This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

2856. 21932

EX MUNIFICENTIA
MERCATORUM PRÆFECTI
ET
CONSULUM LUGDUNENSIUM
PALMARE HOC VOLUMEN
primum præmium
in Septimâ classe
convictorum
Meritus, ac consecutus est
Josephus Humbert
IN COLLEGIO LUGDUNENSI
Sanctissimæ Trinitatis Soc. Jesu,
Anno 1731 Die 25. Augusti.

21932
Ch. Deneyrouz
S. prof.

15/-

Francis Pierrepont Barnard
1st Dec 1901.

491 **Heraldry.**—MENESTRIER (F.) Nouvelle Methode Raisonée du Blason, pour l'apprendre d'une maniere aisée, reduite en lecons, par demandes et Réponses, sm. 8vo, *numerous plates, and woodcuts of arms, old sheep (broken)*, COPY PRESENTED TO JOSEPH HUMBERT, Aug. 25, 1731, AT THE JESUIT COLLEGE, LYONS, *with price label inside cover*, and the Arms of the College stamped outside, 12/6 Lyons, Lyon, 1728

Le Roy Chanoine d'Honneur
de l'Eglise de Lyon

NOUVELLE

METHODE RAISONNÉE DU BLASON,

POUR L'APPRENDRE D'UNE MANIERE AISÉE;

Reduite en Leçons, par Demandes & Réponſes.

Par le P. F. C. MENESTRIER, *de la Compagnie de* JESUS.

Enrichie de Figures en taille douce.

Nouvelle Edition, revûë, corrigée & augmentée.

A LYON,
Chez les FRERES BRUYSET, ruë Merciere, au Soleil.

MDCCXXVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

C.116

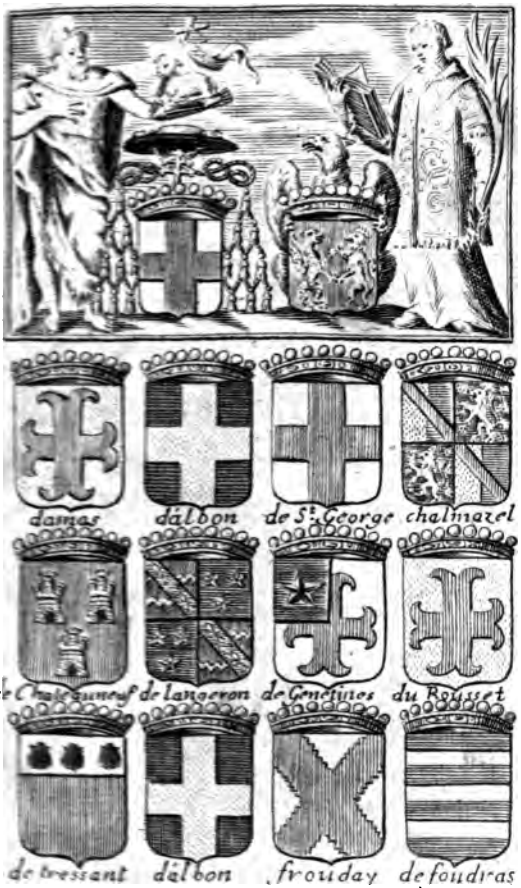
damas
dalbon
de St George
chalmazel
le Chat Jeuneuf
de langeron
de Genestines
du Rousset
de tressant
dalbon
frouday
de foudras

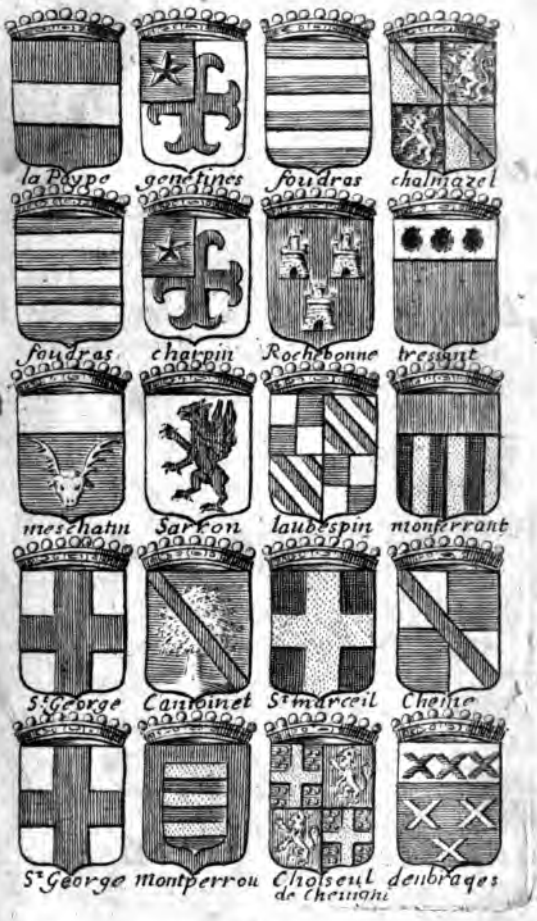
la Peype
genestines
foudras
chalmazel
foudras
chatpin
Rochebonne
tressant
meschatin
Sarron
laubespin
monferrant
St George
Cantoinet
St marceil
Cheisie
St George
Montperrou
Choiseul
de Cheimont
denbraques

A LA TRES-NOBLE ET TRES-ILLUSTRE

EGLISE DE LYON,

Qui a le Roy pour premier Chanoine d'honneur, pour Archevêque Meſſire François Paul de Neufville, de Villeroy, Conſeiller du Roy en tous ſes Conſeils, Comte de Lyon, Primat des Gaules, & trente-deux Chanoines Comtes de Lyon.

TRES NOBLES ET TRES-ILLUSTRES SEIGNEURS,

Les Inſtructions que je donne à la jeune Nobleſſe ſur la pratique des Armoiries, dont la connoiſſance a reçû le nom de Blaſon, *ne peuvent paroître ſous une Protection plus heureuſe que la Vôtre, puiſque pluſieurs Hiſtoriens ont nommé vôtre auguſte Chapitre* la Pierre de touche de la Nobleſſe, *par le privilege que vous avez de ne recevoir parmi vous que des Gentilshommes ſelon vos anciens Statuts, confirmez par tant de Bulles des Papes, & par tant de Lettres patentes de nos Rois.*

L'exactitude avec laquelle vous vous maintenez en l'observance d'un Statut ſi glorieux à vôtre Egliſe, a conſervé la pureté du ſang en pluſieurs Illuſtres Maiſons de nos Provinces voiſines, qui auroient peut-être degeneré par des alliances moins pures, ſi elles n'avoient eu en vûë de ne pas ſe fermer l'entrée d'une Compagnie, qui a l'honneur d'avoir nos Rois pour aſſociez, & d'avoir eu pluſieurs grands Princes, qui ſe ſont aſſujettis à cette Loi des preuves que vous exigez avec tant de circonſpection de ceux qui veulent être agregez parmi vous.

L'Hiſtoire de vôtre Egliſe que j'eſpere de publier un jour en fera mieux connoître la grandeur que ce petit ouvrage que je vous preſente pour vous marquer le profond reſpect avec lequel je ſuis,

TRES-NOBLES ET TRES-ILLUSTRES SEIGNEURS,

Vôtre tres-humble & tres-obéïſſant ſerviteur, C. F. MENESTRIER de la Compagnie de JESUS.

AVERTISSEMENT.

IL y a trente-cinq ans que je publiai pour la premiere fois une Methode du Blaſon, qui s'eſt imprimée pluſieurs fois, & qui a été imitée ou contrefaite en plus de cinq ou ſix éditions faites par des Plagiaires, & par des perſonnes peu intelligentes des principes de cet Art. On me ſollicitoit depuis longtems d'y mettre la derniere main, & de la rendre également utile à la jeuneſſe, qui veut s'inſtruire de la pratique des Armoiries, & à ceux qui veulent penetrer plus avant dans les miſteres de ces marques de Nobleſſe, qui ont eu tant de cours depuis cinq ou ſix ſiecles, qu'elles ſont aujourd'hui les plus glorieux monumens de l'Antiquité, & de la ſplendeur des Familles les plus diſtinguées dans le monde.

C'eſt ce qui m'a obligé de traiter cette matiere d'une maniere geometrique, par des regles aiſées & ſuivies, qui en découvrent les divers uſages, fondez ſur des principes naturels & de bon ſens, qui ſemblent regner univerſellement dans toutes les inventions de l'eſprit humain, quelques caſuelles qu'elles paroiſſent, & dépendantes plûtôt du caprice que d'un profond raiſonnement. Ceux qui aiment à raiſonner ſur les moindres choſes, ſont bien aiſes d'être conduits de cette ſorte à la connoiſſance de ces uſages & de ces pratiques introduites inſenſiblement, ſans que ceux qui en ont été les premiers auteurs ayent eu deſſein de les conduire auſſi loin qu'elles ſont allées dans la ſuite des tems. Ceux qui bâtirent les premiers des Maiſons pour ſe loger, ne ſongerent d'abord qu'à ſe mettre à couvert des injures des Saiſons. Que n'a t-on pas depuis

inventé pour la commodité des édifices, pour leur ſolidité, & pour la delicateſſe de leurs ornemens. C'eſt ce qui a fait de l'Architecture l'un des plus beaux Arts, & même une Science qui fait l'une des plus belles parties des Mathematiques.

Cependant pour accommoder ces principes raiſonnez à l'inſtruction de la Jeuneſſe, je les ai reduits en demandes & en réponſes, & diſtinguez par leçons, à la maniere des Catechiſmes, qui ſont une Theologie familiere qui propoſe aux enfans les plus grandes veritez de nôtre Religion d'une maniere aiſée, qui exerce, & leur memoire & les prepare inſenſiblement à s'inſtruire un jour plus à fond de ces miſteres par des études plus ſerieuſes.

Ceux qui voudront pénétrer plus avant dans le Blaſon trouveront en huit ou dix autres Ouvrages que j'ai donnez ſur cette matiere de

quoi ſatisfaire leur curioſité. Ces Ouvrages ſont un Traité de l'origine des Armoiries ; un autre des ornemens qui les accompagnent ordinairement pour diſtinguer les dignitez, les emplois, & la qualité des perſonnes.

Un Traité de la pratique des Armoiries des diverſes Nations de l'Europe : un autre de l'uſage du Blaſon pour les diverſes conditions. Un Traité des recherches curieuſes du Blaſon. Un autre des diverſes eſpeces de Nobleſſe : un des preuves de Nobleſſe par les Armoiries. Un autre de la Chevalerie ancienne & moderne. Un de la maniere de placer les quartiers pour les preuves & les genealogies. L'Art du Blaſon juſtifié. Un jeu de Cartes du Blaſon, & une autre eſpece de jeu ſemblable au jeu de l'Oye ſous le titre du chemin de l'honneur.

NOUVELLE METHODE RAISONNEE,

POUR APPRENDRE le Blaſon d'une maniere aiſée, reduite en Leçons par demandes & par réponſes.

PREMIERE LEÇON.

Demande. QU'EST-CE que le Blaſon ?

Réponſe. C'eſt l'Art d'expliquer en termes propres toutes ſortes d'Armoiries.

D. Qu'entendez-vous par Armoiries?

R. J'entens ces ſignes, ou marques d'honneur, compoſées de figures & de couleurs fixes & déterminées, qui ſervent à marquer la Nobleſſe, & à diſ-

tinguer les *Familles*, qui ont droit de les porter.

D. pourquoy les nomme-t-on Armoiries ?

R. Parce qu'ordinairement elles ſe portent ſur les armes, ſur le bouclier, ſur la cotte d'armes, dans les bannieres & pennons : & parce que c'eſt à la guerre, & dans les Tournois qui ſont des faits d'armes, qu'elles ont commencé.

D. Que ſignifie le mot de *Blaſon* ?

R. Il ſignifie une choſe proclamée à ſon de trompe, & vient de l'Allemand *Blaſen* qui ſignifie *ſonner de la trompe*, parce qu'aux Tournois ceux qui s'y alloient preſenter, portoient une trompe pour appeller les gardes du pas, & pour leur preſenter leurs armoiries, pour marque de leur nobleſſe.

D. Quelles ſont les Figures qui entrent en armoiries ?

R. Toutes ſortes de figures, que l'on peut reduire ſous quatre eſpeces.

D. Quelles ſont ces eſpeces ?

R. 1. Les figures de tous les corps que l'on nomme naturels, & qui peuvent être ſenſibles à la vûë, comme le Soleil, les Aſtres, les Pierres, les Elemens, les Plantes, & les Animaux.

2. Les figures artificielles qui ſont les ouvrages des mains des hommes, comme les bâtimens, les uſtanciles, les inſtrumens de guerre, de chaſſe, de divers métiers, &c.

3. Les figures que l'on nomme heraldiques, qui ſe font par des traits diverſement tirez ſur l'Ecu ou la Cotte d'armes.

4. Enfin les figures du caprice, comme ſont certains monſtres chimeriques, des Hydres, des Harpies, des Centaures, des Diables, &c.

D. Toutes ces figures ont-elles leurs couleurs determinées ?

R. Oüi : & telſement fixes qu'il n'eſt pas permis de les changer.

D. Combien y a-t-il de couleurs en armoiries ?

R. Il y en a huit à ſçavoir le blanc, le jaune, le bleu, le verd, le rouge, le noir, & la couleur de chair pour les parties du corps humain, & la couleur naturelle des fleurs, fruits, & animaux.

D. Ces couleurs ont-elles des noms particuliers dans le Blaſon ?

R. Oüi : le nom general ſous lequel elles ſont toutes nommées eſt celui *d'Emaux*, parce qu'on les émailloit

ſur les armes ; ainſi la plaque que portoient les Herauts d'Armes & les Pourſuivans avec les Armes du Prince dont ils étoient les Herauts, ſe nommoient *Email*, & nous diſons les *Emaux* du Blaſon ou des Armoiries.

D. Ce nom eſt general, dites-vous ; quels ſont les particuliers?

R. La couleur *blanche* ſe nomme Argent, la *jaune*, Or, *le bleu* Azur, le *rouge* Gueules, *le verd* Sinople, *le noir* Sable, les deux autres ſe diſent de *Carnation* pour les parties du Corps humain, & *au naturel* pour les Animaux, Plantes, Pierreries, &c. qui ont des couleurs qui leur ſont propres.

D. Pourquoi nommez-vous la couleur blanche *Argent*, & la couleur jaune *Or*?

R. Parce qu'elles paſſent pour metaux en Armoiries, & c'eſt une regle du Blaſon de ne pas mettre metal ſur metal, ni couleur ſur couleur.

D. Pourquoi cela?

R. Parce que c'eſt des habits que les Armoiries tirent leur origine à cauſe des cottes d'armes, & c'étoit l'uſage de ces tems-là pour les habits, de ne pas mettre or ſur argent, ni argent ſur or, ni Etofe de couleur ſur Etofe de cou-

leur ; mais de mettre l'or & l'argent ſur les Etofes, ou les Etofes ſur l'or ou l'argent.

D. Cette regle étoit-elle generale ?

R. Oüi : à la reſerve des fourrures qui n'étant pas moins precieuſes que l'or, & que l'argent, ſe mettoient indifferemment ſur l'un & ſur l'autre ; quoique le plus ſouvent elles ſe pratiquoient avec les Etofes de couleur, au lieu de l'or & de l'argent.

D. Quelles étoient ces fourrures ?

R. L'hermine blanche & noire, & les petits gris nommez *Vairs*, du nom d'un animal dit en Latin *Varus*.

D. Comment ſe nommoient ces fourrures en Blaſon ?

R. Elles ſe nommoient *pannes* ou *pennes*, parce qu'elles étoient attachées aux Etofes des habits & cottes d'armes, *aſſutæ pannis*.

D. Quelle difference faites-vous entre ces fourrures ?

R. Que l'*hermine* eſt blanche à mouchetures noires, & le *Vair* eſt blanc & bleu, comme la peau de cet animal, qui eſt blanche ſous le ventre, & ſur le dos d'un gris tirant ſur le bleu.

D. N'y a-t-il point d'autre couleur pour ces pannes ?

R. Elles peuvent être de toutes couleurs uſitées en armoiries, mais alors il faut en blaſonnant ſpecifier ces couleurs, & dire un tel porte de gueules, de ſinople, de ſable, &c. à mouchetures d'hermine, d'argent, d'or, ou d'or à mouchetures de ſable, d'azur, &c.

II. LEÇON.

D. PUiſque toutes ſortes de figures peuvent entrer en armoiries, me pourriez-vous donner des exemples de ces figures portées dans les armoiries ?

R. Tres-volontiers : le Soleil, par exemple, fait les armoiries d'un grand nombre de familles, la Maiſon d'Aligre dont il y a eû deux Chanceliers, porte en chef trois Soleils, & pour deviſe *non uno gens ſplendida Sole ;* Pouſſart en porte trois avec un Ecuſſon d'*Ecars* au milieu ; *Amelot*, en porte un en chef ſur trois cœurs ; Treſſol en Bretagne en porte trois.

D. Et la Lune entre-t-elle en armoiries ?

R. Elle y entre ſous toutes les figures qu'elle a naturellement : pleine, en croiſſant, avec figure, & ſans figure.

D. Que voulez-vous dire avec figure & ſans figure ?

R. Je veux dire avec ces traits qui lui donnent une figure humaine, des yeux, un nez, & une bouche : ou ſimplement en croiſſant ſans ces traits, c'eſt ce qui ſe pratique auſſi pour le Soleil, qui ſe nomme ombre du Soleil, quand il n'a pas ces traits de viſage humain comme les quatre qui accompagnent la Croix des armoiries des Hurault, les Illuminati de Genes portent un croiſſant de Lune figuré avec un flambeau allumé.

D. Les autres Aſtres entrent-ils en Armoiries ?

R. Oüi : même des conſtellations entieres, comme celle du Taureau, qui eſt portée par quelques familles.

D. Les exemples des Etoiles ſont ſi frequens que je ne vous en demande rien ?

R. Elles rempliſſent une infinité de blaſons, il y en a auſſi pluſieurs qui portent des Cometes, qui ſont des Etoiles à queuës, l'arc-en-ciel, la pluie, & quelques autres météores y entrent auſſi, & la ſphere du feu, comme vous remarquerez aux armoiries des Bellegarde de Savoie & en quelques autres.

D. Quels ſont les autres corps naturels, qui entrent en Armoiries ?

R. Les Pierres, les Rochers, les Montagnes, les Iles, les Pierres precieuſes, les Diamans, les Rubis, les Eſcarboucles, &c.

D. Et les plantes, n'y entrent-elles pas ?

R. Oüi, de toutes ſortes, les herbes, les fleurs, les fruits, les arbriſſeaux, les arbres, & leurs branches, leurs troncs, &c. pour leſquels le plus ſouvent on obſerve la couleur qui leur eſt propre.

D. A l'égard des Animaux y a-t-il quelque diſtinction à faire ?

R. Non : ils y peuvent tous entrer, ou leurs parties, têtes pattes, demi corps, aîles & leurs peaux même, ou dépoüilles, comme les Vairs & les Hermines.

D. Le corps de l'homme y peut-il être admis ?

R. Oüi : & de pluſieurs manieres differentes, nû, vétu, & ſous des figures particulieres de Sauvage, de Dieux de la Fable, de Soldat, de Moine, d'Homme, ou de Femme, d'Enfant, de Vieillard ; car il y a des exemples de tous ces uſages.

D. Les parties ſeparées y peuvent-elles être reçûës ?

R. Oüi : Comme la tête, les bras, les jambes, les cuiſſes, le cœur, les yeux, les os, la main, le pied, &c.

D. Tout cela doit donc être repreſenté de carnation ?

R. Il n'eſt pas neceſſaire, puiſqu'on en voit de diverſes couleurs.

D. A propos de cette diverſité, d'où vient que l'on voit des Lions, des Aigles & d'autres Animaux, d'Hermine, de Vair, Echiquetez, Lozangez de diverſes couleurs, puiſqu'il n'y en a jamais eû dans la nature de cette ſorte ?

R. Cela vient de l'uſage des Cottes d'armes qui ſe portoient dans les Armées & dans les Tournois, & qui ſe faiſant de diverſes Etofes & de pieces rapportées ſelon les modes de ces tems-là, ont repreſenté les deviſes & les ſymboles de ceux qui les portoient de cette ſorte ; ainſi il y a des Croiſſans, des Fleurs, des Lions & d'autres corps ſemblables d'Hermine, de Vair, lozangez, burellez, échiquetez, &c.

III. LEÇON.

D. COmment entrent en Armoiries les corps artificiels ?

R. De la même maniere que les corps naturels ; & il n'eſt rien de viſible, c'eſt-à-dire, qui ait quelque figure qui n'y puiſſe être reçû.

D. N'y a-t-il point pour cela de diſtinction à faire ?

R. Il y en a trois ou quatre, la premiere que les *Offices & les Dignitez*, y ont introduit certaines figures propres de ces dignitez, les Couronnes, les Sceptres, les Diadêmes, & d'autres ſemblables marques d'honneur. *Les dignitez Eccleſiaſtiques*, la Thiare, les Clefs, la Croix, la Croſſe, la Mitre, le Pallium, la Main qui benit, les Anneaux, les Chandeliers, les Livres, l'Encenſoir, &c. Les *Offices* d'Echanſon, de Panetier, de Sénéchal, de Maréchal, d'Ecuyer, de Chambellan, &c. y ont fait prendre des Coupes, des Bouteilles, des Bannieres, des Epées, des Chevaux, des Etriers, &c. la ſeconde & la plus generale eſt le *rapport au nom des perſonnes* qui a fait les Armoi-

ries que l'on nomme parlantes : la troiſiéme, *Certains droits & certaines juriſdictions*, ſur les paſſages des rivieres, qui ont fait prendre des bacs, des vaiſſeaux, des avirons, des tours, des châteaux, des ponts, &c. des droits de ſervitudes, qui ont fait prendre des charruës, des chariots, des jougs, des roües, des fers de moulin, des faulx, des râteaux, des herſes, des poëles, des chauderons, &c. *La pieté* enfin y a fait recevoir des croix, des calices, des Images de Saints, des Reliquaires, le Nom de Jeſus, le Cordon de Saint François, des Chapelets, des Egliſes, &c.

D. L'inclination & le caprice n'y ont-ils point eû de part ?

R. Oüi ſans doute : ainſi l'*inclination à la chaſſe*, ou à la pêche ont fait prendre des inſtrumens de l'une ou de l'autre : des cors, des épieux, des dards, des couples de chiens, des rets, des hameçons, des naſſes, &c.

L'inclination à la muſique, a fait prendre des flutes, des haubois, des luths, des harpes, des violons, des ſiflets, &c.

D. Quelles ſont les choſes les plus ordinaires en armoiries de tous ces

corps artificiels ?

R. Les Bâtimens, & les Armes, à cauſe des Fiefs, & *de la guerre*, ainſi on y voit grand nombre de Châteaux, des Tours, des pans de mur, des pieces crenellées, ou breteſſées, des Egliſes, des ponts, des portes, &c. des lances, des piques, des épées, des chauſſe-trapes, des étriers, des fers de lance ou de pique, des roquets de lances, des trompettes, des tambours, des étendars, des tentes, des éperons, des molettes d'éperons, des écuſſons, des fleches, des maſſes d'armes, des arcs, des fleches, &c.

D. Les vêtemens n'y ont-ils point de part ?

R. Ils y ont la meilleure part, puiſqu'outre les bonnets, chapeaux, houſſettes, ſouliers, bottes, bottines, gands, manteaux, chaperons, chemiſes, ceintures, boucles, rubans, dentelles, manches, manchons, fourrures, écharpes, colliers, bracelets & autres ornemens. C'eſt des vêtemens qu'on a tiré toutes les Figures que nous nommons *Heraldiques*, le parti, le coupé, le tranché, le taillé, l'écartelé, le faſcé, le palé, le bandé, le burelé, le contrecé, les points équipolez, les ju-

melles, les herſes, les faſces, les bandes, les chefs, les chevrons, les fautoirs, les bordures, les gyrons, les piles, les quartiers, l'échiqueté, le fuſelé, le lozangé, & pluſieurs autres figures ſemblables.

D. Vous m'apportez une foule de termes auſquels je n'entens rien ?

R. Ce ſont auſſi les Figures que nous nommons *Heraldiques*, parce qu'elles ſont ſi propres du Blaſon, que l'on a beſoin de ſe ſervir des termes propres de l'Art Heraldique pour les expliquer.

D. Comment dites-vous donc, que c'eſt des vétemens que ces Figures, & ces termes ont été tirez ?

R. Parce qu'il y a cinq ou ſix ſiecles que l'on s'habilloit de ces ſortes d'habits mi-partis, comme ſont encore les robes des Echevins de pluſieurs Villes : d'habits pallez comme ceux des trompettes & des tambours de pluſieurs Compagnies, ou Regimens: d'habits lozangez, échiquetez & burellez comme ſont les étofes rayées ; comme cet uſage a changé, les termes, qui expliquoient ces étofes diferentes ont changé, & vous ne les entendriez pas.

IV. LEÇON.

D. PUiſque ces Figures que vous nommez *Heraldiques* ſont plus difficiles à entendre que les autres, je ſerois bien aiſe d'avoir quelque methode facile pour les retenir ?

R. Je veux vous en donner une la plus aiſée du monde.

D. Et Comment ?

R. Il faut ſuppoſer que toutes ces figures ſe font par le moyen de quatre lignes, par une ligne tirée du haut en bas, comme ſeroit de la tête aux pieds, que nous appellons ligne à plomb ou perpendiculaire dont voici la figure. |

D. Je la conçois.

R. Il y en a une autre tirée toute droite & couchée, comme les lignes d'un livre imprimé que nous nommons ligne horizontale. ——

D. Je l'entend.

R. La troiſiéme eſt une ligne traverſante de droit à gauche que l'on nomme diagonale, \ & la quatriéme eſt celle qui tire de gauche à droit obliquement. /

D. C'eſt-à-dire, que ces deux lignes miſes l'une ſur l'autre font la Croix de Saint André ? X

R. Juſtement vous l'entendez.

D. Et dequoi me ſert de l'entendre ?

R. Pour vous faire concevoir toutes les figures heraldiques.

D. Comment cela ?

R. Parce que la ligne à plomb, ou de haut en bas fait dans les Armoiries, le parti, l'addextré, le ſeneſtré, le pallé, le vergetté.

D. Ce ſont termes, où je n'entend rien ?

R. Vous les entendrez avec le tems, & par les figures que je vous donnerai.

D. Pourſuivez donc ?

R. La ligne couchée ou horizontale fait le chef, le coupé, la faſce, la trangle, la champagne, le faſcé, le burelé, les jumelles en faſce, le herſé en faſce. La ligne diagonale de droit à gauche fait le tranché, la bande, le bandé, le cotticé, les jumelles en bande, le herſé en bande.

La ligne traverſante de gauche à droit, d'un angle d'en haut de l'Ecu à l'angle d'en bas oppoſé, forme le

taillé ; la barre , le barré , le filet de bâtardiſe, le herſé en barre.

D. Comment une ſeule ligne peut-elle produire tant de figures diferentes ?

R. Etant multipliée. Ce ſont ces mêmes lignes , qui jointes enſemble & diverſement combinées font pluſieurs autres Armoiries.

D. Quelles Armoiries ?

R. L'Ecartelé ſe fait de la ligne à plomb , & de la ligne couchée miſe en croix , comme les deux que vous avez dit faire la Croix de Saint André font l'écartelé en ſautoir : or ces quatre ſortes de lignes diverſement combinées & multipliées font les points équipollez, l'échiqueté , le lozangé , le fuſelé , le fretté , le ſautoir , &c. dont les termes ne doivent pas vous éfaroucher , parce qu'ils ſont tout le ſecret du Blaſon , qui ne conſiſte preſque qu'à entendre ces termes.

D. Comment me les ferez-vous entendre ?

R. En vous les expliquant , & en vous montrant les figures pour leſquelles ils ſont employez ; c'eſt pour cela que je vous ai dit d'abord , que le Blaſon eſt l'art d'expliquer en ter-

mes propres, tout ce qui entre dans les Armoiries, c'eſt-à-dire, toutes les figures qui les compoſent.

D. Dites-moi en peu de mots, & methodiquement ce qu'il faut faire pour apprendre ce chaos de figures, & de termes ?

R. Je vous les dirai une autrefois, & pour une autre leçon.

V. LEÇON.

D. VOus m'avez promis de m'expliquer en peu de mots en quoi conſiſte tout l'Art Heraldique, ou toute la connoiſſance du Blaſon ?

R. Je ſuis prêt de le faire, & pour commencer je vous dis qu'il y a ſix choſes à apprendre touchant les Armoiries.

La premiere, eſt le *Champ*, ou le Sol ſur lequel elles ſont placées.

La ſeconde, les *Figures* qui les compoſent, & qui occupent ce champ, ou entierement ou en partie.

La troiſiéme, la *poſition* de ces Figures, ou leur ſituation.

La quatriéme, la *diſpoſition* de ces Figures qui ſe répondent les unes aux au-

tres & qui ſont ondées, canelées, arrachées, coupées, liées, entrelaſſées, &c. Ainſi la *poſition* s'explique par rapport au Champ, & la diſpoſition par rapport aux Figures.

La cinquiéme, ſont les Emaux, ou Couleurs de ces Figures.

La ſixiéme, les *ornemens* qui accompagnent les Armoiries, & qui leur ſont exterieurs.

D. Quand je ſçaurai donc cela ſçaurai-je le Blaſon?

R. Vous en ſçaurez autant que la plûpart des Livres en enſeignent, mais quand vous en ſerez-là, ſi vous voulez penetrer plus avant, je vous enſeignerai leur origine, leurs uſages, les pratiques de toutes les nations de l'Europe, les manieres de placer les quartiers, & de dreſſer les Genealogies.

D. Je n'en veux pas tant apprendre aujourd'hui; je me contente de vous repeter ce que vous venez de me dire, qu'il y a ſix choſes à conſiderer dans les Armoiries, le *Champ* qui les porte & où elles ſont placées: *les Figures*, *la poſition* de ces Figures ſur le Champ, *leur diſpoſition*, *leurs couleurs*, *& les ornemens* exterieurs qui les accompagnent?

R. Fort bien, je veux vous les expliquer l'une après l'autre, le *Champ* ou le Sol des armoiries eſt l'écu, la cotte d'armes, & la banniere qui ſervent de champ aux figures.

D. Je connois bien l'écu, & la banniere; mais qu'eſt-ce que la cotte d'armes?

R. C'eſt une eſpece de tunique ſemblable à celles des Diacres & des Soudiacres, que les Chevaliers portoient en guerre & dans les Tournois ſur leurs armes, & qui étoient figurées de leurs blaſons pour les faire connoître.

D. N'eſt-ce pas ce que j'ai vû en pluſieurs verrieres d'Egliſe, ſur des tombeaux, & en pluſieurs vieilles peintures?

R. C'eſt cela même.

D. J'ai auſſi remarqué les armoiries en pluſieurs cartouches differens de pluſieurs figures bizarres?

R. C'eſt ſelon la fantaiſie de quelques nations particulieres. En France l'écu eſt comme quarré un peu plus long que large, qui en bas s'arrondit & ſe termine en pointe ſur le milieu de ſa baſe, anciennement il étoit preſque triangulaire, & un peu incliné ou penché ſur le côté, les Italiens le portent

ſouvent ovale ou approchant de l'ovale, les Eſpagnols l'arrondiſſent en bas, les Allemans le font en cartouche aſſez ſouvent, & les filles le figurent en lozange ; ce que quelques femmes ont auſſi obſervé, le quarré en forme de banniere eſt le propre des Chevaliers Bannerets de Poitou & de Guienne, voila pour ce qui regarde le Champ.

D. Laiſſez-moi vous repeter ce que vous venez de dire pour voir ſi je l'aurai bien retenu ; vous diſtinguez la Cotte-d'armes, la Banniere & l'Ecu ; l'Ecu eſt quarré, long, un peu arrondi & pointu ſur le milieu de la baſe ; pour les François, l'antique, triangulaire & panché, l'Italien en ovale ; l'Allemand en cartouche ; l'Eſpagnol arrondi en bas ; il eſt quarré pour les Bannerets de Poitou & de Guienne, & en lozangé pour les filles & quelques femmes ?

R. Vous pouvez paſſer maintenant à l'intelligence des Figures.

VI. LEÇON.

POur proceder avec methode dans les connoiſſances des Figures, je ſuppoſe que vous connoiſſiez toutes les

Figures naturelles, le Soleil, la Lune, les Etoiles, les Cometes, l'Arc-en-Ciel, les Pierres, les Plantes, les Animaux &c. & la plûpart des Figures artificielles, comme les Tours, les Châteaux, les Armes, les Inſtrumens des Arts, &c. Ainſi ſans m'y arrêter, je viens à celles qui ſont moins connües ou qui ont des noms particuliers dans le Blaſon.

D. Vous me ferez plaiſir ?

R. Je vous ai déja dit que l'on nomme *Ombre* de Soleil, celui qui n'a pas une figure humaine. On nomme auſſi *Lunels* quatre croiſſans appointez & joints en roſe.

D. J'en connoiſſois les Figures ſans ſçavoir les noms.

R. Il y a quelques parties du Corps humain qui ont auſſi des noms particuliers, le bras droit ſe nomme *dextrochere*, le gauche *feneſtrochere*, deux mains jointes *une foy*, la tête & la poitrine *buſt*.

D. Parmi les Animaux quels termes particuliers ont les Figures ?

R. Un ſerpent ſe nomme *biſſe*. ou *guivre*, particulierement quand il devore un enfant; une tête de front ſe dit *rencontre*; le Lion qui paſſe & qui montre les deux yeux ſe nomme *Leopard*; un

Aigle ſans bec & ſans pieds aux aiſles étenduës ſe nomme Alerion, comme des petits Oiſeaux ſans bec & ſans pieds, les aiſles ſerrées ſe nomment *merlette*, & *canette*; deux aiſles étenduës & jointes enſemble ſe diſent un *vol*, une ſeule, un *demi vol*, une dent de ſanglier ſe nomme *défenſe*, les barbeaux poiſſons ſe diſent *bans*, la tête de ſanglier *hure*, une tête de cerf ou de bœuf, décharnée ſe nomme *maſſacre*.

D. Parmi les plantes y a-t-il quelques noms particuliers?

R. Oüi: une eſpece de prunier ſauvage ſe nomme *Crequier* comme celui de Crequi. On nomme *tiercefeüilles* les treffles ſans queüe, *quinte-feüilles* les fleurs de pervanche de cinq feüilles percées au milieu, *Coquerelles* les fleurs ou les bourſes d'une eſpece de *Solanum* qui ſont comme des noiſettes vertes & en fourreau.

D. Parmi les inſtrumens des Arts, y en a-t-il qui ayent des noms particuliers?

R. Oüi: les fers des meules de moulin ſe nomment *Anilles*, les grands anneaux à attacher les cables ſe nomment *Vires*, particulierement quand ils ſont deux ou trois l'un dans l'autre,

les haches des Tonneliers *Douloires* comme celles de Renty, des epées larges en coutelas & courbées *Badelaires*, les bouts des fourreaux de ces épées *Bouteroles*, une bande de fer à tenir une porte ſur ſes gonds *Un bris d'huis*, les boucles des ceintures & baudrier des *Fermaux*, les faſces danchées des *feüilles de Scie*, une piece en quarré long comme une brique, une *Billette*; les flans des monnoyes d'or & d'argent *Bezans*; & les gâteaux ronds & plats comme les beſans, mais de couleur, *Tourteaux*; une anſe de chauderon *Corniere*. Un linge autour des têtes de mores *Tortil*; une banniere d'Egliſe *Gonfanon*, les cordes d'un Anchre *Gumenes*, le bois traverſier qui la tient *Trabé*; des pieces d'étoffes longuettes à deux, trois, quatre, cinq ou ſix pieces pendantes, *Lambels*, les pieces découpées d'étoffes, qui couvrent & accompagnent le caſque dans les armoiries *Lambrequins*; des chauſſes pour les jambes *Houſſettes*, les cors de chaſſe *Huchets*, les quartaux comme ceux des vitres poſez ſur une de leurs pointes *Lozanges*, une ſemblable figure ouverte à jour comme une maille de filet *Macle*, ouverte en rond *Ruſtre*, une figure ſemblable

à une amande pelée *Otelle*, une Figure en Y. pairle, un Chapellet *Patenoſtre*, une rouë ſans jantes *ray*, & *ray d'Eſcarboucle*, quand elle a une pierrerie au milieu, & quand ſes bâtons ſont fleurdeliſez aux extremitez ; un fer de lance morné, c'eſt-à-dire, courbé en deux ſur les côtez *Roc* ou *Roquet*. La Croix de S. André *Sautoir*, une dentele ouvragée autour de certaines Figures *Treſcheur*, les Coquilles de S. Jaques dont on voit le dedans, *vannets*.

D. Pourriez-vous me montrer les Figures de toutes ces ſortes de choſes ;

R. Tres volontiers, & par ordre alphabetique, aprés vous avoir donné celles de divers Champs ou Sols.

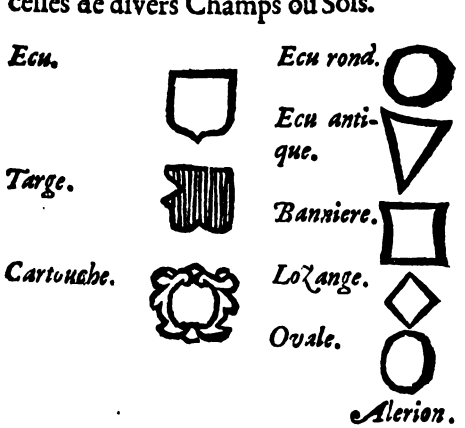

Alerion.

Annelet.

Annilles.

Badelaire.

Bars.

Beſans.

Billete.

Biſſe.

Bouterole.

Bris.

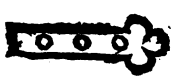

Broyes.

Buſt.

Bute.

Canette.

Chauſſetrape.

Coquerelles.

Corniere.

Couple.

Crequier.

Defenſe.

Dextrochere avec ſon fanon.

Doulòire.

Eſtoc.

Fermail.

Foy.

Frette.

Feuille de Scie.

Fuſée.

Confanon.

Guivre.

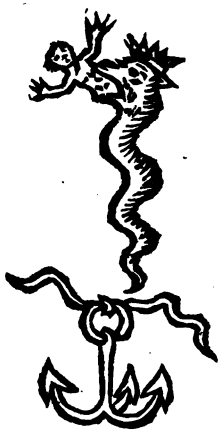

Gumenes.

Herſe.

Hie.

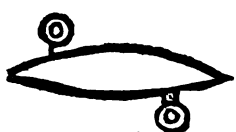

Houſſete.

Huchet.

Lambel.

Lambrequins.

Leopard.

Lozange.

Lunels.

Macle.

Massacre.

Merlette.

Ombre de soleil.

Otelle.

Phirle.

Patenôstre.

Quintefeuille.

Rẽj.

Rencontre.

Roc.

Ruſtre.

Suntoir.

Tourcefeüille.

Vannets.

Vires.

Vol.

D. Il me ſemble que vous me donnez là des figures dont vous ne m'aviez pas parlé des noms ?

R. Quelles ſont-elles.

D. Vous me montrez des *Butes*, des *Chauſſetrapes*, des *Fanons*, des *Fuſées*, des *Hies*, des *Herſes*, & des *Nilles?*

R. Je veux vous les expliquer. Une *Butte* eſt cet inſtrument dont les Marechaux ſe ſervent pour couper la corne des Chevaux, quand ils veulent les ferrer. Les *Chauſſetrapes* ſont des pieces de fer à quatre pointes, dont l'une eſt toûjours droite tandis que les trois autres la ſoûtiennent, on s'en ſert en tems de guerre pour les jetter dans les lieux où doit paſſer la Cavalerie, pour bleſſer les Chevaux. Le *Fanon* eſt une piece d'étoſe pendante d'une manche ou de quelque autre choſe. Il y a deux ſortes de *Herſe*; l'une à fermer les portes des Villes qui ſe nomme *Herſe Sarrazine*, l'autre à couvrir les ſillons & à rompre les mottes de terre quand on a ſe-

mé. La *Hie* eſt un inſtrument qui ſert à planter des pieux, ou à paver, ou à piloter. Les *Nilles* ſont la même choſe que les anilles.

D. N'y a-t-il point d'autres Figures dont les noms ſoient auſſi inconnus?

R. Il y en a pluſieurs entre les inſtrumens des Arts qui ſont moins en uſage parmi nous, & dans l'uſage de certains Païs, qui ont des bâtimens, des meubles, & des uſtenciles qui leur ſont particulieres, comme en Angleterre, il y a des fers de Dards que l'on nomme *Pheons:* des bourſes de cuir qui ſervent à élever l'eau avec des *Roües* que l'on nomme *bouges* en Armoiries, & les Anglois *Vvater Bougets:* il y a de cette ſorte en Allemagne des inſtrumens à porter des verres, & les *Falconieri* d'Italie ont une eſpece de brancart à porter pluſieurs faucons, ou autres oyſeaux de proye, c'eſt à quoi il faut prendre garde quand on veut blaſonner les Figures extraordinaires des Armoiries, des Païs Etrangers, il faut tâcher d'aprendre les noms qui leur ſont propres, pour ne pas tomber dans les erreurs de certains Blaſonneurs, qui prennent ſouvent des Figures pour ce qu'elles ne ſont pas.

VII. LEÇON.

D. LA repreſentation de ces figures que vous venez de me mettre devant les yeux, & l'explication que vous en avez faite, me les font parfaitement connoître.

R. Je vous en donnerai une intelligence plus parfaite en vous enſeignant leurs uſages dans le Blaſon : parce qu'elles y ont divers attributs, qu'il faut expliquer en termes propres, ce qui n'eſt pas la moindre partie de l'Art du Blaſon, puiſque c'en eſt la Grammaire.

D. Pourquoi appellez-vous ces termes la Grammaire du Blaſon ?

R. Parce que comme la Grammaire enſeigne à lier le Subſtantif & l'Adjectif, le Nominatif & le Verbe, le Relatif & l'Antecedent, le Verbe & le Cas qu'il regit ; cette partie du Blaſon enſeigne à expliquer la ſituation, la diſpoſition, & la compoſition ou l'aſſemblage de ces figures dans les armoiries.

D. Chaque figure a donc des attributs, qui lui ſont propres ?

R. Oüi ? il y a cependant des attributs generaux qui conviennent à la plûpart des figures. Mais pour ne pas vous embarraſſer, commençons par les attributs des figures naturelles que vous connoiſſez.

D. Vous me ferez plaiſir ; car il eſt plus aiſé de proceder des choſes que l'on connoit, à celles qu'on ne connoit pas, que d'expliquer des choſes inconnües par d'autres qui ne le ſont pas moins. Vous m'avez dit que les figures des Corps naturels, ſont les Aſtres, les Elemens, les Pierres, les Plantes, &c. Commençons s'il vous plaît par les Aſtres ?

R. J'en ſuis content. Le Soleil figuré avec des yeux, une bouche & des rayons ſe dit ſimplement *Soleil* ſans autre attribut, parce que c'eſt ſa figure naturelle en armoiries. Quand il n'a pas ces traits il ſe nomme *ombre de Soleil*, que je vous ai repreſenté.

D. Je l'ai vû.

R. Quand il meut de l'angle de l'Ecu d'où il ſemble ſortir, on le nomme *Horizonté* à dextre, ou à ſeneſtre ſuivant ſa diſpoſition, *Naiſſant* quand il meut du chef, & qu'il ne paroit qu'à moitié, & *Couchant* quand il meut de

ſa pointe. Ce que vous verrez dans les figures ; ainſi ne vous inquietez pas ſur ce que vous ne comprendrez pas d'abord, les figures vous le feront connoître.

D. Et la Lune ?

R. La Lune peut être *Horizontée* comme le Soleil, elle eſt rare en armoiries pleine & entiere. Le Croiſſant y eſt plus ordinaire.

D. Quels ſont les attributs du Croiſſant ?

R. Il peut être *montant*, *verſé*, *tourné*, & *contourné*. Quand ſes deux pointes abboutiſſent vers le chef ou le haut de l'Ecu, il eſt *montant*, ce qu'il n'eſt pas neceſſaire d'exprimer, parce que c'eſt ſa ſituation naturelle dans les armoiries. Quand au contraire ſes deux pointes regardent le bas ou la pointe de l'Ecu il eſt *verſé*. Quand elles regardent le flanc dextre de l'Ecu, il eſt *tourné*, & *contourné* quand elles regardent le gauche.

D. J'entens cela : mais quand il y a pluſieurs Croiſſans diverſement diſpoſez, n'y a-t-il point de termes propres pour énoncer ces diſpoſitions ?

R. Oüi ſans doute : deux Croiſſans peuvent être *addoſſez*, *acculez*, *appain-*

tez entrelaſſez. Quand il y en a quatre appointez, les Eſpagnols les nomment *Lunels.*

D. J'en ai vû la figure, paſſons s'il vous plaît aux Etoiles ?

R. Je le veux bien. Les Etoiles ſont *Rayonnantes*, *Cometées*, de cinq, de ſix, de huit, & de ſeize *Rais.* Elles ſe diſent *Rayonnantes*, quand entre leurs grandes pointes il y a des filets de rayons. *Cometées*, quand elles ont une queuë. Ce ſont leur pointes, qui ſe nomment *Rais.* En France elles en ont ordinairement cinq, & il n'eſt pas neceſſaire d'en exprimer le nombre, les autres païs leur en donnent ordinairement ſix, particulierement en Italie, Quand elles en ont 8. ou 16. il faut en exprimer le nombre. Quand les Etoiles ne paroiſſent qu'à demi & ſortent de quelque autre figure, elles ſont dites *Eclipſées.*

D. N'y a-t-il que ces attributs pour les Aſtres ?

R. Il y a encor des raïons de lumiere ſortans des Angles de l'Ecu, qui ſe nomment ſimplement *Rais*, dont il faut exprimer la diſpoſition, en diſant mouvant de l'Angle dextre, de l'Angle ſeneſtre du chef, ou de la pointe. Il y

a auſſi des croix qui ſont cantonnées de ſemblables Rais.

D. Pour les Elemens quels en ſont les attributs ?

R. Le feu peut être *flambant*, *étincellant*, *ardent*, *fumant*, &c. ce qui ſe dit plûtôt des ſujets auſquels il eſt attaché que du feu même. Ainſi il y a des paux ou pieux *flambans*, des charbons *étincellans*, des Fournaiſes *ardentes*, des Flambeaux, des Vaſes *fumans*.

D. Et à l'égard de l'Eau ?

R. Il y a des rivieres ſur leſquelles on voit de petits traits pour en marquer les flots, alors on les dit *flotées*, comme on dit la Mer *agitée*, quand on y remarque des ondes élevées. Et *calme* quand on n'en remarque point. Les Fontaines ſont *jailliſſantes*, ou *coulantes* par tant de Jets, ou Canaux dont on doit exprimer le nombre.

D. Pour l'Air n'y a-t-il rien à obſerver ?

R. Il y a des Nuages, des Vents, des Foudres, dont vous connoiſſez les figures de la maniere dont les Peintres les repreſentent. Il faut ſeulement obſerver que les foudres ſe peignent quelquefois *aiſlez*, *liez*, *élancez*, *étincellans*, *tortillez*, &c. Ce que vous apprendrez dans la

ſuite par les Figures.

D. Pour la Terre que faut-il ſçavoir ?

R. Qu'un bout de terrein figuré ſous les Arbres ; les Tours, Maiſons &c. ſe nomme *Terre*. Et qu'à l'égard des montagnes il en faut exprimer les *coupeaux* trois, cinq, ſept, &c.

D. Et pour les plantes, qui naiſſent ſur la terre ?

R. Elles ont un grand nombre d'attributs. Les Arbres ſont *fleuris*, *fruitez*, *coupez*, *arrachez*, *écotez*, *couchez*, leurs branches peuvent être *paſſées & repaſſées en ſautoir*. Le Chêne fruité ſe nomme *englanté*. Les autres plantes ſont *tigées*, *feüillées*, *fleuries*, &c.

D. Les fleurs ont-elles des termes particuliers ?

R. Oüi : Les Roſes ſont *boutonnées*, ce ſont les grains d'or ou d'autre couleur qu'elles ont au milieu. Le Rofier eſt auſſi dit *boutonné* quand les Roſes y ſont en boutons. Les Roſes de cinq feüilles percées à jour ſe nomment en armoiries, *Quintefeüilles*, *Angemmes*, ou *acheſmes*, celles qui n'en ont que quatre : & les Treffles qui n'ont point de queüe *Tierceſeüilles*. Les lys ſont en *boutons* ou *eſpanoüis*, quand les feüil-

les de la fleur ſont ouvertes. On les nomme auſſi ordinairement *Lys de Jardin*, pour les diſtinguer des fleurs de lys. Les *Giraſols*, *& les Ancolies* ſont *panchez*. Les fleurs du Solanum ſemblables à des noiſettes en fourreau ſe nomment *Coquerelles*.

VIII. LEÇON.

D. AVant que de venir aux animaux & aux autres figures naturelles, je voudrois bien ſçavoir comment vous nommez en blaſon la figure, que l'on appelle vulgairement un monde, qui eſt une boule ronde ſurmontée d'une croix ?

R. Vous me faites plaiſir de me faire cette demande, parce que vous me donnez occaſion de vous rapporter une érudition, que nul des Auteurs du Blaſon n'a encore touchée que je ſçache. C'eſt Glaber qui la rapporte au Livre 1. de ſes Hiſtoires. Il dit que l'an 710. Le Pape Benoît VIII. fit faire un globe d'or avec des ceintres en quarré, de pierreries, & une croix élevée au deſſus de ces ceintres, pour repreſenter le monde, qui ne pouvoit

être bien gouverné qu'en le soûmettant à Jesus-Christ & à la Religion Chrétienne : qu'ensuite l'Empereur Henry II. étant allé à Rome, le Pape alla au devant de lui, lui presenta ce globe, & voulut qu'il fût doresnavant la principale marque de l'Empire : aussi voyez-vous les Images de Charlemagne, & de la plûpart des Empereurs avec ce globe. L'Empereur en le recevant de la main du Pape lui dit, que c'étoit une leçon muette qu'il lui faisoit, de la maniere dont il devoit regir le monde ; mais que l'on ne pouvoit mettre ce present en de meilleures mains qu'en celles des personnes, qui avoient mépriſé le monde & ses pompes, & qu'aussi-tôt aprés il l'envoya à l'Abbaye de Cluni.

D. Voilà une belle remarque, & c'est sans doute pour la même raison pour laquelle il fit ce present à l'Abbaye de Cluni, que les Chartreux ont fait leurs armoiries d'un semblable Globe, pour marquer leur mépris du monde.

R. Cela est vrai, & le passage de Glaber est trop singulier pour ne pas vous le rapporter en la langue en laquelle il l'a écrit.

R. Vous ajoûterez par ce moyen une nouvelle grace à celle que vous m'avez faite de me raconter cette Hiſtoire.

[*Anno Dominicæ Incarnationis ſeptingenteſimo * decimo, licet inſigne imperiale diverſis ſpeciebus priùs figuratum fuiſſet, à venerabili tamen Papa Benedicto ſedis Apoſtolicæ fieri juſſum eſt ad modum intellectuali ſpecie idem inſigne. Præcepit fabricari quaſi aureum pomum, atque circumdari per quadrum pretioſiſſimis quibuſque gemmis, ac deſuper auream crucem inſeri. Erat autem inſtar ſpeciei hujus mundanæ molis, quæ videlicet in quadam rotunditate circumſiſtere perhibetur, ut dùm ſiquidem illud reſpiceret princeps terreni imperii, foret ei documentum, non aliter debere imperare, vel militare in mundo, quàm ut dignus haberetur vivificæ crucis tueri vexillo. In ipſo etiam diverſarum gemmarum decoramine, videlicet Imperii culmen plurimarum virtutum ſpeciebus exornari oportere. Cúmque poſtmodùm prædictus Papa Imperatori videlicet Henrico hujus rei gratiâ Romam venienti obviam cum maximâ virorum & ſacrorum ordinum multitudine proceſſiſſet ex more, eique hujuſmodi inſigne ſcilicet imperii in conſpectu totius Romanæ plebis tradi-*

diſſet : ſuſcipiens illud hilariter, circumſpectoque eo ut erat vir ſagaciſſimus dixit. Optime Pater, inquiens ad Papam, iſtud facere decreviſti noſtræ portendendo innuens monarchiæ, qualiter ſeſe moderari debuerat, cautiùs perdocuiſti. Deinde manu gerens illud auri pomum ſubjunxit, nullis inquit meliùs hoc præſens donum poſſidere ac cernere congruit, quàm illis qui mundi pompis calcatis crucem expeditiùs ſequuntur Salvatoris. Qui protinus miſit illud ad Cluniacenſe Monaſterium Galliarum, quod etiam tunc temporis habebatur religioſiſſimum caterorum.]

D. Cette remarque de Glaber me paroît belle. Mais pourquoi en avez-vous marqué la date avec une étoile ?

R. Parce qu'elle eſt évidemment fauſſe ſous l'an 710. puis qu'il n'y avoit point eu en ce tems-là d'Empereur nommé Henry. Ainſi cela ne peut convenir qu'au Pape Benoît VIII. & à l'Empereur Henry II. environ l'an 1013. ou 1015. il faut que quelque Copiſte ait changé mal à propos la datte de Glaber.

D. Comment blaſonneriez-vous donc cette figure ?

R. Je l'appellerois le globe imperial de tel métail, ou de telle couleur, ceintré & croiſé de....

D. N'eſt-ce pas ce globe imperial que l'Electeur Palatin ajoûte à ſes armoiries ?

R. Oüi : en qualité de Grand Senechal de l'Empire, parce qu'en la ceremonie du ſacre & couronnement de l'Empereur, c'eſt lui qui porte ce Globe.

IX. LEÇON.

D. VOus m'avez déja fait connoître les figures naturelles & artificielles. Mais il y en a de deux autres eſpeces que je ne connois pas encore, les figures Chimeriques, ou Monſtrueuſes & les figures Heraldiques ?

R. Il n'eſt pas mal-aiſé de connoître la plûpart des figures Chimeriques ; puiſqu'elles ſont tirées des fables, comme les Centaures, les Sirenes, les Griffons, les Harpies, les Hydres, les Aigles à deux têtes, les Lions à face humaine, les Pegaſes ou Chevaux aiſlez, les Cerfs aiſlez, les Phenix, &c. les Peintres & les Sculpteurs les repreſentent ſi ſouvent que vous devez les reconnoître à la premiere vûë.

D. Trouve-t-on toutes ces figures en armoiries ?

R. Non-ſeulement on les y trouve ; mais quelque-unes y ſont aſſez frequentes : comme les Griffons, les Aigles à deux têtes, les Sirenes, les Phenix, auſquels je joindrois volontiers les Pelicans qui s'ouvrent le ſein, & les Salemandres ſur le feu : car quoi qu'il y ait des Pelicans, & des Salemandres, ces proprietez qu'on leur attribuë ſont fauſſes & chimeriques.

D. On pourroit donc dire la même choſe des Aigles & des Lions d'Hermine, de Vairs lozangez, échiquietez, bandez, faſcez & de tant d'autres manieres ?

R. Vous avez raiſon, puiſque dans la nature il n'y en a point de cette ſorte.

D. D'où vient donc cet uſage dans le Blaſon ?

R. Je vous l'ai déja dit, des cottes d'armes, ſur leſquelles on portoit anciennement les armoiries, & qui ſe faiſoient de pieces rapportées de diverſes étoffes ou fourrures ainſi bigarrées.

D. N'y a-t-il que ces ſortes de figures faites à plaiſir ?

R. Il y a encore des Anges, des têtes de Chérubins, des Diables, des Vents reprenſentez par des têtes bouffies & qui ſoufflent.

D. Et

D. Et des monſtres s'en trouve-t-il en armoiries outre les Aigles à deux têtes, & les bêtes à quatre pieds qui ont des aiſles ?

R. Il y a pluſieurs autres monſtres : la *Maiſon d'Ancezune* porte des dragons monſtrueux à face humaine avec de longues barbes, des cheveux de ſerpens. Il y a quatre cens ans que la plûpart des Cimiers, qui ſe portoient ſur les caſques dans les Tournois étoient monſtrueux ; parce que l'on affectoit de faire de ces fêtes, des maſquarades. Ainſi vous y verrez des Sauvages velus, couverts de meuſſe, des Centaures, des cornes, des trompes d'Elephans, des bois de Cerfs avec des ſonnettes, des feüilles, des branches d'arbres, des grelots : des hommes ſans bras vêtus en Harlequins avec des bonnets d'Albanois, que l'on nomme à preſent à la dragone : des oreilles d'Aſne, des Chevaux marins, des Dragons qui vomiſſent le feu, & cent autres extravagances.

D. N'eſt-ce point de là qu'eſt venu le Proverbe, de blaſonner quelqu'un, lorſque l'on en fait d'étranges peintures, & des portraits deſavantageux ?

R. Vous l'avez dit comme il eſt. C'eſt l'origine de ce proverbe.

D. Que veulent dire ces femmes nües en cimier qui ont les cheveux épars, & qui ſont dans des cuves juſqu'au nombril ?

R. Ce ſont des Melluſines, figures chimeriques, empruntées d'un vieux Roman, à qui la Maiſon de Luſignan a donné cours dans le monde.

D. Qui a donné cours à ces figures ?

R. Je vous l'ai déja dit : ce ſont des maſquarades de Tournois faits en tems de Carnaval. Les vieux Romans, & les recits fabuleux des Chevaliers de la table ronde, à qui les Romanciers ont attribué de pareilles figures pour armoiries, ont introduit ces figures dans le Blaſon. Bara & quelques autres Blaſonneurs qui ont recueilli ces ſottiſes, les ont autoriſées : & il y a environ quatre-vingts ans, que ceux qui vouloient ſe faire des armoiries en choiſiſſoient dans ces Auteurs & ont reſuſcité par ce moyen ces Blaſons extravagans.

D. Je connois, ce me ſemble, ſuffiſamment ces figures : venons, s'il vous plait, aux figures *heraldiques ?*

R. Ce ſont les plus eſſentielles au Blaſon, & il y a long-tems que l'on les nomme, Pieces honorables, & ſeantes partitions.

D. Que veulent dire ces mots ?

R. Il faut vous les expliquer en deux differentes Leçons, parce qu'elles demandent plus d'application que les autres figures qui ſe connoiſſent d'elles-mêmes : au lieu que celles-ci ſont plus propres de l'Art heraldique, qui eſt le nom que l'on donne à la connoiſſance du Blaſon.

X. LEÇON.

D. EXpliquez-moi, je vous prie, bien exactement ces pieces honorables, & ces ſeantes partitions ?

R. Pour le faire avec methode il faut reprendre la choſe de plus haut. Vous devez vous ſouvenir de ce que je vous ai dit en la cinquiéme Leçon, que pour aprendre le Blaſon, il falloit aprendre ſix choſes.

D. Je m'en ſouviens : & pour vous faire voir que je retiens fidellement vos inſtructions ; vous voulez bien que ſans vous donner la peine de me les re-

peter, je vous diſe que c'eſt le champ ou le Sol, les Figures, leur poſitions, leur ſituation, les Emaux & les ornemens, qui ſont les ſix principes generaux de l'Art du Blaſon.

R. Fort bien. Or ce ſont toutes ces choſes qui ſont figures heraldiques, & qui compoſent le Blaſon. Car il y a des armoiries de ſimples émaux, d'or, d'argent, d'azur, de gueules, de ſinople, d'hermines & de vairs.

D. Comment cela, ſi le Blaſon ou les armoiries ſont compoſées d'un champ ou ſol & de figures poſées, ou placées ſur ce champ ?

R. C'eſt qu'alors l'Ecu, la Banniere & la cotte d'armes tiennent lieu de figures & de champ, & l'Email ou la couleur diſtingue. Les *Rubis*, Maiſon de Florence, & l'ancienne Maiſon d'Albret portoient de gueules purement. Et l'on dit de ces armoiries, porte d'or plein, de gueules, &c. Comme qui diroit porte l'Ecu plein d'or, plein de gueules, ſur ce principe de Geometrie, que la Figure eſt ce qui eſt fermé de tous côtez & compris dans ſes extremitez. *Figura eſt quæ ſub uno vel pluribus terminis continetur*, Euclid. *Elem l.* 1. Ainſi le cercle eſt une figure enfermée

dans l'enceinte d'une ſeule ligne qu'on nomme circonference.

Le Triangle qui faiſoit l'ancien eſcu,
Le Rectangle,
qui fait la banniere,

& le Rhombe
qui fait le Lozange, ſont vraies figures Geometriques, comme auſſi l'Ovale.

D. Il n'eſt donc aucun Blaſon ſans figure, n'en étant aucun qui ne ſoit ou dans un eſcu, ou dans une banniere? ou en lozange, ou en ovale.

R. Vous le comprenez. C'eſt auſſi ce qui a determiné à marquer les Emaux du Blaſon par des traits, qui les font connoître ſans couleurs dans les graveures & dans les eſtampes. Et c'eſt ce qu'on nomme *hachures*.

D. Apprenez-moi à connoître ces hachures?

R. On marque *l'Or* par des points, comme il y a des ouvrages d'or qui ſont pointillez.

L'*Argent* eſt repreſenté par des fonds blancs ſans aucun trait. L'*Azur* ſe repreſente par des lignes couchées & tirées d'un flanc à l'autre de l'Ecu horizontalement. Les *Gueules* par des traits perpendiculaires de haut en bas. Le *Sinople* par des lignes diagonales de droit à gauche. Le *Sable* tout noir ou par des traits croiſez.

Quelques-uns y ajoûtent le *pourpre* par des traits de gauche à droit.

D. Cette invention eſt agreable. Eſt-elle ancienne ?

R. Non : elle eſt ſeulement du commencement de ce ſiecle, & l'on ne ſait pas bien qui en eſt le premier Inventeur. Quelques-uns l'ont attribuée au P. Petraſancta Jeſuite ; parce qu'on s'en eſt ſervi en l'impreſſion de ſon Livre latin du Blaſon. Vulſon la Colombiere ſe l'eſt voulu attribuer, mais ſon Ouvrage eſt poſterieur à celui de ce Jeſuite, & l'on en voit auſſi la pratique en quelques endroits avant le P. Petraſancta. On

s'en ſert aujourd'hui utilement ſur la vaiſſelle, & dans les cachets, auſſi bien que pour les Eſtampes.

XI. LEÇON.

D. VOus m'avez dit, ce me ſemble, en la quatriéme Leçon que toutes les figures heraldiques ſe pouvoient expliquer par quatre lignes; par la ligne à plomb ou perpendiculaire, par la ligne horizontale ou couchée, & par deux lignes inclinées ou diagonales l'une à droite & l'autre à gauche.

R. Cela eſt vrai: & je veux vous en donner les figures pour mieux determiner vôtre imagination à les entendre.

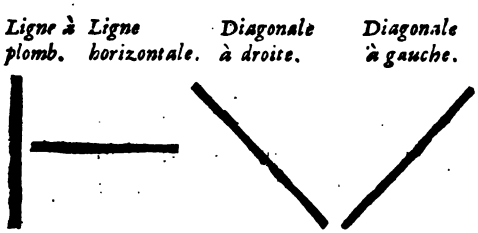

D. Comment ces lignes produiſent-elles les figures heraldiques?

R. Je vous le demontrerai, quand je vous aurai dit, combien il y a d'eſpeces de figures heraldiques.

D. Combien y en a-t-il ?

R. Six, qui ſont

1. Les Partitions.
2. Les Pieces honorables.
3. Les Repartitions.
4. Les Rebattemens.
5. Les Reductions.
6. Les Seances, ou ſeantes partitions.

D. Qu'apellez-vous partitions ?

R. Le partage de l'Ecu en deux par un trait, ou par une ligne, qui fait que le champ eſt de deux emaux diſferens.

La ligne à plomb fait le *parti*.

La ligne horizontale ou couchée le *coupé*.

La ligne inclinée de droite à gauche le *tranché*.

La ligne inclinée de gauche à droite le *taillé*.

Voilà les quatre partitions ſimples, dont il ſe fait des repartitionss

D. Quelles ſont ces repartitions ?

R. L'Ecartelé qui ſe fait de deux lignes croiſées, de la ligne à plomb & de la ligne couchée qui partagent l'Ecu en quatre, dont il étoit écartelé.

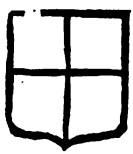

Les *tiercez* ſont auſſi repartitions.

D. Qu'apellez-vous *rebattemens* dans le Blaſon ?

R. Les mêmes pieces repetées comme ſont les faſces, les pals, les bandes, les burelles, les cotices, les jumelles, les tierces, les chevrons, &c. parce qu'ils ſont comme *rebatus*.

D. Et les *Reductions* que ſont-elles ?

R. Les pieces diminuées de la moitié ou d'un tiers de leur juſte largeur.

Le pal retreci ſe nôme *Vergette*.
La bãde retrecie *Cotice* ou *bâton*
La faſce retrecie *faſce en deviſe*, & *trangle*.

Le Chevron retreci *eſtaye*.

D. Qu'apellez-vous ſeances, ou ſeantes partitions ?

R. Les figures heraldiques, qui rempliſſent tout l'Ecu à diſtances égales; comme ſont le faſcé, le pallé, le bandé, l'écartelé, le fuſelé, le lozangé, le fretté, l'échiqueté, les points équi-

pollez, le vairé, l'émanché, &c.

D. Je n'entens rien à tous ces termes.

R. Il n'eſt pas tems de vous les expliquer. Il ſuffit pour le preſent que vous appreniez les principes generaux de l'Art du Blaſon, & dans la ſuite vous connoîtrez le reſte par les figures.

XII. LEÇON.

D. APrés m'avoir inſtruit des figures & des Emaux, il me ſemble que vous devez m'inſtruire des *poſitions*, & des *diſpoſitions* de ces figures.

R. Il eſt vrai : & pour commencer par les poſitions, je vous dirai, qu'il y en a de *fixes*, de *pleines*, de *rapport* & d'*arbitraires*.

D. Je veux tâcher de retenir ces quatre termes *fixes*, *pleines*, de *rapport* & *arbitraires*. Qu'apellez-vous poſitions fixes ?

R. Celles qui ont une place arrêtée & determinée dans l'Ecu, & qui ne change point : comme *le chef* qui occupe toûjours le tiers le plus haut de l'Ecu d'un flanc à l'autre. *La Faſce*

qui occupe le tiers du milieu. *Le Pal*, qui occupe le tiers du milleu en hauteur. *La Bande*, qui occupe le tiers en travers de droite à gauche. *La Barre* le tiers de gauche à droite en travers. *La Croix* dont les quatre branches aboutiſſent aux quatre milieux de l'Ecu, dont elle laiſſe quatre quarrez vuides. *Le Sautoir* au contraire s'étend aux quatre angles, & laiſſe quatre angles vuides à ſes côtez, au-deſſus & au-deſſous. *La Bordure*, qui borde toûjours tout l'Ecu d'un demi tiers tout autour. *L'Orle* qui ſans toucher les bords de l'Ecu tourne tout autour en demi tiers dans le même ſens que la bande. *Le Canton* qui eſt un quarré, qui occupe l'un des quatre quartiers de l'Ecu. *Le chevron*, dont la pointe aboutit ſur le milieu de l'Ecu un peu plus haut vers le chef, & dont les deux jambes s'ouvrent en compas, & s'étendent aux deux angles de la pointe.

D. Sont-ce les ſeules poſitions fixes ?

R. Oüi, à l'égard des figures que nous nommons Heraldiques, qui étant la plûpart les mêmes entre elles, n'ont divers noms qu'à cauſe de leurs diverſes poſitions, comme le Chef, le Pal,

la Faſce, la Bande & la Barre, qui ſont toutes des figures longues de la largeur du tiers de l'Ecu, & qui ne different que par leurs ſituations.

D. Pourquoi dites-vous à l'égard des figures heraldiques ?

R. Parcequ'il y a d'autres figures qui ont des ſituations propres & naturelles, que l'on n'exprime point en blaſonnant, comme les Tours ſont droites, les Arbres, les Piques, les Chandeliers, les Clefs, les Bourdons, les Marteaux, les Billettes, les Fuſées, les Lozanges, les Ecuſſons, les Anchres, les figures humaines, les Croiſſans, &c. auſquels il faut ajoûter les Lions, qui ſont *rempans* en armoiries & les Leopards *paſſans*.

D. N'y a-t-il plus rien à obſerver touchant les poſitions ?

R. Il y a encore le nombre des pieces à obſerver ; parce que ce nombre contribuë beaucoup aux ſituations qu'on leur donne : car deux figures ſe placent l'une ſur l'autre. Trois ſe mettent naturellement deux & une, ou en chefs, ou en faſce, ou en bande, ou en pairle, ou en pal, comme vous avez vû. Quatre ſe mettent deux deux, ou cantonnées. Cinq en croix, en ſautoir,

ou deux deux un. Six ſe mettent trois deux une, ou en orle.

D. Sont-ce là toutes les figures qui ſe comptent?

R. Il y en a quelques autres comme les points équipollez, les pieces qui changent le chef, la faſce, la bande, les croix, les ſautoirs, les bordures, les fuſées & les lozanges accollées, les pendans des lambels, les pointes ou rais des Etoiles, qui en ont cinq, ſix, ſept huit, juſqu'à ſeize; les creneaux des Tours. On compte auſſi les faſces, les bandes, les pals, &c.

Les *jumelles* ſont de deux en deux, & les *Tierces* de trois en trois.

Jumelles. *Tierces.*

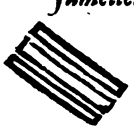

D. Ne pourriez-vous point me donner de regle generale pour ces ſituations?

R. Je veux vous en donner une Geometrique avec des lettres qui vous marqueront par rapport à l'Ecu les aſſiettes differentes des figures.

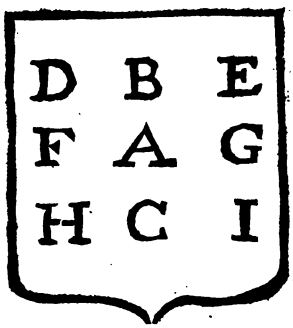

A. Eſt le centre de l'Ecu.
D. Le canton dextre du chef.
B. Le point du chef.
E. Le canton ſeneſtre du chef.
F. Le flanc dextre.
G. Le flanc ſeneſtre.
C. La pointe de l'Ecu.
H. Le canton dextre de la pointe.
I. Le canton ſeneſtre de la pointe.

Quand il n'y a qu'une figure, elle occupe ordinairement le milieu de l'Ecu comme A. Quand elle eſt ainſi placée on ne parle point de ſituation en blaſonnant, parce que c'eſt ſa poſition naturelle.

D. Qu'apellez-vous poſitions pleines ?

R. Celles qui rempliſſent tout l'Ecu par pieces égales, ou comme l'on dit tant plein que vuide : non pas qu'il y ait rien de vuide, mais parce que ces pieces ſont de diferens émaux à égales largeurs ou diſtances.

D. Donnez-m'en des exemples ?

R. Le faſcé, le pallé, le bandé, le barré, le burelé, le cottiçé, le fuſelé, le chevronné, l'échiqueté, le lozangé, le fretté, le parti, le chevronné, le vairé, l'écartelé, les points équipollez, le gironné, l'émanché, le ſemé, les hermines, &c. Termes que vous entendrez mieux en voyant les figures, que par les deſcriptions, que je vous pourrois faire.

D. Paſſons donc aux poſitions arbitraires ?

R. Ce ſont celles des figures à qui l'on change leur ſituation propre & naturelle pour leur en donner une autre telle que l'on veut. Car elles peuvent être droites, couchées, tournées, hautes, baſſes, verſées, contournées ſans rien faire contre les regles du Blaſon.

D. Qu'apellez-vous poſitions de rapoit ?

R. Celles dont les figures ſont pla-

cées à la maniere du chef, de la faſce, de la bande, de la barre, du chevron, du pairle, du ſautoir, de la croix, de l'orle aux cantons, en pointe, aux flancs, aux côtez : comme ſont trois coquilles rangées en chef, une épée poſée en bande, trois étoiles rangées en faſce ou en pal, deux lances paſſées en ſautoir, un croiſſant en chef, & une étoile en pointe, un pal accoſté de ſix roſes, une bande de ſix billetes.

D. Pourquoi apellez-vous ces poſitions de raport ?

R. Parce qu'elles ont raport aux poſitions fixes du chef, de la faſce, de la bande, du pal, aux flancs de l'Ecu, à la pointe, aux cantons, &c.

D. Expliquez-moi, je vous prie, la diſpoſition de ces neuf lettres ?

R. Elles marquent, comme je vons ai déja dit, les divers points de l'Ecu, & ſerviront à déterminer vôtre imagination pour la poſition des figures des Armoiries.

Toute figure miſe au point où eſt la lettre D. eſt dite être au canton dextre du chef : & celle qui eſt en E au canton ſeneſtre.

Celle qui ſera au point B. ſe dit ſimplement en chef. Celle qui eſt en F. au

flanc dextre de l'Ecu, celle qui eſt en G. au flanc ſeneſtre.

Celle qui eſt en C. en pointe, celle qui eſt en H. au canton dextre de la pointe, celle qui eſt en I. au canton ſeneſtre de la pointe. Ainſi il faut que vous connoiſſiez bien ce que c'eſt que chef, que pointe & flanc, ce que vous verrez par cette figure.

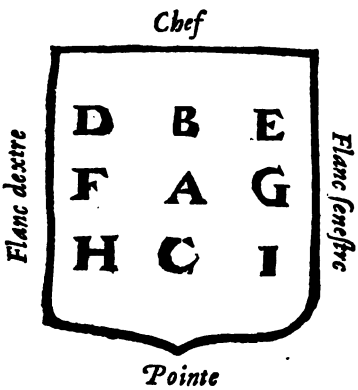

D. Je les connois : mais quand il y a pluſieurs figures, comment en faut-il expliquer la poſition ?

R. Vous l'entendrez par les mêmes lettres.

Trois figures diſpoſées comme D.B.E. ſont dites rangées en chef. Si elles ſont comme F.A.G. elles ſont dites rangées en faſce, comme H.C.I. Elles ſont rangées en pointe.

Si elles ſont comme B.A.C. Elles ſont dites rangées en pal. Comme D.A.I. rangées en bande. Comme E.A.H. rangées en barre. Comme D.F.H. en pal au flanc dextre. En E.G.I. En pal au flanc feneſtre.

Si elles ſont comme D.E.C. elles ſont dites *deux & une* comme les trois fleurs de lys de France, & c'eſt la ſituation la plus ordinaire de trois pieces en armoiries, ainſi il n'eſt pas neceſſaire ſi l'on veut de dire *deux & une*, cela s'entendant aſſez, parce que c'eſt l'uſage.

Si elles étoient comme D.E.C. elles ſeroient dites mal ordonnées, parce la poſition ordinaire eſt la precedente comme je vous ai dit.

D. Quand il y a plus grand nombre de figures, & qu'elles ſont quatre, cinq, ou ſix : comment les blaſonnez-vous.

R. Quatre figures miſes comme D.E.H.I. ſe diſent *deux deux*. Par exemple il porte quatre étoiles, quatre

beſans, quatre croiſſans 2. 2.

S'il y en a cinq diſpoſées comme B.A.C.F.G. on les dit en *croix*, Comme D.A.I.E.H *en ſautoir*.

Comme D.E.A.C. *en pairle*.

Quand il y en a ſix, ſept, huit ou neuf comme D.B.E.G.I.C.H.F. elles ſont dites miſes *en orle*.

Quand il y a au point A. une petite figure, au milieu de pluſieurs autres differentes figures, cette petite figure eſt dite *en Abyſme*, ou au centre de l'Ecu.

D. Voilà une figure qui enſeigne bien des choſes.

R. Je vous en donnerai des exemples de toutes les manieres, qui vous feront encor mieux entendre cela.

D. Sont-ce là toutes le poſitions ?

R. Non, ce ſont les plus communes. Il y en a de reciproques.

XIII. LEÇON.

D. QU'apellez-vous poſitions reciproques ?

R. Celles qui ſont mutuelles entre deux ou pluſieurs figures : comme ſont deux clefs *addoſſées*, qui ſe tournent le

dos, deux Lions *affrontez*, deux animaux *acculez* l'un à l'autre, deux *Contrepaſſans* deux *Contrerampans*.

L'écartelé, l'équipollé, le componé, l'échiqueté, le vairé, le bandé, le palé, contrepallé, &c. dont les émaux ſont alternez reciproquement.

D. N'ya-t-il que ces poſitions reciproques ?

R. Il y en a deux autres qu'il eſt important de ſavoir.

C'eſt celle que l'on apelle *de l'un à l'autre*, & celle que l'on dit *de l'un en l'autre*.

De l'un à l'autre, c'eſt quand le champ eſt coupé, ou tranché, ou écartelé de deux émaux differens, & qu'il y a une figure qui poſe ſur les deux Emaux, & qui eſt auſſi reciproquement des deux mêmes émaux, mais en oppoſition le metal ſur la couleur, & la couleur ſur le metal. Comme qui diroit ; un tel porte parti d'or & de gueules à un chevron de l'un à l'autre, c'eſt-à-dire de gueules ſur or & d'or ſur gueules.

De l'un en l'autre, c'eſt quand il y a pluſieurs figures ſur un champ parti ou tranché, ou coupé. Comme Moneſtier porte d'argent, coupé dazur à ſix

fleurs de lys de l'un en l'autte, c'eſt-à-dire, trois d'azur ſur l'argent, & trois d'argent ſur l'azur.

D. Sont-ce là toutes les poſitions ?

R. Non, il y en a d'irréguliéres, que de longs diſcours ne vous expliqueroient pas aſſez, les figures vous les feront entendre.

D. Les poſitions ſont donc l'un des principaux miſteres de l'Art du Blaſon, puiſque'il y en a de tant d'eſpeces, qu'il faut neceſſairement les ſpecifier ?

R. Vous avez raiſon de les apeller l'un des principaux miſteres du Blaſon, parce qu'en effet c'eſt ce qu'il y a de plus difficile, & ce qui a fait naître une infinité de termes pour énoncer toutes ces poſitions, particuliérement pour les figures qui peuvent avoir diverſes ſituations. Car, par exemple, la *Faſce* dont la poſition naturelle eſt d'ocuper horizontalement le milieu de l'Ecu, & de remplir le tiers de ſa largeur peut être hauſſée, ou baiſſée, quand elle eſt plus haute ou plus baſſe que ce milieu. Le Chevron peut-être abaiſſé, verſé, couché, contourné, & deux chevrons entrelaſſez, adoſſez ou apointez.

La Faſce, le Pal, le Chevron, la bande, la Barre, le Sautoir peuvent *Brocher* ſur d'autres pieces ou figures.

Les Chefs de Patronage, de Chevalerie, abbaiſſent neceſſairement les chefs des armoiries, où l'on ajoûte ces chefs de Patronage. Ainſi quand un Cardinal qui a un chef dans ſes armoiries, met en chef au-deſſus les armoiries du Pape dont il eſt créature, & quand un Commandeur de Malte qui a un chef en ſes armoiries, met au deſſus un chef de ſon Ordre, ces chefs des armoiries ſont pour lors dits abbaiſſez ſous celui des armes du Pape, ou des armes de la Religion. Mais c'eſt trop vous en aprendre d'abord, il faut reſerver ces dificultez pour un tems auquel vous ſerez plus inſtruit. Paſſons aux diſpoſitions des figures.

XIV. LEÇON.

D. LEs poſitions & les diſpoſitions ne ſont-elles pas une même choſe?

R. Non: ce ſont deux choſes differentes qu'il ne faut pas confondre.

D. Qu'apellez-vous donc diſpoſition?

R. Le ſens dans lequel eſt miſe une figure, qui a diverſes faces, ſelon leſquelles elle peut être differemment placée.

D. Quelles ſont ces figures ?

R. Il y en a un tres-grand nombre. Une tête peut être miſe de front & en profil. De même un caſque, une clef à cauſe de ſon anneau, de ſon paneton & de ſon dos, peut avoir diverſes diſpoſitions ; de même une fléche & une pique à cauſe de leurs pointes & de leurs fers. Une tour peut être ronde, quarrée, couverte, crenelée, chaſtelée, ouverte, fermée, flanquée, accompagnée d'un avant-mur, &c.

D. Je conçois ces differences, & la neceſſité qu'il y a de les exprimer.

R. Il y en a quantité d'autres dont je vous ai déja parlé, en vous parlant des figures naturelles & artficielles. Comme le Soleil naiſſant, couchant horizonté ; les figures humaines nuës, vêtuës, &c. des arcs cordez, tendus, couchez, &c. C'eſt ce qui fait les attributs du Blaſon, à qui on a donné le nom de *Termes*, que Meſſieurs de l'Academie ont inſerez dans leur Dictionnaire des Arts & des Sciences, où ils ont expliqué la plûpart de ces termes,

ſur les premieres éditions de Methode.

D. Le nombre des figures ne cor
bue-t-il rien à ces differentes di
ſitions ?

R. Il y contribuë beaucoup, pu
qu'outre les poſitions de rapport do
je vous ai déja parlé, pluſieurs lanc
ou pluſieurs épées peuvent être fretée
ou entre-laſſées les unes dans les autres.
Trois anneaux peuvent auſſi être entre-
laſſez, de même les croiſſans. Des clefs
peuvent être addoſſées ou affrontées.
Trois fleches ou trois dards peuvent
être empoignez, &c.

D. Faut-il toûjours ſpecifier le nom-
bre des pieces ?

R. Oüi : à moins que tout l'Ecu n'en
ſoit rempli à égales diſtances & tant
plein que vuide.

D. Vous m'avez dit, ce me ſemble,
que c'étoient les poſitions pleines ?

R. Il eſt vrai. Mais touchant ces po-
ſitions pleines il y a certaines choſes à
obſerver.

D. Et quoi ?

R. Par exemple, quoique l'échi-
queté rempliſſe tout l'Ecu, il faut en
compter les *tires*, ou les rangs d'é-
chiquier en face, & dire échiqueté
de

de ſix, ſept, ou huit tires.

Le Faſcé eſt de quatre, ou de ſix. Car quand les faſces paſſent ce nombre elles changent de nom, & deviennent bureles, comme je vous ai dit en parlant des diminutions. Ainſi il faut dire *burelé* de huit ou de dix pieces. De même pour le gironné qui eſt de ſix pieces, il faut quand les girons paſſent ce nombre, dire gironné de huit, de douze, & de ſeize pieces.

On doit auſſi ſpécifier les traits ou tires du Vairé.

L'Equipollé eſt toûjours de neuf pieces quarrées, & l'on dit cinq points d'or équipollez à quatre d'azur.

D. Y a-t-il des figures qui ne ſoient pas ſujettes à ces variations ?

R. Oüi : particulierement les rondes comme les beſans, & les tourteaux, les roües, les annelets, &c. Mais il y en a d'autres qui peuvent avoir une autre poſition que leur poſition ordinaire dans le Blaſon. Ainſi les billettes, qui ſont ordinairement droites peuvent être couchées, ou miſes dans le ſens de la bande. De même les fuſées, les lozanges, les macles & les ruſtres, qui ſont en Blaſon ordinairement ſur leurs pointes.

D. Quand eſt-ce qu'on n'eſt pas obligé à ſpécifier le nombre des pieces ?

R. Quand tout l'Ecu en eſt tellement rempli, qu'il y a des moitiées ou des bouts des figures, qui ſe perdent dans les extremitez de l'Ecu ; car alors on le dit ſemé d'hermines, de fleurs de lis, d'Aiglettes, de Roſes, de Billettes, d'Etoiles, &c. Mais quand ces figures paroiſſent toutes entieres, en quelque nombre qu'elles ſoient il faut ſpécifier ce nombre.

D. Eſt-ce là tout ce qui ſe peut ſçavoir touchant les diſpoſitions ?

R. Ce n'en eſt qu'une partie & la moins conſiderable.

D. Quelles ſont donc les autres ?

R. Ce ſont celles des figures Heraldiques, qui peuvent recevoir encore un plus grand nombre de variations, les unes communes à la plûpart des figures, les autres plus particulieres de quelques-unes ?

D. Quelles ſont les plus communes ?

R. C'eſt que ces figures peuvent être ondées, vivrées, chargées, ſommées, alezées, crenelées, breteſſées, échiquetées, lozangées, engreſlées, endentées, émanchées, parties, retrai-

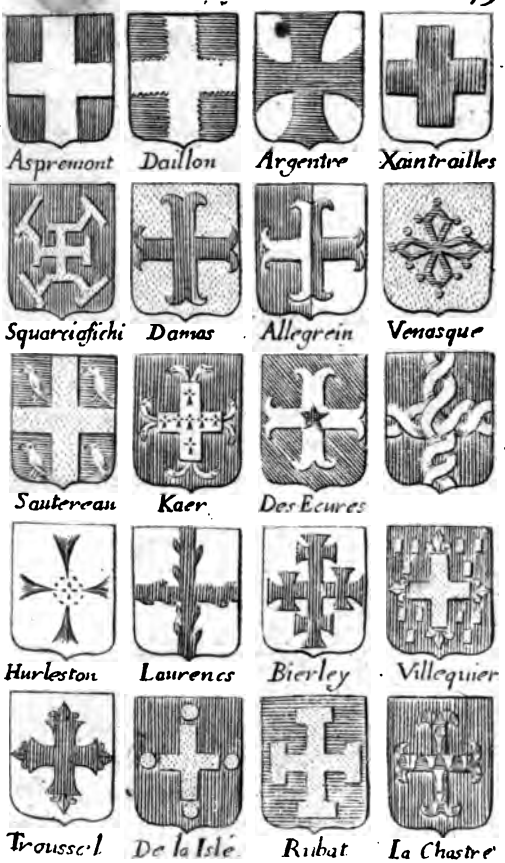
Aspremont
Daillon
Argentre
Xaintrailles
Squarciafichi
Damas
Allegrein
Venasque
Sautereau
Kaer
Des Ecures
Hurleston
Laurences
Bierley
Villequier
Trousse-l
De la Isle
Rubat
La Chastre

tes, maſſonnées, baſtillées, &c. Ainſi il y a des chefs chargez, baſtillez, échiquetez, lozangez, endentez, &c. Des Faſces bretteſſées, crenelées, baſtillées, vivrées, ondées, retraites, &c. De même des chevrons, des ſautoirs, des pals, des croix, &c.

D. A propos de croix; il me ſemble que j'en ai remarqué de pluſiurs formes differentes.

R. Vous avez raiſon; & je veux devant que d'aller plus avant dans nos Inſtructions, vous en faire remarquer quarante differentes, avec les noms des Familles ou des Communautez qui les portent, & vous les blaſonner exactement, pour donner un peu d'exercice à vôtre imagination & à vôtre memoire.

D. Vous me ferez plaiſir.

XV. LEÇON.

R. LA croix ordinaire ſe nomme croix plaine *crux plana*, comme celle de Savoie, &c.

ASPREMONT en Lorraine de gueules à la croix d'argent. Elle eſt dite engreſlée, quand elle a une eſpece de

dentelle ſur tous les bords.

D'Aillon du Lude, d'azur à la Croix engreſlée d'argent.

Elle eſt dite pattée, quand ſes quatre extremitez s'élargiſſent comme *Argentré* en Bretagne, d'argent à la Croix pattée d'azur.

Elle eſt dite alezée, ou coupée, ou retrecie, quand de nul de ſes bouts elle ne touche aux bords de l'Ecu.

Xaintrailles, d'argent à la Croix aleſée de geules.

Celle des *Squarciafichi* de Genes, eſt d'autant plus extraordinaire, qu'étant potencée, c'eſt-à-dire, terminée par quatre plates bandes, elle eſt repotencée ou cramponnée en quatre endroits au bout droit d'en haut, au droit du côté dextre & aux deux d'en bas.

Celle de *Damas* eſt anchrée, c'eſt-à-dire, crochuë en ſes extremitez comme les anchres des Vaiſſeaux.

Celle des *Allegrains*, eſt non-ſeulement anchrée, mais partie de l'un à l'autre d'argent, & de gueules. L'Ecu étant contreparti de même, ainſi on dit :

Allegrain parti de gueules & d'argent, à la croix anchrée, contrepartie de l'un à l'autre.

Celle des *Venaſques*, ſemblable à celle

des Comtes de Toloſe dont ils ſe diſent deſcendus eſt vuidée, c'eſt-à-dire, percée à jour, clechée, c'eſt-à-dire, qu'elle a ſes quatre extremitez comme les anciens anneaux des clefs, & pommettée, c'eſt-à-dire, qu'à chaque angle des anneaux il y a une pomme ; ainſi on blaſonne ces armoiries d'or à la Croix vuidée, clechée, & pommettée de gueules.

La Croix des *Sauteraux* de Dauphiné, eſt accompagnée de quatre oiſeaux de proye d'argent bequez, membrez, & grillettez, d'Or. On di bequé pour le bec, membré pour les jambes, grillettés pour les ſonnettes.

La Croix des KAER en Bretagne, eſt dite en termes d'armoiries Gringolée, c'eſt-à-dire, que ſes extremitez ſe terminent en huit têtes de Serpens, que le vulgaire nomme gargoüilles, & par corruption gringoles, ainſi il faut blaſonner,

KAER en Bretagne, de gueules à la croix d'Hermine gringolée d'or.

Celle des DES-ESCURES en Bourbonnois, eſt anchrée & chargée d'une etoile en cœur, c'eſt-à-dire, au milieu, ou au centre de la croix.

DES-ESCURES, de ſinople à la croix anchrée d'argent chargée en cœur d'une étoile de ſable.

Il s'en peut faire de cordes & de cables comme celle qu'Upton donne en Angleterre à un nouvel annobli de deux tortils de cables ; ces croix ſe diſent cablées.

HURLESTON en Angleterre, d'argent à une croix de quatre queuës d'hermine abouttées.

LAURENCS, d'argent à une croix écotée de gueules.

BIERLEY, d'argent à une croix recroiſetée de gueules.

VILLEQUIER, de gueules à une croix fleurdeliſée d'or acompagnée de douze billettes de mêmes.

TROUSSEL, une croix pattée & fleurdeliſée.

DELISLE, une croix pommettée.

RUBAT, une croix potencée.

LA CHASTRE, une croix anchrée de vairs.

La croix des *Tobeſticke* en Sileſie, eſt une croix que nous nommons croix de Lorraine, parce qu'une ſemblable croix eſt l'ancienne deviſe de la Maiſon de Lorraine. C'eſt une croix Grecque alezée à double traverſe, la traverſe

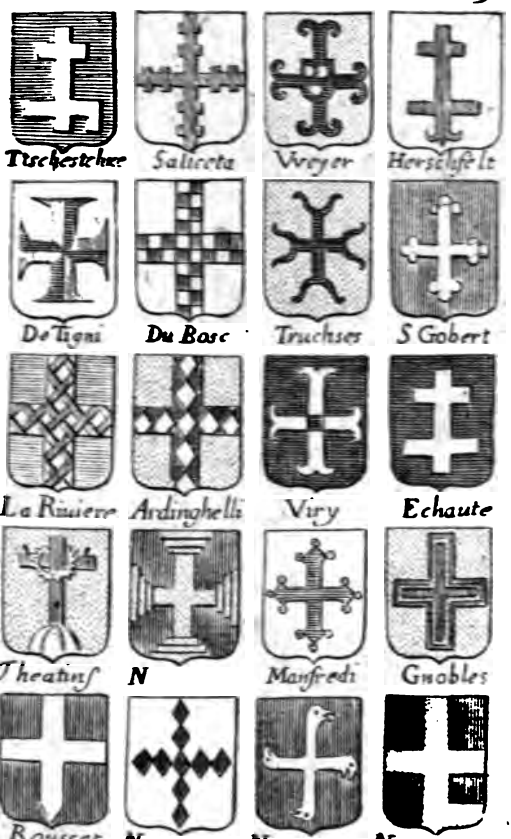
Tuchesthee
Salicota
Vreyer
Herselsfelt
De Tigni
Du Bosc
Truchses
S Gobert
La Riuiere
Ardinghelli
Viry
Echaute
Theatins
N
Manfredi
Gnobles
Rousset
N
N
N

la plus haute plus courte que la baſſe ; ici la plus baſſe eſt cramponnée à ſeneſtre ; il faut donc dire, porte d'azur à la croix de Lorraine d'argent cramponnée au flanc ſeneſtre de la traverſe d'en bas.

Celle de *Salicata* à Genes, eſt breteſſée ou recroiſettée à double.

Celle des *Vveyers*, au païs du Rhin, eſt recercelée en ſes extremitez, & chargée en cœur d'un écuſſon de ſable à trois beſans d'or.

Herschfelt, Abbaie d'Allemagne, a pour armoiries une croix de Lorraine, dont le pied eſt *enhendé* ; ce terme vient de l'Eſpagnol *enhendido*, qui ſignifie refendu : ces croix à refente ſont communes dans les armoiries d'Allemagne.

Celle de *Tigny*, eſt alezée, pattée, & écartelée.

Celle du *Boſc*, en Normandie, eſt échiquetée.

Celle des *Truchſes*, fourchetée.

Celle de S. *Gobert*, trefflée.

Celle de la *Riviere*, frettée.

Des *Ardinghelli*, lozangée.

De *Viry*, ouverte en fer de moulin.

Echaute, porte celle de Lorraine.

La Croix longue ſur un mont avec

la couronne d'Epine, & les clous, ſe nomme Croix du Calvaire. Les Peres Théatins la portent ainſi, parce que leur Congregation commença le jour de l'Exaltation de la ſainte Croix.

Celle qui la ſuit ſe dit perronnée.

Celle des *Manfredy* de Luques, eſt retranchée & pommettée.

Celle des *Knolles* d'Angleterre, eſt reſarcelée d'or.

Celle des *Rouſſets*, eſt au pied fichée.

La ſuivante eſt de lozanges.

La penultiéme guivrée.

Et la derniere a le pied cramponné contre le flanc feneſtre de la pointe.

D. Voilà bien des termes differens pour une ſeule figure ?

R. La plûpart des autres figures ont de ſemblables atributs, principalement les Animaux.

Les Lions *armez, lampaſſez, couronnez, vilenez, évirez, mornez, rampans, paſſans, poſez, leopardez, accroupis, addoſſez, acculez, contrerampans, contournez.*

Les Vaches, & Belliers ou Moutons, *acornez, clarinez, accollez, paſſans, paiſſans, &c.*

Les Taureaux *furieux.*

Les Cerfs *élancez, chevillez, couchez.*

ſommez de tant de cors.

Les Chiens *courans, rampans, aſſis.*

Les Chevaux *gays, houſſez, bardez, éfarez.*

Les Buffles *bouclez.*

Les Ours & Chameaux *emmuſelez,*

Les Serpens *ailez, tortillez, pliez en rond.*

Les Coqs *creſtez, barbez, bequez, &c.*

Les Aigles *bequées, membrées, armées; diademées, eſployées à deux têtes, demembrées.*

Les Dauphins, *ſont barbez, lorrez, peautrez, pamez.*

Les Colombes & autres oiſeaux, *volans, eſſorez perchez.*

Les Oiſeaux de leurre *chaperonnez, perchez, grilletez, empietans.*

Le Phenix *ſur ſon immortalité.*

La Gruë avec ſa *vigilance.*

Le Pelican avec ſa *piété.*

D. Outre les Animaux y a-t-il de pareils attributs pour d'autres figures?

R. Les Coquilles ſont *oreillées.*

Les Cloches *bataillées.*

Les Fers à cheval *cloüez.*

Les Dards, & fléches, *armez, fuſtez empennez, encochez.*

Les Badelaires *anchez, rivez, clouez liez.*

Les cors, trompes, huchets, *liez, enguichez, virolez.*

Les Vaiſſeaux, *flottans, equippez.*

Les Anchres ont leurs *Stangues*, leurs *Trabes*, & leurs *Gumenes.*

Les Caſques ſont *tarrez, de front, ou de pourſil.*

Les Tours ſont *maſſonnées, crenelées, dongeonnées, ajourées, couliſſées, ouvertes, couvertes, giroüettées, buttées, pignonnées.*

Les Maiſons ſont *eſſorées, ouvertes.*

Les Haches, Marteaux, &c. *emmanchez, & embontez.*

Les Luths, Violons, &c. *cordez.*

Les Eſpées *hautes, croiſées, pommettées.*

Les Couronnes, & annelets *enfilez, enlaſſez, &c.*

Les voiles de Vaiſſeau *en poupe.*

Les Gonfanons *frangez.*

Les têtes des Mores, *tortillées.*

Les têtes des femmes *coëffées, couronnées, chevelées.*

Les Mains *appaumées.*

Les Chefs *coûſus.*

Les armoiries des puiſnez *briſées*, celles des aînez *pleines.*

Les armoiries des femmes, *parties ou accolées à celles de leurs Maris.*

Les Ecus *panchez*, *accolez*, *liez*, *arrondis*, *couronnez*, *tymbrez*. &c.

D. Vous m'accablez de termes où je ne comprens rien.

R. Je vous ai déja dit plusieurs fois, qu'il n'y a que les figures qui puissent vous les faire entendre : mais il est necessaire auparavant de vous faire un Dictionnaire Alphabetique de tous ces termes, & de vous les expliquer, aprés quoi je vous donnerai des exemples de toutes ces figures avec leurs attributs.

XVI. LEÇON.

DICTIONAIRE ALPHABETIQUE des termes du Blason.

A.

Abaissé, se dit des pieces qui sont au-dessous de leurs situations ordinaires ; comme le chef qui occupe ordinairement le tiers de l'écu le plus haut, peut être abaissé sous un autre chef de Concession, de Patronage, de Religion, &c.

Ainsi les Commandeurs & Cheva-

liers de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, qui ont des chefs dans leurs armoiries, les abaiſſent neceſſairement ſous celui de leur Religion.

La Faſce peut auſſi être abaiſſée quand on la place plus bas que le tiers du milieu de l'Ecu qu'elle occupe ordinairement.

Le Chevron de même.

Le vol, & les ailes des oiſeaux peuvent auſſi être abaiſſez, quand au lieu d'être élevez vers le chef de l'Ecu, ils deſcendent vers la pointe.

Abbouté ſe dit de quatre hermines dont les bouts ſe répondent & ſe joignent en croix.

Accollé ſe prend en Blaſon en quatre ſens differens. 1. pour deux choſes attenantes & jointes enſemble. Ainſi les Ecus de France & de Navarre, ſont accollez ſous une même couronne, pour les armoiries de nos Rois. Les femmes accollent leurs Ecus à ceux de leurs Maris. Les fuſées, les lozanges, & les macles ſont accolées, quand elles ſe touchent de leurs flancs ou de leurs pointes, ſans remplir tout l'Ecu. Comme les trois lozanges de Nagu. 2. *Accollé* ſe dit des chiens, des vaches, & autres animaux qui ont des colliers ou

des couronnes passées dans le col, comme les cygnes, les aigles, &c. 3. Des choses qui sont entourtillées à d'autres comme une vigne à l'échalas, un serpent à une colomme, ou à un arbre, &c. 4. On se sert de ce terme pour les clefs, bâtons, masses, espées, bannieres & autres choses semblables qu'on passe en sautoir derriere l'Ecu.

Accompagné, se dit de quelques pieces honorables, quand elles en ont d'autres en séantes partitions. Ainsi la Croix se dit accompagnée de quatre étoiles, de quatre coquilles, de seize alerions, de vingt billettes, & quand ces choses sont également disposées dans les quatre cantons qu'elle laisse vuides dans l'Ecu. Le Chevron peut être accompagné de trois croissans, deux en chef, & un en pointe, de trois roses, de trois besans, &c. La Fasce peut être accompagnée de deux lozanges, deux molettes, deux croisettes, &c. L'une en chef, l'autre en pointe, ou de quatre tourteaux, quatre aiglettes, &c. deux en chef & deux en pointe. Le Pairle peut être accompagné de trois pieces semblables, une en chef, deux en flanc : le Sautoir de quatre, une en chef, une en pointe,

deux aux flancs. On dit le même des pieces miſes dans le ſens de celles-là, comme deux clefs en ſautoir, trois poiſſons mis en pairle, &c.

Accorné, ſe dit de tous les animaux qui ont cornes, quand elles ſont d'autres couleurs que l'Animal.

Accoſté, ſe dit de toutes les pieces de longueur, miſes en pal ou en bande, quand elles en ont d'autres à leurs côtez. Ainſi le pal, peut être accoſté de deux, de quatre, ou de ſix annelets, trois d'un côté, & trois de l'autre, de même un arbre une lance, une pique, une épée, &c. On dit le même de la bande, quand les pieces qui ſont à ſes côtez, ſuivent le même ſens qu'elle. Ainſi on la dira accoſtée de 2. de 4. & de ſix billettes, quand elles ſeront couchées dans le même ſens, trois d'un côté & trois d'un autre, ſuivant l'étenduë de la bande. Quand elles ſont droites, elles ſont dites acompagnées de 2. 4. ou ſix fleurs comme de lys, dont il faut énoncer la ſituation, particulierement quand il y en a ſix, parce qu'elles peuvent être miſes en orle. Quand ce ſont des pieces rondes, comme tourteaux, beſans, roſes, annelets, on peut ſe ſervir indifferemment du

terme *Accoſté* ou *Accompagné*.

Accroupy, ſe dit du Lion, quand il eſt aſſis, comme celui de la ville d'Arles, & celui de Veniſe. On dit le même de tous les animaux ſauvages, qui ſont en cette poſture, & des liévres, lapins, & conils qui ſont ramaſſez, ce qui eſt leur poſture ordinaire, quand ils ne courent pas.

Acculé, ſe dit d'un cheval cabré, quand il eſt ſur cul en arriere, & de deux canons oppoſez ſur leurs affuts, comme les deux que le grand Maître de l'Artillerie, met au bas de ſes armoiries, pour marque de ſa Dignité.

Addextré, ſe dit des pieces qui en ont quelqu'autre à leur droite, comme un pal, qui n'auroit qu'un Lion ſur le flanc droit, ſeroit dit addextré de ce Lion.

Addoſſé, ſe dit de deux animaux qui ſont rampans, les dos tournez, comme deux Lions, &c. Deux clefs, ſont auſſi dites addoſſées, quand leurs pannetons ſont tournez en dehors, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, de même deux Faux, & generalement tout ce qui eſt de longueur, & qui a deux faces differentes, comme les haches, les doulloires, les marteaux, &c.

Affronté, eſt le contraire d'addoſſé, & ſe dit de deux choſes qui ſont oppoſées de front, comme deux Lions, ou deux autres animaux.

Aiguiſé, ſe dit de toutes les pieces, dont les extremitez peuvent être aiguës, comme le pal, la faſce, la croix, le ſautoir

Ajouré, ſe prend pour une ouverture du chef, de quelque forme qu'elle ſoit, ronde, quarrée, en croiſſant, &c. pourveu qu'elle touche le bout de l'Ecu. Il ſe dit encore des jours d'une tour, & d'une maiſon, quand ils ſont d'autre couleur.

Aiſlé, ſe dit de toutes les pieces qui ont des aiſles contre nature, comme un Cerf aîlé, un Lion aîlé, & des animaux volatils, dont les aiſles ſont d'autres couleurs que le corps.

Alezé, ſe dit des pieces honorables, retraites de toutes leurs extremitez, comme un chef, une faſce, & une bande qui ne touchent pas les deux bords, ou les deux flancs de l'Ecu, ſont pieces alezées. De même la croix, & le ſautoir, qui ne touchent pas les bords de leurs quatre extremitez.

Allumé, ſe dit des yeux des animaux, quand ils ſont d'autre couleur, & d'un

bucher ardent. On dit le même d'un flambeau, dont la flâme eſt d'autre couleur.

Anché, ſe dit ſeulement d'un cimeterre recourbé.

Anglé, ſe dit de la croix, & du ſautoir, quand il y a des figures longues à-pointes, qui ſont mouvantes de ces Angles. La Croix de Malthe des Chvaliers François eſt anglée de quatre fleurs de lys, celle de la Maiſon de Lambert en Savoye, eſt anglee de raions, & celle des Machiavelli de Florence, eſt anglée de quatre cloux.

Animé, ſe dit de la tête d'un cheval & de ſes yeux, quand ils paroiſſent avoir action.

Antique, ſe dit des couronnes à pointes de raions, des coëffures anciennes, Grecques ou Romaines, parce que ces choſes ſont antiques & ne ſont pas de l'uſage moderne. Ainſi on dit des Buſts des Rois couronnez à l'antique, des têtes & buſts de femmes coëffées à l'antique. On peut dire le même des vêtemens, des bâtimens, & des niches Gotiques, qui ſont les armoiries de certaines villes, comme celles de Monpellier, ſont une Image de Nôtre-Dame, ſur ſon ſiege à

l'antique en forme de Niche.

Appaumé, ſe dit de la main ouverte dont on voit le dedans, qui eſt le paume.

Appointé, ſe dit de deux choſes, qui ſe touchent par les pointes, comme deux chevrons peuvent être appointez, trois épées miſes en pairle, peuvent être appointées en cœur, trois fleches de même, &c.

Ardent, ſe dit d'un charbon allumé.

Armé, ſe dit des ongles des Lions, des grifons, des aigles, &c. & des fleches, dont les pointes ſont d'autre couleur que le fuſt. Il ſe dit auſſi d'un Soldat & d'un Cavalier, comme celui des Armes de Lithuanie.

Arraché, ſe dit des arbres & autres plantes, qui ont des racines qui paroiſſent, & des têtes & membres d'animaux, qui ne ſont pas coupez nets, & qui ont divers lambeaux & filamens encore ſanglans ou non ſanglans, qui paroiſſent des pieces arrachées avec force.

Arreſté, ſe dit d'un animal qui eſt ſur ſes quatre pieds, ſans que l'un avance devant l'autre, qui eſt la poſture ordinaire des animaux que l'on appelle paſſans.

Arrondi, ſe dit de certaines choſes qui étant rondes naturellement ou par artifice, ont certains traits en armoiries, qui ſervent à faire paroître cet arrondiſſement, comme les boules, pour les diſtinguer des tourteaux & des beſans, & les troncs d'arbres.

Aſſis, ſe dit de tous les animaux domeſtiques, qui ſont ſur leur cul, comme les chiens, chats, écureuls, &c.

XVII. LEÇON.

B

Baillonné, ſe dit des animaux, qui ont un bâton entre les dents, comme les lions, les ours, les chiens, & les cochons.

Bandé, ſe dit de tout l'Ecu couvert de bandes, ou des pieces bandées comme le chef, la faſce, le pal, & même quelques animaux, comme le Lion de Heſſe.

Barbé, ſe dit des coqs, & des dauphin, quand leur barbe eſt d'un autre émail.

Bardé, ſe dit d'un cheval paré,

Barré, ſe dit dans le même ſens que

bandé, de l'Ecu & des pieces couvertes de barres, qui vont diagonalement de gauche à droite.

Baſtillé, ſe dit des pieces qui ont des creneaux renverſez, qui regardent la pointe de l'Ecu.

Bataillé, ſe dit d'une cloche, qui a le batail d'autre émail qu'elle n'eſt.

Bequé, ſe dit des oiſeaux, dont le bec eſt d'autre émail.

Beſanté, ſe dit d'une piece chargée de beſans, comme une bordure bezanteé de 8. pieces.

Bigarrée, ſe dit du papillon, & de tout ce qui a diverſes couleurs.

Billetté, ſe dit du champ ſemé de billettes.

Biſſé, eſt un ſerpent, & vient de l'Italien *Biſcia*.

Bordé, ſe dit des croix, des bandes, des gonfanons, & de toutes autres choſes, qui ont des bords de differents émaux.

Bouclé, ſe dit du collier d'un levrier & d'un autre chien qui a des boucles.

Bourdonné, ſe dit d'une croix, dont les branches ſont tournées & arrondies en bourdons de Pelerins.

Boutonné, ſe dit du milieu des roſes & des autres fleurs, quand il eſt d'au-

tre couleur que la fleur, il ſe dit auſſi d'un roſier qui a des boutons, & des Fleurs de lys épanoüies, comme celle de Florence dont ſortent deux boutons.

Breteſſé, ſe dit des pieces crenelées haut & bas en alternative, comme la bande des Scarrons.

Briſé, ſe dit des armoiries des puînez & cadets d'une famille, où il y a quelque changement par addition, diminution ou alteration de quelque piece pour diſtinction des branches. Il ſe dit encore des chevrons dont la pointe eſt déjointe, comme ceux des Violes. C'eſt une erreur d'appeller les autres briſez.

Brochant, ſe dit des pieces qui paſſent ſur d'autres, comme une faſce ou un chevron qui broche ſur un Lion. Les chevrons de la Rochefoucaut brochent ſur des burelles.

Burelé, ſe dit de l'Ecu rempli de longues liſtes de flanc à flanc, juſques au nombre de dix, douze ou plus, à nombre égal, & de deux émaux differens.

paroiſſent d'autre email.

Colleté, ſe dit des animaux, qui ont collier.

Componné, ſe dit des bordures, paux, bandes, faſces & croix ſautoirs, qui ſont compoſées de pieces quarrées d'Emaux alternez, comme une tire d'Echiquier. Ainſi la bordure de Bourgogne, & la bande de Vallins, ſont componées, la bordure de Seve, eſt contrecomponée, parce que leur Ecu étant faſcé d'or & de ſable, & la bordure componée de même, les compons d'or répondent aux faſces de ſable, & ceux de ſable aux faſces d'or.

Contourné, ſe dit des animaux, ou des têtes des animaux, tournées vers la gauche de l'Ecu.

Contrebandé, contrebarré, contrebreteſſé, contrecartelé, contrefaſcé, contrefleuré, contrepallé, contrepotencé, contrevairé, ſont pieces dont les bandes, barres, bréteſſes, écartelures, faſces, fleurons, paux, potences, & vairs ſont oppoſez.

Contrepaſſant, ſe dit des animaux, dont l'un paſſe d'un côté, l'autre d'un autre.

Cordé, ſe dit des luths, harpes, violons, & autres inſtrumens ſemblables, &

& des Arcs à tirer, quand leurs cordes ſont de different émail.

Coticé, ſe dit du champ ou de l'Ecu, rempli de dix bandes de couleurs alternées.

Couché, ſe dit du Cerf, Lion, Chien, & autres animaux.

Couliſſé, ſe dit d'un château, & d'une tour, qui ont la herſe ou couliſſe à la porte.

Coupé, ſe dit de l'Ecu partagé par le milieu horizontalement en deux parties égales, & des membres des animaux qui ſont coupez nets, comme la tête, cuiſſes, &c.

Couplé, ſe dit des chiens de chaſſe, liez enſemble.

Courant, de tout animal qui court.

Courbé, eſt la ſituation des Dauphins, & des Bars qui ne s'exprime pas, leur étant naturelle, & propre en armoiries. Il ſe dit des faſces un peu voutées en arc.

Couronné, ſe dit des Lions, du Caſque, & des autres choſes, qui ont couronne.

Couſu, ſe dit du chef, quand il eſt du métal ſur métal ou de couleur ſur couleur, comme aux armoiries des Villes de Paris & de Lion, & des Mai-

ſons de Bonne, de la Croix-Chevrieres & autres en Dauphiné, & ailleurs.

Couvert, ſe dit d'une tour qui a un comble.

Cramponné, des croix & autres pieces, qui ont à leurs extrêmitez une demie potence.

Crenelé, ſe dit des tours, châteaux, bandes, faſces, & autres pieces à creneaux.

Creſté, ſe dit des coqs à cauſe de leur creſte.

Croiſé, ſe dit du globe impérial, & des bannieres, qui ont croix.

XIX. LEÇON.

D

Danché, ſe dit du chef, de la faſce, de la bande, & du parti, coupé, tranché, taillé, & écartelé, quand ils ſe terminent en pointes aiguës, comme les dents.

Decoupé, ſe dit des lambrequins, qui ſont découpez à feuilles d'Acante, & du papillonné.

De l'un en l'autre, ſe dit de parti, du

coupé, du tranché, de l'écartelé, du faſcé, du pallé, du bandé, &c. quand ils ſont chargez de pluſieurs pieces, qui ſont ſur l'une de ces parties, de l'émail de l'autre reciproquement & alternativement, comme aux armoiries de Puilloud où l'Ecu eſt tranché d'argent & d'azur à trois tourteaux d'azur ſur l'argent, & trois bezans d'argent ſur l'azur.

De l'un à l'autre, ſe dit des pieces étenduës qui paſſent ſur les deux pieces de la partition, ou ſur toutes les faſces, bandes, paux, en alternant les émaux de ces partitions, comme Rodes Barbarel en Dombe, porte parti de ſable & d'argent à treize étoiles, rangées en trois paux, les cinq du milieu de l'un à l'autre, & les quatre de chaque flanc de l'un en l'autre.

Demembré, ſe dit de l'aigle, du lion, & de tout autre animal, dont les membres ſont ſeparez.

Denté, ſe dit des dents des animaux.

Dentelé, ſe dit de la croix, de la bande, & autres pieces à petites dents.

Deux un, ſe dit de la diſpoſition ordinaire de trois pieces en armoiries, dont deux ſont vers le chef, & une vers la pointe, comme les trois fleurs de lys de France.

Diademé, ſe dit de l'aigle, qui a un petit cercle rond ſur la tête.

Diapré, ſe dit des faſces, paux & autres pieces bigarrées de diverſes couleurs.

Diffamé, ſe dit du Lion, qui n'a point de queuë.

Diviſé, ſe dit de la faſce, de la bande, qui n'ont que la moitié de leur largeur, l'on dit faſce ou bande en diviſe.

Donjonné, ſe dit des tours, & châteaux qui ont des tourrelles.

Dragonné, ſe dit du Lion qui ſe termine en queuë de Dragon.

XX. LEÇON.

E

Cartelé, ſe dit de l'Ecu, diviſé en quatre parties égales en banniere ou en ſautoir.

Echiqueté, ſe dit de l'Ecu & des pieces principales, & même de quelques animaux, comme les Aigles & les Lions, quand ils ſont compoſez de pieces quarrées alternées, comme celles des Echiquiers : pour l'Ecu, il faut pour le moins qu'il ait vingt quarreaux

pour être dit échiqueté, autrement on le dit équipolé, quand il n'en a que neuf, & quand il n'y en a que quinze, comme aux armoiries de Tolede & de Quinnones, on dit quinze points d'Echiquier. Les autres pieces doivent pour le moins être échiquetées de deux tires, autrement elles ſont dites componées.

Ecoté, ſe dit des troncs & branches de bois dont les menuës branches ont été coupées.

Effaré, ſe dit d'un cheval levé ſur ſes pieds.

Elancé, ſe dit du cerf courant,

Emanché, ſe dit des partitions de l'Ecu, où les pieces s'enclavent l'une dans l'autre, en forme de longs triangles piramidaux, comme aux armoiries de Vaudrey.

Emboûté, ſe dit des manches des marteaux, dont les bouts ſont garnis d'émail different.

Embraſſé, ſe dit d'un Ecu parti, ou coupé, ou tranché d'une ſeule émanchure, qui s'étend d'un flanc à l'autre, comme on verra dans ma pratique aux armoiries des Allemands.

Emmanché, ſe dit des haches, marteaux, faulx, & autres choſes qui ont manche.

Emmuſelé, ſe dit des Ours, Chameaux, Mulets, & autres animaux auſquels on lie le muſeau pour les empêcher de mordre, & de manger.

Empené, ſe dit d'un dard, trait, ou javelot, qui a ſes ailerons ou pennes.

Empiétant, ſe dit de l'oiſeau de proye, quand il eſt ſur ſa proye, qu'il tient avec ſes ſerres.

Empoigné, ſe dit des fleches, javelots, & autres choſes ſemblables de figure longue, quand elles ſont au nombre de trois ou plus, l'une en pal, les autres en ſautoir aſſemblées & croiſées au milieu de l'Ecu. Les fleches de la deviſe des Etats de Hollande ſont de cette ſorte.

Enchauſſé, eſt le contraire de chapé, & une figure rare.

Encoché, ſe dit du trait, qui eſt ſur un arc, ſoit que l'arc ſoit bandé ou non.

Enclavé, ſe dit d'un Ecu parti, dont l'une des partitions entre dans l'autre par une longue liſte.

Enclos, ſe dit du Lion d'Ecoſſe, qui eſt enclos dans un treſcheur.

Endenté, ſe dit d'une faſce, pal, bande & autres pieces de triangles alternez de divers emaux.

Enfilé, ſe dit des couronnes, annelets,

& autres choſes rondes ou ouvertes, paſſées dans des bandes, paux, faſces, lances, ou autres pareilles choſes.

Englanté, ſe dit du cheſne, chargé de glands.

Engoulé, des bandes, croix, ſautoirs, & toutes autres pieces, dont les extremités entrent dans des gueules de Lions, Leopards, Dragons, &c. comme les armoiries de Guichenon. Il y a auſſi des meuffles de Lions qui engoulent le Caſque, comme aux anciennes armoiries des Ducs de Savoye.

Engreſlé, ſe dit des bordures, croix, bandes, ſautoirs qui ſont à petites dents, forts menuës, dont les côtez s'arrondiſſent un peu.

Enguiché, ſe dit des cors, huchets, & trompes, dont l'embouchure eſt de different émail.

Enlevé, ſe dit de certaines pieces qui paroiſſent enlevées, comme aux armoiries d'Anglure.

Enſanglanté, ſe dit du Pelican & autres animaux ſanglans.

Enté, ſe dit des partitions, & des faſces, bandes, paux, qui entrent les uns dans les autres à ondes rondement.

Entravaillé, ſe dit des oiſeaux qui

ayant le vol eſployé ont un bâton, ou quelque autre choſe paſſée entre les aîles & les pieds.

Entrelaſſé, ſe dit de trois croiſſans, de trois anneaux, & autres choſes ſemblables paſſées les unes dans les autres.

Entretenu, ſe dit des clefs & autres choſes qui ſe tiennent liées enſemble par leurs anneaux.

Equippé, ſe dit d'un vaiſſeau qui a ſes voiles, cordages, & autres choſes.

Equipollé, ſe dit de neuf quarrez, dont cinq ſont d'un émail & quatre d'un autre alternativement.

Esbranché, ſe dit d'un arbre, dont les branches ont été coupées.

Eſcaillé, ſe dit des poiſſons.

Eſclatté, ſe dit des lances rompuës, & chevrons.

Eſclopé, ſe dit d'une partition, dont une piece paroit comme rompuë.

Eſcorché, ſe dit des Loups de gueules ou couleur rouge.

Eſpanoüi, ſe dit des Fleurs de lys, dont il ſort des boutons entre les fleurons, & dont le fleuron d'enhaut eſt comme ouvert, comme en celle de florence.

Eſployé, ſe dit des oiſeaux, dont les aîles ſont étenduës.

Eſſorant, ſe dit des oiſeaux qui n'ou-

vrent l'aîle qu'à demi, pour prendre le vent, & qui regardent le ſoleil.

Eſſoré, ſe dit des toits des maiſons de divers émail.

Eſtincellant, ſe dit des charbons, dont ſortent des étincelles, & *Eſtincellé* d'un Ecu, ſemé d'étincelles.

Eviré, ſe dit du Lion, qui n'a pas la marque du ſexe.

XXI. LEÇON.

E

Failli, ſe dit des chevrons rompus en leurs montans.

Faſcé, ſe dit de l'Ecu couvert de faſces, & des pieces diviſées par longues liſtes.

Faux, ſe dit des armoiries qui ont couleur ſur couleur, ou métail ſur métail.

Fiché, ſe dit des croiſettes, qui ont le pied aiguiſé.

Fier, ſe dit du Lion heriſſé.

Fierté, ſe dit des baleines dont on voit les dents.

Figuré, ſe dit du ſoleil ſur lequel on exprime l'image du viſage humain, de

même des tourteaux, beſans, & autres choſes, ſur leſquelles la même figure paroit, comme ſeroit un miroir, &c.

Flambant, ſe dit des paux, ondez & aiguiſez en forme de flames.

Flanqué, des paux, arbres, & autres figures qui en ont d'autres à leurs côtez : aux armoiries de Sicile, les paux d'Arragon ſont flanquez de deux aigles.

Fleuré, ſe dit des bandes, bordures, orles, treſcheurs & autres pieces dont les bords ſont en façon de fleurs, ou de trefles.

Fleuri, ſe dit des roſiers, & autres plantes, chargées de fleurs.

Florencé, ſe dit de la croix dont les extrêmitez ſe terminent en fleurs de lys.

Flotant, ſe dit des vaiſſeaux, & des poiſſons ſur les eaux.

Forcené, ſe dit d'un cheval effaré.

Frangé, ſe dit des Gonfanons, qui ont des franges, dont il faut ſpécifier l'émail.

Fretté, ſe dit de l'Ecu & des pieces principales, couvertes de baſtons croiſez en ſautoirs, qui laiſſent des eſpaces vuides & égaux en forme de lozanges.

Fruité, ſe dit d'un arbre chargé de fruits.

Feuillé, d'une plante qui a ſes feüilles.

Furieux, d'un Taureau élevé ſur ſes pieds.

Fuſelé, d'une piece chargée de fuſées.

Fuſté, d'un arbre dont le tronc eſt de differente couleur & d'une lance ou pique, dont le bois eſt d'autre émail que le fer.

G

Gay, ſe dit d'un cheval nud, ſans harnois.

Garni, d'une épée, dont la garde ou la poignée eſt d'autre émail.

Gironné, de l'Ecu diviſé en ſix, huit, ou dix parties triangulaires, dont les pointes s'uniſſent au centre de l'Ecu.

Gorge, ſe dit de la gorge & col du Paon, Cigne, & autres ſemblables oiſeaux, quand ils ſont d'autre émail.

Grilleté, ſe dit des oiſeaux de proye qui ont des ſonnettes aux pieds.

Gringolé, ſe dit des croix, fautoirs, fers de Moulin & autres choſes pareilles, qui ſe terminent en têtes de ſerpens.

Guivré, eſt le même que *vivré*.

H

Habillé, eſt un terme entendu de tout le monde.

Hauſſé, ſe dit du chevron & de la faſce, quand ils ſont plus hauts que leur ſituation ordinaire.

Haut, ſe dit de l'épée droite.

Heriſſonné, d'un chat ramaſſé, & accroupi.

Herſé, d'une porte qui a ſa couliſſe abbatuë.

Houſſé, d'un cheval qui a ſa houſſe.

I

ISſant, des Lions, aigles, & autres animaux dont il ne paroît que la tête avec bien peu de corps.

Jumellé, ſe dit d'un ſautoir, & d'un chevron de deux jumelles.

XXII. LEÇON.

L

LAmpaſſé, ſe dit de la langue des Lions, & autres animaux.

Langué, de celle des aigles.

Leopardé, du Lion paſſant.

Levé, de l'Ours en pied.

Lié, des choſes attachées, comme clefs, huchets, &c.

Lionné, des Leopards rampans.

Lorré, des nagoires des poiſſons.

Lozangé, de l'Ecu, & figures couvertes de lozanges.

L'un ſur l'autre, des animaux & autres choſes, dont l'une eſt poſée & étenduë au deſſus d'une autre.

M

Mal ordonné, ſe dit de trois pieces miſes en armoiries, une en chef, deux autres paralleles en pointe.

Mal taillé, ſe dit d'une manche d'habit bizarre; il n'y en a des exemples qu'en Angleterre.

Mantelé, ſe dit du Lion & autres animaux qui ont un mantelet, & de l'Ecu ouvert en chappe, comme, celui des Henriquez que les Eſpagnols nomment tiercé en mantel.

Marché, eſt un vieux terme des anciens manuſcrits, pour la corne du pied des vaches. &c.

Mariné, ſe dit des Lions & autres animaux qui ont queuë de poiſſon, comme les Sireines.

Maſqué, ſe dit d'un Lion qui a un maſque.

Maſſonné, des traits des tours, pans de mur, châteaux & autres bâtimens.

Membré, des cuiſſes & jambes des aigles, & autres oiſeaux.

Miraillé, des aîles de papillons.

Monſtrueux, des animaux qui ont face humaine.

Montant, des écreviſſes, croiſſans, épics, & autres choſes dreſſées, vers le chef de l'écu.

Morné, du Lion & autres animaux ſans dents, bec, langues, griffes, & queuë.

Moucheté, ſe dit du milieu du papelonné, quand il eſt plein de mouchetures, des hermines,

Mouvant, ſe dit des pieces attenantes au chef, aux angles, aux flancs; ou à la pointe de l'Ecu, dont elles ſemblent ſortir.

Myparti, ſe dit de l'Ecu, qui étant coupé eſt parti ſeulement en une de ſes parties.

N

NAiſſant, ſe dit des animaux qui ne montrent que la tête, ſortant de l'extrêmité du chef, ou du deſſus de la faſce, ou du ſecond du coupé.

Naturel, ſe dit des animaux, fleurs & fruits repreſentez, comme ils ſont naturellement.

Nebulé, ſe dit des pieces faites en formes de nuées, comme la bordure des Comtes de Fuſtemberg.

Nervé, ſe dit de la fougere & autres feüilles, dont les nerfs & fibres paroiſſent d'un autre émail.

Noüé, ſe dit de la queuë du Lion, quand elle a des nœuds en forme de houpes.

Noüeux, ſe dit d'un écot, ou bâton à neuds.

Nourri, ſe dit du pied des plantes qui ne montrent point de racine, & des Fleurs de lys, dont la pointe d'embas ne paroît pas, comme aux armoiries de Vignacourt.

O

Ombré, ſe dit des figures qui ſont ombrées ou tracées de noir, pour les mieux diſtinguer.

Ondé, ſe dit des faſces, paux, chevrons & autres pieces un peu tortillées à ondes.

Onglée, ſe dit des ongles des animaux.

Oreillé, des Dauphins, & des coquilles.

Ouvert, des Portes, des Châteaux, Tours, &c.

XXIII. LEÇON.

P

Paillé, eſt le même que *diapré*

Paiſſant, ſe dit des vaches, & brebis qui ont la tête baiſſée pour paître.

Paliſſé, ſe dit des pieces à paux ou faſces aiguiſées, enclavées les unes dans les autres.

Pallé, ſe dit de l'Ecu & des figures chargées de paux.

Papillonné, ſe dit d'un ouvrage à écailles.

Parti, ſe dit de l'Ecu & des animaux & autres pieces diviſées de haut en bas, en deux parties êgales, & du chef des aigles à deux têtes.

Paſmé, du Dauphin ſans langue, la hure ouverte.

Paſſant, des animaux qui ſemblent marcher.

Paſſé en ſautoir, des choſes qui ſont miſes en forme de croix de S. André.

Paté, des croix, dont les extrémitez s'élargiſſent en forme de pate étenduë.

Beauté, de la queuë des poiſſons.

Pendant, des deux, trois, quatre, cinq &c. pieces pendantes des lambeaux.

Percé, des pieces ouvertes à jour.

Perché, des oiſeaux ſur la perche, & ſur des branches.

Peri, en bande, en barre, en croix, en ſautoir de ce qui eſt mis dans le ſens de ces pieces.

Pignonné, de ce qui s'éleve en forme d'eſcaliers de part & d'autre pyramidalement.

Plié, des oiſeaux qui n'étendent pas les aîles, particulierement des aigles que l'on dit alors au vol plié.

Plumeté, eſt le même que le moucheté ou papelonné.

Pommetté, ſe dit des croix, & rais tournez en pluſieurs boules ou pommes.

Poſé, ſe dit du Lion arrêté ſur ſes quatre pieds.

Potencé, ſe dit des pieces terminées en T.

R

Racourcy, eſt le même qu'Alezé.

Ramé, eſt le même que chevillé pour les cornes des Cerfs, Daims, &c.

Rampant, ſe dit du Lion droit.

Rangé, de pluſieurs choſes miſes ſur

une même ligne en chef, en faſce ou en bande.

Raviſſant, d'un Loup portant ſa proye.

Rayonnant, du ſoleil, & des étoiles.

Recercelé, de la croix ancrée, tournée en cerceaux, & de la queuë des cochons, & levriers.

Recoupé, des Ecus mi-coupez, & recoûpez un peu plus bas.

Recroiſetté, des croix, dont les branches ſont d'autres croix.

Rempli, des Ecuſſons vuidez & remplis d'autre émail, comme Brezé.

Reſercelé, des croix qui en ont une autre conduite en filet d'autre émail.

Retrait, des bandes, paux, & faſces, qui de l'un de leurs côtez ſeulement ne touchent pas les bords de l'Ecu.

Rompu, des chevrons, dont la pointe d'en haut eſt coupée.

Roüant, du Paon qui étend ſa queuë.

S

Saillant, d'une chevre & mouton ou bellier en pied.

Sanglé, du cheval, & des pourceaux, & ſanglier qui ont par le milieu du corps, une eſpece de ceinture d'autre émail.

Sellé, du cheval.

Semé, des pieces dont l'Ecu eſt chargé, tant plein que vuide, & dont quelques parties ſortent de toutes les extrêmitez de l'Ecu.

Seneſtré, d'une piece qui en a une autre à ſa gauche.

Sommé, d'une piece qui en a une autre au-deſſus d'elle.

Soutenu, au contraire de celle qui en a une autre au deſſous.

Sur le tout, ſe dit d'un Ecuſſon qui eſt ſur le milieu d'une écartelure, & des pieces qui brochent ſur les autres.

Sur le tout du tout, ſe dit de l'écuſſon qui eſt ſur le milieu de l'écartelure d'un Ecuſſon, qui eſt déja ſur tout.

Surmonté, eſt le même que ſomé.

T

Taillé, ſe dit de l'Ecu diviſé diagonalement de gauche à droite en deux parties égales.

Terraſſé, ſe dit de la pointe de l'Ecu faite en forme de champ plein d'herbes.

Tercé, ſe dit de l'Ecu diviſé en trois parties en long, en large, diagonalement ou en mantel.

Tigé, ſe dit des palmes & fleurs.

Timbré, ſe dit de l'écu couvert du caſque ou timbre.

Tortillant, ſe dit de la guivre ou ſerpent.

Tourné, du croiſſant & autres pieces tournées.

Tracé, eſt le même qu'ombré.

Tranché, ſe dit de l'écu diviſé diagonalement en deux parties égales de droite à gauche.

Treilliſſé, eſt le fretté plus ſerré.

Trois, deux, un, ſe dit de ſix pieces diſpoſées, trois en chef ſur une ligne deux au milieu, & une en pointe de l'écu.

V

Vairé, ſe dit de l'écu, & des pieces chargées de vairs.

Vergetté, ſe dit de l'écu rempli de paux, depuis dix au delà.

Verſé, ſe dit des glands, pommes de pin, croiſſans, &c.

Veſtu, ſe dit des eſpaces que laiſſe une grande lozanges qui touche les quatre flancs de l'écu.

Vilené, ſe dit du Lion, dont on voit le ſexe.

Virolé, des boucles, mornes, & anneaux, des cornes, huchets, trompes.

Vivré, des faſces, bandes, paux, &c.

à replis quarrez, comme la bande de la Baume.

Vuidé, se dit des croix & autres pieces ouvertes au travers desquelles on voit le champ, ou fol de l'Ecu.

Comme ces choses s'entendent beaucoup mieux par les figures que par les descriptions que l'on en sauroit faire, quelques exactes qu'elles puissent être, je vais donner en pratique ce que je n'ai fait qu'expliquer, & mettant chaque terme au dessus de chaque figure, j'en vais rendre la demonstration aisée, à tous ceux qui veulent s'instruire des termes du Blason. Je le fais par des exemples connus, & de Familles celebres, afin qu'en même-tems on puisse apprendre deux choses : les armoiries de ces Maisons, & la maniere de les déchiffrer en termes propres. On n'aura qu'à les confronter avec les explications precedentes, pour tirer tous les éclairciſſemens necessaires à la science du Blason pour les premiers élemens. Car comme j'ai déja observé ci-devant, ceux qui veulent s'en instruire plus à fond, doivent lire ce que j'ai écrit de l'origine des armoiries & de leurs ornemens, de l'usage & de la pra-

tique de Blaſon : des diverſes eſpeces de Nobleſſe, de ſes preuves, de la maniere de dreſſer les quartiers, & de l'ancienne Chevalerie, qui eſt la matiere la plus curieuſe de cette ſcience, des marques de Nobleſſe.

EXEMPLES

Par leſquels on peut voir l'application de tous les termes précédens.

Abaiſſé.

1. FRANÇOIS DE BOCZOSSEL MONGONTIER, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, Commandeur de S. Paul, Maréchal de ſon Ordre, & depuis Bailly de Lyon. D'or au chef échiqueté d'argent & d'azur de deux tires, *abaiſſé* ſous un autre chef des armoiries de la Religion de S. Jean de Jeruſalem, de gueules à la Croix d'argent.
2. CHAPPELAIN, d'azur au chevron d'or *abaiſſé* ſous une trangle d'or, chargée de trois roſes de gueu-

les. Quelques-uns nomment mal à propos cette trangle un chef abaiſſé : il n'y a point en armoiries de chef qui ne tienne immédiatement au bord ſuperieur de l'écu, ainſi tout chef abaiſſé eſt celui qui étant chef dans des armes, devient par accident abaiſſé ſous un autre chef de patronage, de conceſſion ou autrement.

CYBO, Prince de Maſſa & de Carrare, de gueules à la bande échiquetée d'argent & d'azur, au chef d'or à la croix de gueules, des armoiries de la Republique de Genes, accordées par le Senat à Guillaume Cybo, qui avoit traité les affaires de la Republique auprés du Pape. Ce chef de la Republique eſt *abaiſſé* ſous un autre chef de l'Empire, d'or à l'aigle à deux têtes de ſable, avec un liſton d'argent tortillé en faſce, chargé du mot *libertas* : l'Empereur Maximilien ajoûta ce chef à leurs armoiries, quand il fit Alberic Cybo Prince de l'Empire.

Une Conceſſion ſemblable *abaiſſe* le chef des armoiries des Odeſcalchi, dont étoit le Pape Innocent XI. ſous un chef du Royaume des Romains d'un aigle de ſable.

4. Montconis en Bourgogne, de gueules à la face d'argent, abaiſſée ſous une face ondée d'or.

5. Du Faing, Comte d'Aſſelt aux païs-bas, d'or à l'aigle de ſable membré & langué de gueules, au vol abaiſſé.

6. Bevilaqua, à Ferrare en Italie, de gueules au demi vol ſeneſtre abaiſſé d'argent.

7. Cavalieri ou de Cavaleris, à Rome, d'azur au levrier courant d'argent, à la bordure endentée d'argent & d'azur, abaiſſée ſous un chef de gueules à l'aigle à deux têtes naiſſant d'or & couronné.

8. Le Cardinal Constance Buocafoco, Religieux de l'Ordre de Saint François, de gueules à une tête de Seraphin à ſix aîles, les deux d'enhaut élevées & terminées en ſautoir, les deux du milieu eſployées & abaiſſées, les deux d'en bas abaiſſées & terminées en ſautoir vers la pointe de l'écu.

Abouté.

9. Hurleston, en Angleterre; d'argent à quatre queuës d'hermines en croix, & aboutées en cœur.

10. V. Screisbersdorf en Sileſie, de

de gueules à trois panelles ou feüilles de peuplier d'argent en pairle, les queües aboutées en cœur.

L'Armorial Allemand a pluſieurs pieces ainſi aboutées.

11. ASSALENC LA GARDETTE en Dauphiné, d'azur au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile, ou comete à ſept rais, le plus long abouté dans le centre du croiſſant.

12. MELAT en la même Province, coupé, emmanché de gueules & d'argent, les trois pointes emmanchées de gueules, aboutées d'autant de roſes en face abaiſſée.

Acolé.

13. ROHAN en Bretagne, de gueules à neuf macles d'or, acolées & aboutées trois trois, en trois faſces.

14. VIDONI à Cremone, d'argent à une tour de gueules, ajoûrée de ſable, une tige de vigne de ſinople avec ſes pampres & ſes raiſins naiſſant de la porte & acolant la tour entrant & ſortant par les feneſtres, & couronant la cime.

15. DU BELLAY en Anjou, d'argent, la bande de fuſées, acoſtées, & acolées de gueules, accompagnée de ſix fleurs de lys d'azur en orle.

16. Biscia à Rome, de gueules à la colonne d'or, couronnée de même d'une couronne à l'antique de pointes ou rayons, la colonne acolée d'une couleuvre, byſſe, ou guivre d'azur à quatre tournans, l'iſſant de gueules.

17. Dans le grand écuſſon des armoiries des Archiducs d'Inſpruck, il y a quatre écuſſons acolez & arrondis par le bas, Arragon, Sicile, Carinthie, & Tyrol.

18. Beaujeu, anciens Comtes ou Sires du Beaujolois, d'or au lion de ſable armé & lampaſſé de gueules, acolé d'un lambel de cinq pendans de gueules.

19. Beon en Guienne, d'argent à deux vaches de gueules, accornées, acolées, & clarinées d'azur.

20. Bermond en Languedoc, d'or à l'Ours rampant ou ſur pié, de gueules acolé d'une épée d'argent avec la ceinture de même.

21. Nicolaï à Paris, où il y a eu ſept premiers Preſidens de la Chambre des Comptes, d'azur au levrier courant d'argent, acolé & bouclé d'or. *Acompagné.*

22. Esparbez en Guienne, d'argent à

la face de gueules accompagnée de trois merletes de ſable.

23. AUMONT dans l'Iſle de France, d'argent au chevron de gueules, accompagné de ſept merlettes de même, quatre en chef, trois en pointe une & deux, ou mal ordonnées.

24. SAUTEREAU en Dauphiné, d'azur à la Croix d'or, accompagné de quatre éperviers d'argent, bequez, membrez, liez, & grilletez d'or.

25. ISNARD au Comtat d'Avignon, de ſable au ſautoir d'argent accompagné de quatre moletes de même.

26. CHASTELUS en Bourgogne, d'azur à la bande d'or accompagnée de ſept billettes de même en orle.

27. LE GOUX en la même Province, d'argent à la tête de more de ſable, tortillée d'argent, accompagnée de 3. moletes de gueules. M. l'Archevêque de Narbonne eſt de cette Maiſon, qui a donné deux premiers Preſidens au Parlement de Grenoble, & un Chancelier aux Ducs de Bourgogne.

28. ARBALETE à Paris, d'or au ſautoir engrelé de ſable, accompgné de 4. arbaletes de gueules.

29. GOUGNON en Berry, originaire

d'Auvergne, d'azur à un poiſſon d'argent en face, accompagné de 3. étoiles étincelantes d'or.

Acorné.

30. MUSTERTON en Angleterre, de gueules à une licorne paſſante d'argent, acornée & onglée d'or.

31. SAINT BELIN en Champagne, d'azur à trois rencontres de belier d'argent, acornées d'or.

Acoſté.

32. VILLEPROUVÉE en Anjou & en Champagne, de gueules à la bande d'argent acoſtée de deux cotices d'or.

33. BADONCOURT en Lorraine, d'azur à la bande d'or acoſtée de 7. billetes couchées, 3. en chef 1. & 2. quatre en pointe 3. 1.

34. MIREMONT en Champagne, d'azur au pal d'argent, freté de ſable, acoſté de deux fers de lance du ſecond.

35. DU LIS, dont étoit la Pucelle d'Orleans, d'azur à l'épée haute d'argent, la garde d'or, ſurmontée d'une couronne ouverte de France, & acoſtée de deux fleurs de lys d'or.

36. ROCABERTI en Catalogne, d'or à trois pals de gueules, acoſtez de douze

38 Accoste 39 40 Accroupi 41

Ste Marthe Campi Pascal dieschevtlin

42 43 44 Accule 45

Dragho Strode Harling Ronchaux

46 Accule 47 48 Addextre 49

Guipuscoa Illuminati Thomassin Visemal

50 Addextre 51 52 Addosse 53

Eglise d'Ambrun Cubleze des Cordes Blanmont

54 55 56 Affronte 57

Clus [illegible] Achey Tonac [illegible]

18 19 20 21

...uieu Beon Bermond Nicolai

23 Accompagne 24 25

...arbez Aumont Sautereau Isnard

27 28 29

...stelus LeGoux Arbaleste Gougnon

Accorne 31 32 Accoste 33

...terton St Belin Villeprounce Badoncourt

35 Accoste 36 37

...mont DuLys Rocaberti Cotington

Rocs d'Echiquier, trois à trois.

37. COTTINGTON en Angleterre, de ſable à deux biches contrepaſſantes, acoſtées & adoſſées d'argent.

38. SAINTE MARTHE, d'argent à trois fuſées, & deux demies acoſtées, acolées en face de ſable, au chef de même.

39. CAMPI à Genes, d'azur à deux demi vols acoſtez, & adoſſez d'argent.

Acroupi.

40. PASCAL COULOMBIER en Dauphiné, d'argent à un Singe acroupi de gueules. Quelques-uns de la même famille l'ont porté rampant.

41. DIE SCHERTLIM V. BURTEMBAC en Sileſie, d'azur au Leopard acroupi en face d'or, tenant d'une pate une clef d'argent, & de l'autre une fleur de lys de même.

42. DRAGHO à Genes, d'azur au dragon acroupi d'argent.

43. STROODE en Angleterre, d'argent à trois lapins acroupis de ſable.

Aculé.

44. HARLING en Angleterre, d'argent à la licorne aculée de ſable, acornée & onglée d'or.

45. RONCHAUX en Bourgogne, d'azur

à deux croiſſans aculez d'argent accompagnez de 4. bezans en croix d'or.

46. La Province de Guipuſcoa en Eſpagne, de gueules à ſix canons ſur leurs afuſts, aculez deux à deux d'argent.

47. ILLUMINATI à Genes, d'azur au croiſſant figuré, verſé & aculé à un flambeau allumé d'argent, iſſant en pal du dos du croiſſant.

Adextré.

48. THOMASSIN en Provence, de ſable ſemé de faulx d'or, le manche en haut, adextré & ſeneſtré de même.

49. VISEMAL en Bourgogne & aux Païs bas, de gueules au chevron d'argent, adextré en chef d'un croiſſant de même.

50. L'Egliſe d'Ambum en Dauphiné, de gueules au pallium d'argent, orné de cinq croix de ſable, adextré d'une croſſe d'or & ſeneſtré d'une mitre d'argent.

51. CUBLEZE en Velay, de gueules à une tour d'argent, adextrée d'une fleur de lys d'or, & ſeneſtrée d'une étoile de même, à la bordure de ſable, ſemée de fleurs de lys d'or, lizeré d'argent.

58 Affronté 59 60 Aiguisé 61

Colston Chiauaro Chandos Siquemont

62 63 64 Ajouré 65

Vieillemaison Villistelbach Viry Ruesdorf

66 67 68 Aisle 69

Lezay Prunier Manuel Cadenet

70 71 72 Aleré 73

Cauchon Ambel L'Aubespine Xaintrailles

74 75. 76 Allumé 77

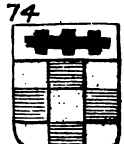

Palauicini Argentré Perrucard Lafare

Adoſſé.

52. DESCORDES en Hainaut, d'or à deux lions adoſſez de gueules.

53. BLAMMONT en Lorraine, de gueules à deux bras adoſſez d'argent.

54. CLUGNY en Bourgogne, d'azur à deux clefs d'or adoſſées en pal, attachées par les anneaux.

55. ACHEY en Bourgogne, de gueules à deux haches d'or adoſſées en pal.

Affronté.

56. JONAC en Vivarés, de gueules à deux levretes affrontées d'argent, acolées de ſable, cloüées d'or.

57. ANCESUNE CADEROUSSE au Comtat d'Avignon, de gueules à deux dragons monſtrueux, à face humaine & barbe de ſerpens, affrontez d'or.

58. COLSTON dans le Comté d'Eſſex en Angleterre, d'azur à deux barbeaux affrontez d'argent.

59. CHIAVARO à Genes de gueules à deux clefs d'or affrontées en pal.

Aiguiſé.

60. CHANDOS, d'argent au pal aiguiſé de gueules.

61. FIQUEMONT en Lorraine, d'or à trois pals aiguiſez de gueules, ſurmontez d'un lion leopardé de ſable.

62. Vieille-Maiſon, d'azur à la herſe d'argent de trois pals aiguiſez.

63. V. MESTELPACH en Baviere, de gueules à la face aiguiſée.

Ajouré

64. VIRY en Bourgogne, de ſable à la croix anchrée d'argent, ajourée en cœur en quarré; c'eſt-à-dire, ouverte au milieu. Ce ſont des croix de fer de moulin.

65. V. RUESDOLF en Baviere, de ſable ajouré en chef d'argent de trois pieces quarrées.

66. LEZAY en Bourgogne, parti d'argent & de gueules à la croix anchrée, ajourée en quarré de l'un à l'autre.

67. PRUNIER en Dauphiné, de gueules à la tour d'argent, donjonnée, & maſſonnée de ſable, ouverte & ajourée de gueules.

Les macles, les ruſtres, & les moletes ſont ajourées en armoiries, ce qui ne s'exprime pas en blazonnant, parce que c'eſt par là qu'elles ſont diſtinguées, & qu'elles reçoivent les noms de macles, de ruſtres & de moletes, à la difference des lozanges, & des étoiles.

Aîlé.

68. MANUEL en Eſpagne, de gueules à une main de carnation aîlée d'or, tenant une épée d'argent, la garde d'or.

69. CADENET en Breſſe & en Provence, d'azur au taureau aîlé & élancé d'or.

70. CAUCHON MAUPAS en Champagne, de gueules au grifon d'or aîlé d'argent.

71. AMBEL en Dauphiné, d'or au moulin à vent d'argent, ſur une terre de ſinople, & brochant ſur ſes aîles étenduës de gueules. Ce qui empêche la fauſſeté, & la poſition de métal ſur métal.

Alezé.

72. L'AUBESPINE, d'azur au ſautoir alezé d'or, accompagné de 4. billetes de même.

73. XAINTRAILLES, d'argent à la croix alezée de gueules.

74. PALAVICINI à Genes, cinq points d'or équipollez à quatre d'azur au chef d'or, chargé d'une eſtacade aleſée de ſable. Cette eſtacade eſt de pals liez les uns aux autres *Palavicini.*

75. ARGENTRÉ en Bretagne, d'argent

à la croix patée & alezée de gueules.

Allumé.

76. PERRUCARD DE BALOR en Savoye, de ſinople à trois têtes de perroquets d'argent, allumées & bequées de gueules, au chef d'argent, chargée d'une croix treflée de ſable.

77. LA FARE en Languedoc, d'azur à trois flambeaux d'or, allumés de gueules.

78. TIZONI à Verceil en Lombardie, d'azur à trois tiſons de ſable en bande & acoſtez aux uns des autres, allumez de gueules par les bouts & ſur les côtés.

79. FLAMMEN en Tirol, d'argent à une Montagne de ſable, allumée & flambante de trois flâmes de gueules, tortillantes en pointes vers le chef.

Anché.

80. TOURNIER S. VICTORET, à Marſeille, de gueules à l'écuſſon d'or, chargé d'un aigle de ſable, l'écuſſon embraſſé de deux ſabres bandelaires, ou braquemars, anchez d'or, les poignées vers le chef.

81. V. MOLSBACH au Rhin, d'azur à la perche droite d'un bois de cerf,

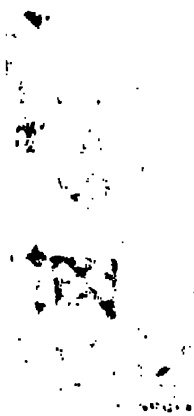

78 Allumé 79 80 Anché 81

Sizoni 82 — flammen Anchré 83 — Tournier 84 — Molsbach Anglé 85

Schambach 86 — Broglio Aimé 87 — Machiauelli 88 — Lugo Antique 89

Lambert 90 — Penmarch 91 — freyssing appaumé 92 — Montpellier apponté 93

Labourdon 94 — ay Althann Appointe 95 — Baudry 96 — Armes ardent 97

Aquin — die Goldstein — Carbonnieres — don Vela

anchée & chevillée de ſix cors d'argent.

82. SCHAMBACH en Baviere, de gueules à la bande anchée d'argent, chargée de deux poiſſons d'azur affrontez & étendus le long de la bande. Anché eſt le même que courbé, & vient de l'Eſpagnol *hincado*.

Anchré.

83. BROGLIO originaire de Piemont, d'or au ſautoir anchré d'azur. Cette Maiſon s'eſt établie en France, où ceux de ce nom ſervent avec honneur dans nos armées, à l'exemple de leur Pere, mort au ſervice du Roi, lorſqu'il avoit un brevet de Maréchal de France.

Anglé.

84. MACHIAVELLI à Florence, d'argent à la croix d'azur anglée de quatre cloux de même.

85. LUGO en Eſpagne, de gueules à la croix d'Alcantara d'or remplie de ſinople & anglée de 4. épics d'or.

86. LAMBERT en Savoye, d'argent au pal d'azur, chargé d'une croix d'or, anglée de rayons à trois pointes de même.

La Croix des Chevaliers du S. Eſprit eſt anglée de quatre fleurs de lys.

Animé.

87. PENMARCH en bretagne, de gueules à une tête & col de cheval d'argent, animée & bridée de ſable.

Antique.

88. L'EVESCHÉ de Freyſſing en Baviére, d'argent au buſt de more de ſable, couronné d'or à l'antique & vétu de gueules.

89. La Ville de Montpellier en Languedoc, de .. à la Nôtre Dame, tenant l'Enfant Jeſus, & aſſiſe dans une chaiſe à l'antique, &c.

90. LA BOURDONNIERE, d'azur à trois fers de lance à l'antique, ou trois pointes de bourdons d'argent.

91. Les Comtes d'Althann en Allemagne, de gueules à la face d'argent, chargée d'un A gothique de ſable ou à l'antique.

Apaumé.

92. BAUDRY PIENCOURT en Normandie, de ſable à trois mains droites, levées & apaumées d'argent.

Appointé.

93. ARMES en Nivernois, de gueules a deux épées d'argent, appointées en pile vers la pointe de l'écu, les gardes en bande & en barre, à une roſe d'or en chef entre les gardes, & une

98 Arden 99 100 Armet 101

La Styrie 102 Mackloide 103 Bertrand Arrache 104 Blandrate 105

Sarras 106 de launay 107 Groin Arreste 108 Valpergue Arrondi 109

delBene 110 Baglione 111 Assis Dusou 112 Medicis Baillonne 1

Miron 2 Brachet bande 3 Louell 4 Bournens Barbe 5

Miolans Pons Hesse Boucherat

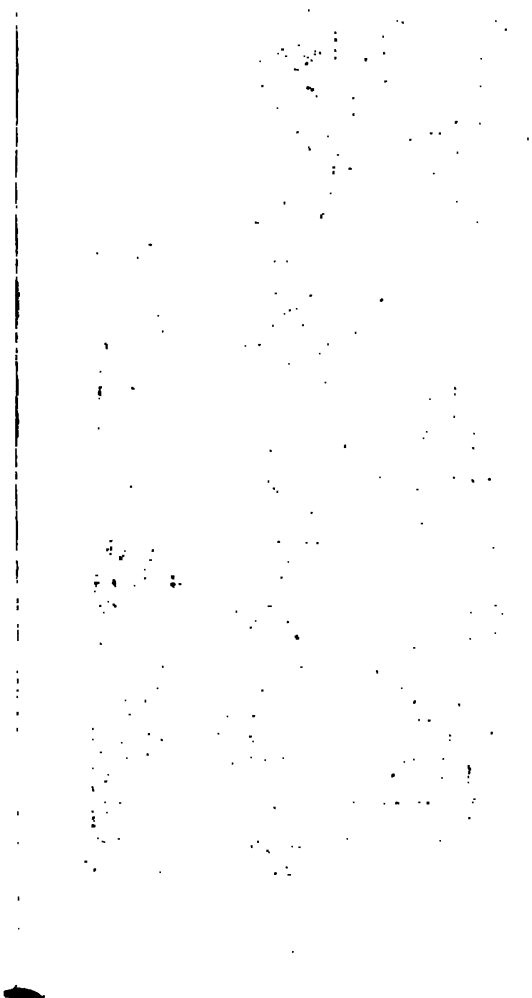

engrelure de même au tour de l'écu.

24. AQUIN en Dauphiné, d'azur à quatre piles renverſées d'argent, appointées vers le chef en chevron ; ces armoiries ſont parlantes ; c'étoient anciennement cinq A à l'antique liez qui faiſoient un A quint.

25. DIE GOLSTEIN en Saxe, de gueules à trois fleurs de lys en pairle d'argent, mouvantes de trois angles de l'écu, & appointées par la tête en cœur de l'écu.

Ardent.

26. CARBONNIERES en Auvergne d'azur à quatre bandes d'argent, chargées de charbons de ſable, ardents de gueules.

27. DON VELA en Eſpagne, d'argent à l'aigle de ſable, vêtu d'azur, à quatre flambeaux d'argent, d'ardents ou allumez d'or, & poſez dans le ſens des quatre traits du vêtu dont les quatre côtez ſont acoſtez de ces flambeaux.

28. LA STYRIE Province d'Allemagne, de ſinople au Taureau furieux d'argent, ardent de gueules par les oreilles, la gueule & les nazeaux.

Ceux qui n'ont pas entendu que *Stier* ſignifie en Alleman un tau-

reau, & qu'il fait des armoiries parlantes dans l'écu de Styrie, en ont fait un animal monſtrueux de la forme d'un griffon.

99. MACLOÏDE en Ecoſſe, d'or, à la montagne d'azur ardente & enflamée de gueules.

Armé.

100. BERTRAND de la Perouſe & Chamoſſet; dont il y a eu pluſieurs Preſidens au Senat de Chambery, d'or au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules.

101. BLANDRATE Comtes de S. Georges en Piedmont; de gueules à un homme armé, monté ſur un cheval bardé & caparaſſonné, tenant du bras gauche un bouclier, & levant la droite avec une épée nuë, prêt à fraper, le tout d'argent, ou plus ſuccinctement de gueules à un Saint George d'argent, parce que c'eſt ainſi que l'on peint ce Saint.

102. SARRAS en Provence, alliance des Alberts de Luynes, d'azur à la maſſuë d'or, armée de piquerons d'argent, dreſſée en pal, au chef d'argent chargé d'un gonfanon de gueules à deux pendans.

Arraché.

103. DE LAUNAY en Bretagne, d'argent, à un arbre de ſinople arraché.

104. GROIN en Berry, d'argent à trois têtes de lion arrachées de gueules, couronnées d'or.

105. VALPERGUE en Piémont, d'or à une tige de chanvre arrachée de ſinople, & deux faces d'argent brochant ſur le tout.

106. DEL BENE à Florence, d'azur à deux fleurs de lys à tiges arrachées & paſſées en ſautoir d'argent.

Arrêté.

107. BAGLIONE, Marquis de Morcone à Florence, & Baillon Comte de la Sale à Lyon, dont il y a eu un Evêque de Poitiers, d'azur au lion léopardé d'or, arrêté & appuyé de la patte droite de devant ſur un tronc de même, trois fleurs de lys d'or rangées en chef, ſurmontées d'un lambel de quatre pieces de même.

108. DU FOU du Vigean en Bretagne, d'azur à la fleur de lys d'or, deux éperviers d'argent affrontez, perchez & arrêtez ſur les deux feüilles recourbées de la fleur de lys.

Arrondi.

109. MEDICIS, Grands Ducs de Florence, d'or à cinq boules de gueules en orle, en chef un tourteau d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

Je nomme boules les pieces de gueules de ces armoiries, parce que dans tous les anciens monumens de Florence & de Rome, on les voit arrondies en boules; Tous les Italiens les blasonnent ainsi passa.

110. MIRON Catelans d'origine, de gueules au miroir arrondi d'argent, bordé d'un cercle pommeté de même.

Assis.

111. BRACHET à Orleans, de gueules au chien braqué assis d'argent.

112. LOUELL en Angleterre, d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois écureuls assis de gueules.

B.

Baillonné.

1. BOURNENS au païs de Vaus, d'argent au lion de sable baillonné de gueules à la bordure componée d'argent & de sable.

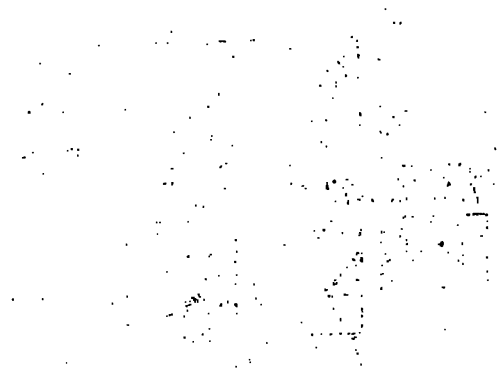

Barbé 6 Barde 7 Barre 8 Bastillé 9

Bandé.

2. MIOLANS en Savoye, bandé d'or & de gueules.

3. PONS LA CASE, d'argent à la face bandée d'or & de gueules.

4. LES LANDGRAVES de Heſſe ; d'azur au lion bandé d'argent & de gueules de huit pieces, d'autres diſent de dix, couronné d'or.

Barbé.

5. BOUCHERAT, dont il y a eu un Chancelier, d'azur au coq d'or bequé, membré, crêté & barbé de gueules.

6. Les anciens Dauphins & la Province de Dauphiné, d'or au dauphin d'azur, crêté, oreillé & barbé de gueules.

Bardé.

7. RIPERDA au païs de Groningue, de ſable au cavalier d'or, le cheval bardé & caparaſſonné d'argent.

Barré.

8. URTIERES en Savoye, Maiſon éteinte, barré d'or & de gueules, à la bande de lozanges acolées de l'un en l'autre. Le Chevalier Guichenon, qui n'avoit pas vû ces armoiries les a mal blaſonnées, & mal repreſentées dans ſon Hiſtoire Genea-

logique de Savoye. Je les ai vûës dans une vitre de la Chapelle de l'ancien château d'Urtieres, & ſur un tableau d'un Autel des Dominicains de Chamberi.

Baſtillé.

9. BELOT en Franche-Comté, d'argent à trois lozanges d'azur, au chef couſu d'or, baſtillé de trois pieces.

10. JUGLAT en Auvergne, d'azur à la bande d'argent baſtillée de trois pieces, acoſtée de cinq étoiles, trois en chef, deux en pointe.

Bataillé.

11. BELLEGARDE, d'azur à une cloche d'argent, bataillée de ſable.

Bequé.

12. GUIFFRAY VACHAT en Bugeai, d'azur au grifon d'or, bequé d'argent.

Beſanté.

13. ROCHEFORT en Angleterre, écartelé d'or & de gueules, à la bordure beſantée d'or.

Bigarré.

14. RANCROLLES en Picardie, de gueules à un papillon d'argent, miraillé & bigarré de ſable.

Billeté.

15. CONFLANS d'Auchy & Brenne,

d'azur au lion d'or l'écu billeté de même.

Bordé.

16. THOMAS D'EMBRI, d'or à la bande d'or bordée & dentelée de gueules.

Bouclé.

17. LE FEVRE de Laubiere, d'azur au levrier rampant, d'argent, acolé de gueules, bordé & bouclé d'or.

Bourdonné.

18. ROCHAS en Provence, d'or à la croix bourdonnée ou pommetée de gueules, au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.

Boutonné.

19. GOTAFREY en Dauphiné, d'argent à trois roſes de gueules, boutonnées d'or.

Breteſſé.

20. SCARON à Paris, originaire de Quiers en Piémont, d'azur à la bande breteſſée d'or.

Briſé.

21. VIOLE à Paris, d'or à trois chevrons briſez de ſable.

Brochant.

22. LA ROCHE-FOUCAUT en Angoumois, burelé d'argent & d'azur, à trois chevrons de gueules brochant ſur le tout.

Burelé

23. TORSAY burelé d'argent & d'azur, à la bande de gueules brochant ſur le tout.

C

Cabré.

1. LA CHEVALERIE dans le Maine, de gueules au cheval cabré d'argent.

Cantonné.

2. REMOND DE MODENE en Provence, de gueules à la croix d'argent, cantonnée de quatre coquilles de même.

Carnation.

3. La ville de Treves, d'argent à un S. Pierre de carnation, vêtu d'azur, tenant de la main droite deux clefs d'or paſſées en ſautoir.

Ceintré.

4. REGARD en Savoye, d'azur au globe d'or ceintré & croiſé de gueules.

Cerclé.

5. BARILLON en Anjou, de gueules à trois barillets couchez d'or, cerclez de ſable.

Chapé.

6. BRUNECOFF en Suiſſe, & au Comté de Bourgogne, d'argent chapé de gueules.

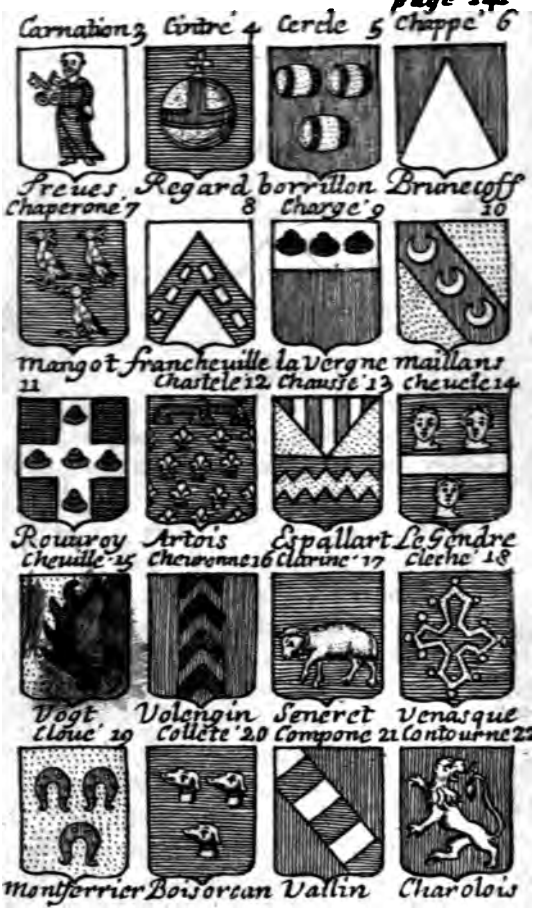
Carnation 3
Ginstré 4
Cercle 5
Chappé 6
Preues Chaperoné 7
Regard 8
borrillon Chargé 9
Bruneroff 10
Mangot 11
francheville Chastelé 12
la Vergne Chaussé 13
maillans cheuelé 14
Rouuroy cheuillé 15
Artois Cheronné 16
Espallart Clarine 17
Le Gendre Cleché 18
Vogt Clouè 19
Volengin Collété 20
Seneret Compone 21
Venasque Contourné 22
Monferrier
Boisorean
Vallin
Charolois

Chaperonné.

7. MANGOT, d'azur à trois éperviers d'or, chaperonnez & grilletez avec leurs longes de même.

Chargé.

8. FRANCHEVILLE en Bretagne, d'argent au chevron d'azur, chargé de ſix billettes d'or dans le ſens des jambes du chevron.

9. LA VERGNE, au Maine, de gueules au chef d'argent, chargé de trois coquilles de ſable.

10. MAILLANS D'ANGLEFORT en Breſſe, d'or à la bande de gueules, chargée de trois croiſſans d'argent.

11. ROUVROY S. Simon, de ſable à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules.

Chatelé.

12. ARTOIS, ſemé de France au lambel de gueules, chatelé de neuf pieces d'or, trois ſur chaque pendant, en pal l'un ſur l'autre.

Chauſſé.

13. ESPALLART à Bruxelles, de gueules à trois pals d'argent chauſſé d'or, coupé d'azur, à une face vivrée d'or.

Chevelé.

14. LE GENDRE à Paris, d'azur à la face d'argent accompagnée de trois

têtes de filles chevelées d'or.

Chevillé.

15. VOGT en Suabe, d'or au demi bois de cerf, chevillé de cinq dagues ou cors de ſable tourné en cercle.

Chevronné.

16. ARBERG VALENGIN en Suiſſe & Bourgogne, de gueules au pal chevronné d'or & de ſable.

Clariné.

17. SENERET au Gevaudan, d'azur au belier paiſſant d'argent, acolé & clariné d'or.

Clechè.

18. VENASQUE au Comtat d'Avignon, d'azur à la croix vuidée, clechée & pommetée d'or.

Cloüé.

19. MONTFERRIER, d'or à trois fers de cheval de gueules cloüez d'or.

Coleté.

20. THIERRI, d'azur à trois têtes de levriers d'argent, coletées de gueules.

Componé.

21. VALLIN en Dauphiné, de gueules à la bande componée d'argent & d'azur.

BRIÇONNET à Paris, d'azur à la bande componée d'or & de gueules

Contrebandé
Contrebretessé
Contrecotè
Contrec
23
24
25
26
Horbler
De Paola
Pianello
Scu
Contremanché
Contrefascé
Contreflambant
Contr
27
28
29
30
Ottenberger
Vesterholt
Prandtner
baul
Contrechiquetè
Contrepollé
Contrepassant
Contre
31
32
33
34
Die tangel
meyrans
Du Chesne
Woll
Contrepoleïcé
Contrerampant
Contreissant
Contreu
35
36
37
38
Cambray
merea
Beccuti
Elter
Ceintré 39
Cordé 40
Collicé 41
Cou
Firelli
Arpaiou
Escaieul
Cam

Donionné 9
dragonné 10
Ecartelé 1
Echiqueté 2
Castellane 3
Bretigny Echiqueté 4
Creuant 5
Coté Ecoté 6
Cambout Effaré 7
Perleoni Elancé 8
Lescherene Emanché 9
Chesnel Embrassé 10
Gleispach Emanché 11
Seguiran Emmuselé 12
Hotman Elnoussé 13
Domantz Empenné 14
Faoue Empietant 15
16
Morlet
Salo Empoigné 17
Ir Enchaussé 18
Tarlet
Bons
Suramont
Liechtenstein

de cinq pieces ou compons, le ſecond chargé d'une étoile d'or & accompagné vers le chef d'une autre étoile de même.

Contourné.

22. Les anciens Comtes de Charolois, de gueules au lion d'or, la tête contournée.

Contrebandé.

23. HORBLER en Stirie, parti, & contrebandé d'or & de gueules.

Contrebreteſſé.

24. DE PAOLA à Genes, d'azur au pal contrebreteſſé d'or.

Contrecoté.

25. PIANELLE vers la riviere de Genes & à Lyon, coupé de gueules & de ſable, au tronc contrecoté d'or, peri en face ſur le tout.

Contrecomponé.

26. SEVE à Lyon & à Paris, originaires de Piémont, facé d'or & de ſable, à la bordure contrecomponée de même.

Contremanché.

27. OTTENBERGER en Suabe, parti, coupé, & contremanché de ſable & d'argent de l'un en l'autre.

Contrefacé.

28. VESTERHOLT en Allemagne, con-

tre-facé de ſable & d'argent de trois pieces.

Contreflambant.

29. PRANDTNER en Styrie, d'argent à un bâton de gueules, flambant & contreflambant de dix pieces de même.

Contrefleuré.

30. BOSSUT au Païs de Liege, d'or au double treſcheur, fleuré, contrefleuré de ſinople au ſautoir de gueules brochant ſur le tout.

Contrechiqueté.

31. Die Tangel en Turinge, facé d'argent & de gueules, à la bordure contrechiquetée de gueules & d'argent du deux tires.

Contrepalé.

32. Meirans en Provence contrepalé d'argent & d'azur, à la face d'or.

Contrepaſſant.

33. Du Chêne, d'argent à deux écureuls de gueules, l'un ſur l'autre, l'un paſſant & l'autre contrepaſſant.

Contrepoſé.

34. VVOLLOVIEZ en Lithuanie, de gueules à deux pheons ou fers de dars triangulaires contrepoſez en pal d'or.

Contre

Contrepotencé.

35. CAMBRAY, de gueules, à la face potencée & contrepotencée d'argent remplie de sable, accompagnée de trois loups d'or.

Contrerempans.

36. Merca à Genes, d'azur à deux griffons d'or, contrerampans à un arbre de sinople.

Contreissant.

37. BECUTI au Royaume de Naples, d'azur au chevron d'or, à deux lions adossez & contreissants des flancs du chevron de même.

Contrevairé.

38. ELTERSTDORE en Baviere, vairé & contrevairé de quatre tires, à la face d'or.

Ceintré.

39. TIRELLI CASULI à Cosance au Royaume de Naples, coupé d'argent & d'azur, à la face ceintrée d'or.

Cordé.

40. ARPAJOU en Roüergue, d'azur à une harpe, cordée d'or.

Coticé.

41. ESCAIEUL, coticé d'argent & d'azur.

Couché.

42. CAMINGA au Païs de Frise, d'or au cerf couché de gueules, accompagné

de trois peignes.

Coulissé.

43. Vieux Chatel, de gueules au château à trois tours d'argent coulissé de sable.

Coupé.

44. Lomellini à Genes, coupé de gueules & d'or.

45. Schomberg d'argent au lion coupé de gueules & de sinople.

Couplé.

46. Phelippe de Billy à Paris, d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois glands & de trois olives de sinople, un gland & une olive couplez & liez de gueules.

Courant.

47. Jaquemet, d'azur à une bande d'or acostée de deux cerfs courans de même.

Courbé.

48. Beget en Forêt, d'azur au dauphin courbé d'argent, accompagné de trois étoiles de même.

Couronné.

49. Bournonville, en Flandre de sable au lion d'argent, couronné d'or, armé & lampassé de même, la queuë fourchuë & passée en sautoir.

fusé 43 44 Coupé 45 Couple 46

Chastel lomellini Reignac Phelippe

rant 47 Courbe 48 Couronne 49 Coupu 50

emet Beget Bournonuille bonne

uert 51 Crenele 52 Creste 53 Croisé 54

det Lalande Vaugue Gabrieli

ché 1 Decoupé 2 3 de lun a lautre 4

sse Ronquerolles Rodes Biulloud

telé 5 deuz et vn 6 diapré 7 diuisé 8

rmel Cotreau mascarel Poisieu

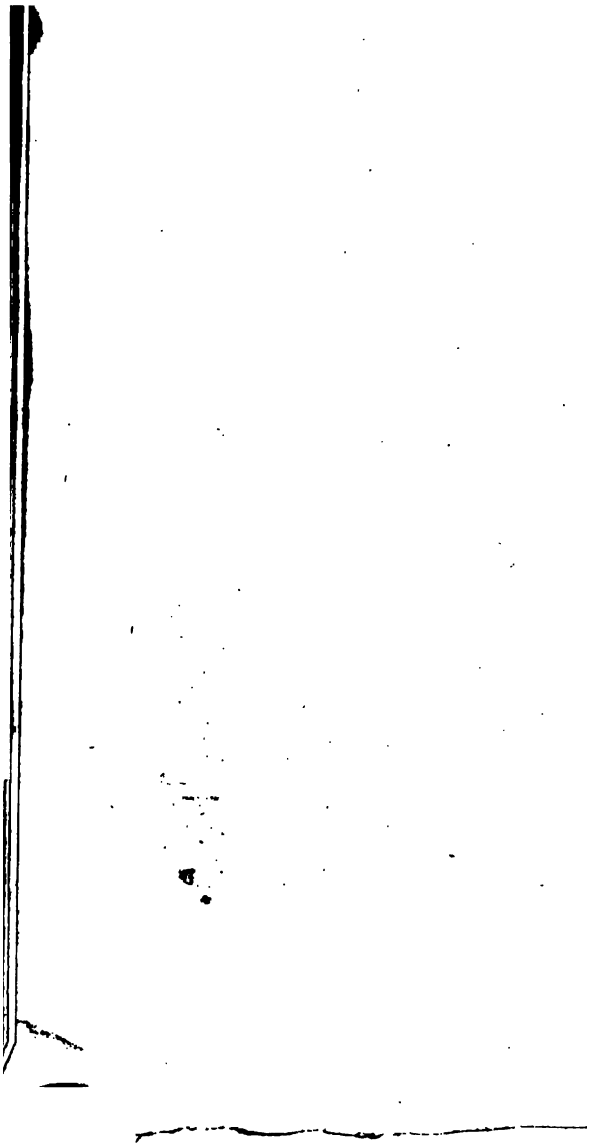

Cousu.

50. BONNE DE LESDIGUIERES en Dauphiné, de gueules au lion d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois roses d'argent.

Couvert.

51. LEYDET FOMBESTON, de gueules à la tour couverte d'or.

Crenelé.

52. LA LANDE en Bretagne, d'argent à la face crenelée de gueules.

Crêté.

53. Vaugué en Vivarez, d'azur au coq d'argent, crêté & barbelé de gueules.

Croisé.

54. GABRIEL en Italie, d'azur à trois bezans d'argent, croisez de gueules, un croissant d'argent, en abîme, & une bordure endentée d'argent & de gueules.

D

Danché.

1. COSSÉ en Anjou, de sable à trois faces danchées par le bas d'or, autrement nommées feüilles de scie.

Decoupé.

1. RONQUEROLES, de gueules decoupé d'argent.

De l'un à l'autre.

ET

De l'un en l'autre.

3. RODES BARBAREL au Païs de Dombes, parti de ſable, & d'argent, à treize étoiles cinq en pal de l'un à l'autre, acoſtées de huit autres de l'un en l'autre, quatre d'argent ſur le ſable, & de ſable ſur l'argent.

4. BULLIOUD à Lyon, tranché d'argent & d'azur, trois tourteaux d'azur ſur l'argent, & trois beſans d'argent ſur l'azur en orle.

Dentelé.

5. ESTOURMEL au Cambreſis, d'azur à la croix dentelée d'argent.

Deux & un.

6. COTEREAU à Tours d'argent à trois Lezards montans de ſinople.

Diapré.

7. MASCAREL en Normandie, d'argent à la face d'azur, diaprée d'un aigle & de deux lions enfermez dans des cercles d'or, accompagnée de trois roſes de gueules.

Diviſé.

8. POISIEU en Dauphiné, de gueules à deux chevrons d'argent, ſommez d'une diviſe de même.

Donjonné.

9. CASTELLANE en Provence, de gueules à la tour donjonnée de trois pieces d'or.

Dragonné.

10. BRETIGNY d'or au lion dragonné de gueules, armé, lampaſſé, & couronné d'or.

E

Ecartelé.

1. CREVANT, écartelé d'argent & d'azur.

Echiqueté.

2. LOTIN DE CHARNY à Paris, échiqueté d'argent & d'azur.

3. CAMBOUT Duc de Coaſlin, de gueules à trois faces échiquetées d'argent & d'azur de deux tires.

4. PERLEONI à Rome, d'argent au lion échiqueté d'or & de ſable.

Ecoté.

5. Lecheraine en Savoye, d'azur à la bande écotée d'or.

6. CHESNEL en Xaintonge, d'argent à trois écots droits de ſinople.

Effaré.

7. GLEISPACH en Allemagne, d'azur au cheval effaré d'argent, mou-

vant d'une monticule de ſinople.

Elancé.

8. SEGUIRAN en Provence, d'azur au cerf élancé d'or.

Emanché.

9. HOTMAN à Paris, originaires du Païs de Cleves, parti, émanché d'argent & de gueules.

Embraſſé.

10. DOMANTZ en Allemagne, d'argent, embraſſé de gueules.

Emmanché.

11. FAOUC en Normandie, d'azur à trois faulx d'argent, emmanchées d'or.

Emmuſelé.

12. Morlet de Muſeau, d'argent à une tête d'ours de ſable, emmuſelée de gueules.

Emouſſé.

13. SALO à Paris, de gueules à trois fers de lances, émouſſez d'argent.

Empenné.

14. ARC, d'azur à un arc d'or, chargé de trois fléches d'argent, empennées d'or, celle du milieu encochée, & les deux autres paſſées en ſautoir.

Empietant.

15. TARLET en Bourgogne, d'azur au faucon d'or, grilleté d'argent, empietant une perdrix d'or bequée

Encoché 19 Enclauë 20 Enclos 21 Endanté 22

& onglée de gueules.

Empoignée.

16. BONS Comtes d'Entremont en Provence, d'or à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or, & empoignée par une pate de lion de ſable mouvante du flanc dextre de l'écu.

Empoignée.

17. SURAMONT à Paris, d'azur à trois fleches empoignée d'or; c'eſt-à-dire, que l'une eſt miſe en pal & les deux autres en ſautoir, & liées au milieu pour être empoignées.

Enchauſſé.

18. LIECTESTAIN, d'argent enchauſſé d'azur.

Encoché.

19. LARCHET, coupé d'or & de gueules, à deux arcs tendus & encochez de l'un à l'autre.

Enclavé.

20. PELCKHOSEN en Allemagne parti, enclavé d'argent en gueules à feneſtre.

Enclos.

21. ESCOSSE Royaume, d'or au lion de gueules enclavé dans un double treſcheur fleuré & contrefleuré de même.

Endenté.

22. GUASCHI en Piemont, tranché, endenté d'or & d'azur.

Enfilé.

23. DU FAURE en Dauphiné, d'azur à trois couronnes d'or, enfilées dans une bande d'azur.

DAUBY dans la même Province, d'azur à la lance d'or, enfilant une bague de courſe d'argent.

Englanté.

24. MISSIRIEN en Bretagne, d'argent au chêne de ſinople, englanté d'or au canton dextre de gueules chargé de deux haches d'armes adoſſées d'argent.

Engoulé.

25. TOUAR en Eſpagne, d'azur à la bande d'or engoulée de deux têtes de lion de même.

Engrelé.

26. GADAGNE à Florence, de gueules à la croix engrelée d'or.

Enguiché.

27. BASE en Danemark, d'azur à la face d'argent, chargée d'un cors de chaſſe de ſinople, lié, virolé & enguiché d'or.

Enlevé.

28. ANGLURE en Champagne, d'or à

pieces enlevées à angles ou en croiſſans de gueules ſoûtenans des grelots d'argent dont tout l'écu eſt ſemé.

Enſanglanté.

29. DU COIN en Bretagne, d'or au Pelican d'azur avec ſa pieté, le tout enſanglanté de gueules.

LE CAMUS à Paris, dont étoient Mr. le Cardinal Evêque de Grenoble, Mr. le premier Preſident de la Cour des Aides, Mr. le Lieutenant Civil, & pluſieurs autres Magiſtrats ſont les Illuſtres rejettons, d'argent au Pelican de gueules, enſanglanté avec ſa pieté, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or. J'ai ajoûté au Pelican de Mr. le Cardinal ces mots : *A pietate eſt purpura.*

Enté.

30. MAILLÉ BREZÉ en Normandie, facé, enté, ondoyé d'or & de gueules.

Entrelaſſé.

31. BOURGEOIS en Bourgogne, d'azur à trois annelets entrelaſſez l'un dans l'autre en triangle d'or.

32. VILLAGES en Provence, d'argent à un cœur de gueules, enclos dans un double delta, entrelaſſé en

triangle de ſable.

33. CARPANICA à Rome, d'or à trois cyprés de ſinople, rangez en face en trelaſſez à leurs troncs d'une gumene d'anchre-pendante de gueules.
CAUVET en Provence & à Lyon, d'or à deux pins entrelaſſez de ſinople

Entretenu.

34. CLUGNY en Bourgogne, d'azur à deux clefs d'or adoſſées en pals & entretenuës par le bas.

Equippé.

35. LA NAUVE, de gueules à la nef équipée d'argent, ſurmontée de trois étoiles d'or.

Equipollé.

36. SAINT PRIEST en Forêt, cinq points d'or équipollez à quatre d'azur.
Le P. Petraſancta, qui au lieu de ces points équipollez a donné quatre billettes à cette Maiſon, a fait tomber bien des gens aprés lui dans l'erreur.

Ebranché.

37. DORGELLO en Vveſtphalie, d'or à deux troncs d'arbre, ébranchez, arrachez & écotez de ſable en deux pals.

Ployé 39
Esforant 40
Esforé 41
Estincellant
Ronchreual
failly 1
Gauthiot
fascé 2
Brog
fiché 3
Bellegarde
figuré 4
maynier
flambant 5
Vaudetar
6
de Bueil
flanqué 7
Gamin
fleuré 8
Bataille
fleuri 9
Pingon
florencé 10
Boudrie
flottant 11
des Cornais
frangé 12
Guillem
13
S Denis
fretté 14
Paris
fruité 15
Auuergne
fueille 16
Humieres
Broon
Mouçy
Thumery

Epanoüi.

38. ONAMA au païs de Friſe, d'azur, à la fleur de lys épanoüie d'argent.

Eployé.

39. RONCHIVOL en Beaujolois, d'or l'aigle éployé de gueules membré & bequé d'azur.

Eſſorant.

40. GAUTHIOT au Comté de Bourgogne, d'azur au Gautherot oiſeau eſſorant d'argent, armé & couronné d'or.

Eſſoré.

41. BROC ou Leſzoyc en Pologne, de gueules à une couverture de grains de quatre pieux d'argent, eſſorrée d'or.

Etincelant.

42. BELLEGARDE des marches en Savoye, d'où eſt ſorti le grand Chancelier de Savoye Janus de Bellegarde, d'azur à la Sphére du feu en face; courbée d'un angle du chef à l'autre rayonnante & étincelante vers la pointe de l'écu d'or, au chef de même, chargé d'un aigle de ſable à deux têtes.

F.

Failli.

1. MAYNIER d'Opede en Provence, d'azur à deux chevrons d'argent, l'un failli à dextre, l'autre à seneſtre, c'eſt-à-dire, rompus ſur les flancs & ſeparez.

Facé.

2. VAUDETAR, fiché d'argent & d'azur.

3. DE BÜEIL, d'azur au croiſſant montant d'argent, accompagné de ſix croiſetes au pié fiché d'or, trois en chef & trois en pointe.

Figuré.

4. GAMIN, de gueules à trois bezans d'or figuré d'un viſage humain d'or.

Flambant.

5. BATAILLE en Bourgogne, d'argent à trois pals flambans, ou trois flâmes tortillantes de gueules, mouvantes du bas de l'écu vers le chef.

Flanqué.

6. PINGON en Savoye, d'azur à une face d'or, flanquée de deux pointes d'argent, apointées vers la face.

7. BOUDRIC en Faucigni, d'azur à trois fleurs de lys d'or en pal, flan-

quées en arc de cercle d'argent.

Fleuré.

8. DES CORNAIS en Picardie, d'or au chevron de gueule, au double treſcheur fleuré, contrefleuré de ſinople, à l'écuſſon en cœur d'azur, à la bande d'or.

Fleuri.

9. GUILLEM Montjuſtin au Comtat d'Avignon, d'argent au roſier de ſinople, fleuri & boutonné de gueules, à la bordure d'azur, chargée de huit étoiles d'or.

Florencé.

10. S. Denis, d'argent à la croix florencée de gueules.

Flotant.

11. La Ville de Paris, de gueules au Navire équipé d'argent, flotant & voguant ſur des ondes de même, au chef de France.

Frangé.

12. AUVERGNE, d'or au Gonfanon de gueules, frangé de ſinople.

Freté.

13. HUMIERE en Picardie, d'argent, freté de ſable.

14. BROON en Bretagne, d'azur à la croix d'argent fretée de gueules.

Fruité

15. Moucy d'Inteville, d'or au pin de ſinople, fruité d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Feüillé.

16. Thumery à Paris, d'or à la croix engrelée de ſable, accompagnée de quatre tulipes de gueules, tigées & feuillées de ſinople.

Furieux.

17. Du Fenoil à Lyon, originaires de Naples ſous les noms de Taureau & Taurelli, d'azur, au Taureau furieux & levé en pié d'or, & un chevron de gueules brochant ſur le tout.

Fuſelé.

18. Du Bec de Vardes, fuſelé d'argent & de gueules.

G

Gay.

1. Du Guué, d'azur au cheval gay & paſſant d'or, au chef de même.

Garni.

2. Boutin, d'azur à deux épées d'argent en ſautoir, garnies d'or, accompagnées de quatre étoiles de même.

furieux 17 fuscelé 18 Goy 1 garny 2

Dufénoil gironné 3 | du Bec grillete 4 | Du gue gringolé 5 | Boulin haussé 1

desarmoises | Leaulmont Issant 1 Rumellé 2 | Kaer 1 | Rostaing Lampassé 2

Montelmard Lampassé 3 | Gaetano Leué 4 | Aubigne Lié 5 | Dufaing lionné 6

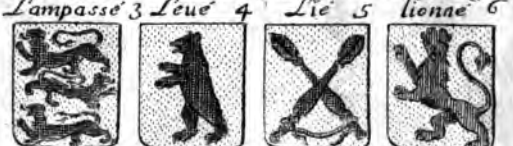

Testu Losangé | Orly lun Sur lautre | Gondy Malordonné | Lyobard Taillé

7 Craon | 8 Caumont | 1 Bane | 2 hastinghs

Gironné.

3. DES ARMOISES en Lorraine, gironné d'or & d'azur de douze pieces.

Grilleté.

4. LEAULMONT Puy-gaillard, d'azur au Faucon d'argent, perché, lié, & grilleté de même.

Gringolé.

5. KAËR de Montfort en Bretagne, de gueules à la croix d'hermine, anchrée & gringolée d'or.

H

Haussé.

1. ROSTAING en Forêt, d'azur & une roüe d'or & une face haussée de même.

I

Issant.

1. MONTAINARD en D'auphiné, de vair au chef de gueules au lion issant d'or.

Jumelle.

2. GAETANI, dont étoit le Pape Boniface VIII. d'argent à deux ondes jumellées, ou une jumelle ondée d'azur en bande.

Il y a des faces, des bandes, des sautoirs, & des chevrons jumellez.

L

Lampassé.

1. D'AUBIGNÉ de gueules au lion d'hermine, armé, lampassé & couronné d'or. C'est la Maison de Madame la Marquise de Maintenon.

Langué.

2. DU FAING aux Païs-bas, d'or à l'aigle au vol abaissé, langué, & membré de gueules.

Leopardé.

3. TESTU à Paris, d'or à trois lions leopardez de sable, l'un sur l'autre, celui du milieu contrepassant.

Levé.

4. ORLY en Savoye, ou Orliers, d'or à l'ours levé en pié de sable.

Lié.

5. GONDI à Florence, d'or à deux masses d'armes en sautoir de sable, liées de gueules.

Lionné.

6. LEOPARD de Bresse, d'or au leopard lionné de gueules.

mantelé 3 marine 4 marqué 5 massonné 6

Lozangé.

7. CRAOM en Anjou, lozangé d'or & de gueules.

L'un ſur l'autre.

8. CAUMONT en Agenois, d'azur à trois leopards d'or, armez, lampaſſez & couronnez, l'un ſur l'autre.

M

Mal ordonné.

1. BANES en Vivarés & en Dauphiné, d'azur à trois croiſſans adoſſez & mal ordonnez.

Mal taillé.

2. HASTINGHS en Angleterre, d'or à une manche mal taillée de gueules.

Mantelé.

3. CUJAS, d'azur, à la tour couverte d'argent, mantelée ou chapée de même.

Mariné.

4. IMHOF en Allemagne, de gueules au lion mariné d'or.

Marqué.

5. MATHIAS, de gueules à trois dez d'argent marqués de ſable.

Maſſonné.

9. PONTEVEZ en Provence, de gueules au pont de deux arches d'or, maſſonné de ſable.

Membré.

7. Foissy, d'azur au cigne d'argent, bequé & membré d'or.
Odon, d'azur au cigne d'argent, beque & membré de ſable.

Miraillé.

8. Rancrolles en Picardie, comme ci-devant ſous le terme bigarré.

Monſtrueux.

9. Busdrachi à Lucques, d'argent au dragon monſtrueux de ſinople, ayant tête humaine dans un capuchon, ailé de gueules en pié.

Montant.

10. Perrot à Paris, d'azur, à deux croiſſans acuiez d'argent, l'un montant, l'autre verſé, au chef d'or, chargé de trois aiglettes de ſable.

Morné.

11. Du Halgoet en Bretagne, d'azur au lion morné d'or.

Moucheté.

12. Chignin en Savoye, de gueules au chevron d'argent moucheté d'hermine.

Mouvant.

13. Alberti à Florence, d'azur à quatre chaînes d'or mouvantes de quatre angles de l'écu, & liées en cœur, à un anneau de même.

14. DOUMA en Friſe, parti d'or, & de gueules au demi aigle ployé de ſable mouvant de la partition à droite, & à la demi roſe d'argent, mouvante de la même partition à ſeneſtre.

Miparti.

15. SALIGNON en Dauphiné, que bien des gens appellent mal à propos Saligdon, d'azur au chevron mi-parti d'or & d'argent.

N

Naiſſant.

1. LA BAUME de Suze en Dauphiné, d'où il y a eu un Archevêque d'Auch, d'or à trois chevrons de ſable, au chef d'azur, chargé d'un lion naiſſant d'argent.

SERVIENT en la même Province, d'azur à trois bandes d'or, au chef couſu d'azur, chargé d'un lion naiſſant d'or.

Naturel.

2. BERTHELAS en Forêt, d'azur à un tigre au naturel.

3. AGUERRE en Guyenne, d'or à trois pieds au naturel.

Nebulé.

4. GIROLAMI à Florence, coupé, nebulé d'argent & de gueules.

Nervé.

5. Les anciens Princes d'Antioche, d'argent à la branche ou feüille de fougere de ſinople, nervée d'or.

CHENEVAUX en Forêts, d'azur à une tige de chanvre d'or, nervée de ſable.

Noüé.

6. CALAG en Bretagne, d'or à deux faces noüées au milieu de ſable, accompagnées de dix merletes de même 4. 2. & 4.

7. MATHILEY en Angleterre, de gueules au ſerpent noüé & enlaſſé d'or en rond.

Limbourg, d'argent au lion de gueules, couronné & armé d'or, lampaſſé d'azur, à la queuë noüée, fourchuë & paſſée en ſautoir.

MANOVVSKI en Pologne, de gueules à l'écharpe d'argent en rond, noüée vers la pointe de l'Ecu.

Noüeux.

8. THOMASSIN en Bourgogne, d'azur à deux eſtocs ou bâtons noüeux d'or en croix, ou à la croix de deux bâtons eſtoquez.

Nourri.

VIGNANCOURT en Picardie, d'argent à trois fleurs de lys au pied nourri de gueules.

Noueux 8 Nourri 9 Ombré 1 Ondé 2

Thomas sin Vignancourt despruet Brancion

Ondé 3 Onglé 4 Orillé 5 Ouuert 6

Caudenhoue beaumont seydeau Murat

Ouuert 7 paille 1 passant 2 paliſé 3

Compasseur Clere Berbisey mytinchoſe

4 Palle 5 Papellonné 6 parti 7

Briqueuille martineau Arquinuillers bailleul

parti 8 pasmé 9 paſſant 10 passé en Sautoir 11

Gourreau Dauſine Merinuille Angenoust

O

Ombré.

1. DES PRUETS en Bearn, d'azur à une chapelle d'argent ſur une terraſſe d'or, ombrée de ſinople.

Ondé.

2. BRANCION en Bourgogne d'azur, à trois faces ondées d'or.

3. CAUDENHOUE en Flandre, d'or à la bande ondée de gueules.
MAUVOISIN en forêt quartier des armoiries de Rebé, d'or à la face ondée de gueules.

Onglé.

4. BEAUMONT en Bretagne d'argent à trois pieds de biche de gueules, onglées d'or.

Oreillé.

5. FEYDEAU à Paris, d'azur au chèvron d'or, accompagné de trois coquilles oreillées d'or.

Ouvert.

6. MURAT de l'Eſtang en Dauphiné, d'azur à trois faces d'argent, maſſonnées & crenelées de ſable, la premiere de cinq creneaux, la ſeconde de quatre, la troiſiéme de trois & ouverte au milieu en porte.

7. LE COMPASSEUR en Bourgogne, d'azur à trois compas ouverts d'or. DENISE à Troye en Champagne, d'azur à trois compas ouverts d'argent, & une engrelure d'or.

P

Paillé.

1. CLERE en Normandie, d'argent, à la face d'azur paillée d'or.

Paiſſant.

2. BERBISEY en Bourgogne, d'azur à une brebis paiſſante d'argent ſur une terraſſe de ſinople.

Paliſſé.

3. DIE Myſtinkofe à Lubeck, d'azur trois troncs écotez d'or, enclos dans une enceinte ronde paliſſée de même.

Pallé.

4. BRIQUEVILLE en Normandie, pallé, d'or & de gueules.

5. MARTINEAU en Tourraine, pallé, contrepallé d'or & de gueules, à la face de gueules, chargée de trois roſes d'argent.

Papelonné.

6. ARQUINVILLIERS, d'hermine papelonné de gueules.

Paté 12 Pandant 13 Percé 14 Perché 15

Prantautoux 16 — La Verne 17 Peri — Bologne 18 — Dufou Pignonné 19

Lebarbu Pignonné 20 — La Chambre Plumelé 21 — marenches pommelé 22 — Stainkircher Posé 23

Steinhauser Potencé — Ceba Racourci 1 — Ray Ramé 2 — Montaigu Rampant 3

24

Burcau 4 Rangé — hombrich 5 — frewdorf rauissant — Bonlieu 6 rayonant

Turin — Schwanden — Agoult — mudeschider

Parti.

7. BAILLEUL, d'hermine parti de gueules.

8. GOURREAU de la Prouſtiere à Paris, d'or à l'aigle de ſable, au chef parti, c'eſt-à-dire, à deux têtes. Les vieux armoriaux blaſonnent ainſi les deux têtes d'aigle.

Pamé.

9. Comtes de Forêt & Dauphins d'Auvergne, d'or au Dauphin pamé d'azur.

Paſſant.

10. MERINVILLE en Languedoc, de gueules à deux lions paſſans l'un ſur l'autre.

Paſſé en ſautoir.

11. ANGENOUST en Champagne, d'azur à deux épées paſſées en ſautoir d'argent, les pointes en haut, les gardes & les poignées d'or.

Ces pointes en haut diſtinguent les armoiries d'Angenouſt de celles de Bavignans dans la même Province, qui portent d'azur, à deux épées paſſées en ſautoir d'argent, les pointes en bas, les gardes & les poignées d'or.

Paté.

12. PRANTANROUX, d'argent à la

croix patée d'azur.

Pendant.

13. LA VERNÉ en Bourgogne de gueules au lambel d'argent de deux pendans. Sa ſituation naturelle eſt d'être prés du chef. Il y en a de trois, de quatre, de cinq, de ſix & de ſept pendans.

Percé.

14. BOLOGNE en Dauphiné, d'argent à une pate d'ours en pal, percée en rond de ſix pieces. 3.2.1.
Les macles, les ruſtres & les molettes ſont percées.

Perché.

15. DU FOU en Bretagne, d'azur à une fleur de lys d'or & deux oiſeaux de même, affrontez, & perchez ſur les deux retours.

Peri.

16. LE BARRU en Bretagne, d'or au ſautoir d'azur peri en treſles.

17. LA CHAMBRE en Savoye, d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, au bâton de gueules peri en bande.
Les anciennes armoiries de la branche royale de Bourbon étoient ſemblables.

18. MARENCHES en Bourgogne, d'azur au lion d'or à la fierce de ſable, perie

perle en bande ſur le tout.

Pignonné.

19. STAINKIRCKER en Baviére, de ſable au chevron pignonné d'argent au pal retrait mouvant de la pointe de même.

20. STAINHAUSER, la même de gueules à la maiſon quarrée d'argent, ouverte & ajourée de ſable, pignonnée de pieces d'argent.

Plumeté.

21. CEBA à Genes, plumeté d'argent & d'azur.

Pommeté.

22. RAY au Comté de Bourgogne, de gueules au Ray d'eſcarboucle pommeté & fleureté d'or.

Poſé.

23. MONTAIGU en Dauphiné, de gueules à une tour d'or, poſée ſur une terre de ſinople.

Quelques-uns donnent le nom de poſé au lion qui eſt arrêté, & qui a les quatre pieds à terre, ainſi on dit Châteigners Rochepoſay, d'or au lion de ſinople poſé.

Potencé

24. BUREAU, d'azur au chevron potencé, & contrepotencé d'argent, accompagné de trois buries ou phio-

les d'or. Les Comtes de Champagne.

R

Racourci.

1. HOMRICH au Païs du bas Rhin, d'or au chevron racourci de ſable, accompagné de trois corbeaux de même.

Ramé.

2. FREDORF en Baviere, d'argent, au cerf de gueules, ramé d'or.

Rampant.

3. BONLIEU en Languedoc, d'azur au lion d'or rampant ſur un rocher d'argent.

Rangé.

4. TURIN à Paris, de gueules à trois étoiles d'or rangées en chef.

5. SCHOVANDEN en Allemagne, d'argent à trois étoiles de gueules rangées en barre.

Raviſſant.

6. AGOUT en Provence, d'or au loup raviſſant d'azur.

Rayonnant.

7. MUDTSCHIDELER V. REINSBRUN en Franconie, d'argent rayonnant en barre de cinq piéces de gueules, mouvantes de l'angle feneſtre du chef.

Recercelé.

8. VVEYER en Allemagne, d'or à la croix anchrée, recercelée de ſable, chargée en cœur d'un écuſſon de ſable, à trois bezans d'or.

Recroiſeté.

9. CROISILLES en Normandie, de ſable à trois croix, recroiſetées d'or.

Rempli.

10. MONTFORT-THAILLANT en Bourgogne, d'argent à trois ruſtres de ſable remplis d'or.

Reſarcelé.

11. FUMILIS, d'or à la croix de ſable reſarcelée d'or chargée de cinq écuſſons bordez & engrêlez de gueules.

Retrait.

12. DESROLLANS DE RHELLANETE en Provence, d'azur à trois pals retraits en chef d'or, au cor de chaſſe lié de même en pointe.

13. LUDOVISIO à Bologne, d'où eſt ſorti le Pape Gregoire XV. de gueules à trois bandes d'or, retraites en chef.

Rompu.

14. BLANLUS en Touraine, d'azur au chevron rompu d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.

Roüant.

15. S. Paul de Ricault, d'azur au paon roüant d'or.

S

Saillant.

1. DE CUPIS à Rome, d'argent au bout saillant d'azur, onglé & acorné d'or.

Sanglé.

2. DIE GLAUBITZER en Silesie, d'a[illegible] au poisson d'argent en face, sa[illegible] de gueules.

Sellé.

3. VVERDERERN en Saxe, d'azur au cheval effrayé d'argent, sellé, bridé, & caparaſonné de gueules.

Semé.

4. LE FAY en Beauvoisis, d'argent semé de fleurs de lys de sable.

ARCHON, d'or semé de fleurs de lys d'azur.

CULANT en Brie, d'où est sorti un grnad Prieur de Champagne de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, d'argent semé de tourteaux de sable, au sautoir engrêlé de gueules.

Seneſtré.

5. COMTE au Païs de Vauds, d'argent à une gruë de sable, seneſtré en chef d'une croix de gueules.

Recercele 8 recroisette 9 Pamplii 10 Resareele 11

Weyer Croisilles montfort fumillis

12 Retrait 13 Rompu 14 Rouant 15

des Rollands Ludouisio Blanfus St Paul

Saillant 1 Sangle 2 Selle 3 Seme 4

De Cupis dieGlaubizer Werderern Le fay

Senestre 5 Somme 6 Soutenu 7 Sur le tout 8

Comte Ceriat Caylar Chisse

Surmonte 9 Taille 1 Fierce 2 Tige 3

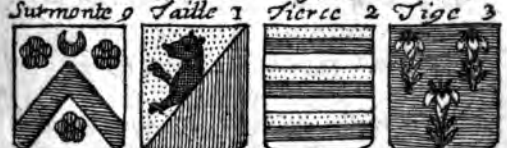

Joibert Clerey Bart Le Seure

Sommé.

6. CERIAT en Savoye, d'azur au cerf paſſant d'argent, ſommé d'or, chevillé de dix cors.

Soutenu.

7. CAYLAR en Languedoc, d'or à trois bandes de gueules, au chef d'or, chargé d'un lion naiſſant de ſable, ſoutenu d'une deviſe couſuë d'or, chargée de trois tréfles de ſable.

Sur le tout.

8. CHISSEY en Genevois, parti d'or & de gueules au lion de ſable ſur le tout.

Surmonté.

9. JOIBERT en Champagne, d'argent au chevron d'azur, ſurmonté d'un croiſſant de gueules, accompagné de trois roſes de même.

T

Taillé.

1. CLEREY au Païs de Vauds prés des Suiſſes, taillé d'or & de gueules, à un ſanglier iſſant de ſable & mouvant de gueules ſur l'or.

Tiercé.

2. BART en Bourbonnois, tiercé & retiercé en face d'or, d'azur & d'argent. Il y a ci-devant des exemples du tiercé en pal, en face, en bande, &c.

Tigé.

3. Le Fevre d'Ormesson & d'Eaubone à Paris, d'azur à trois lis au naturel d'argent, feüillez & tigez de ſinople.

Tortillant.

4. Bardel en Dauphiné, de gueules au baſilic tortillant d'argent en pal, couronné d'or.

Tortillé.

5. Charboneau en Dauphiné, de gueules à une fronde tortillée en double ſautoir d'or chargée d'un caillou d'argent, & accoſtée de deux autres de même.

Tourné.

6. Unia au Païs de Friſe, d'azur au croiſſant tourné d'argent.

Tracé.

7. Scribani à Gênes, d'or à une croix anchrée & fleurée ſimplement, tracée à filets de ſable, à deux chicots de ſinople, l'un au canton dextre du chef, l'autre au canton ſeneſtre de la pointe.

Tranché.

8. Tournel en Languedoc, tranché d'argent & de gueules.

Treilliſſé.

9. Bardonanche en Dauphiné, d'argent treilliſſé de gueules, cloüé d'or.

illant 4 Tortille' 5 Tourné 6 Troce 7

r del Charboneau Unia Scribani

anche' 8 Treillissé 9 3 2 et 1 10 Vairé 1

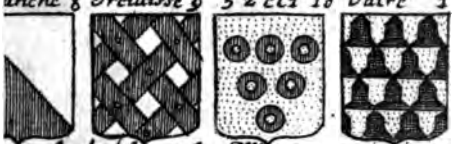

urnel bardonenche Illiers gobruinec

se' 2 Vestu 3 Virolé 4 Viuré 5

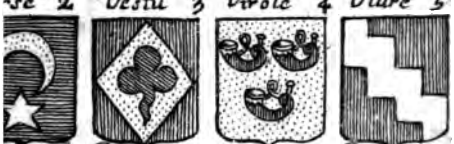

andes Bontoux hornes Dusart

ide 6 Volant 7 8 9

ffeuent Noel La hutterie Comitin

10 11 12 13

bles Cossart Losada Escodea

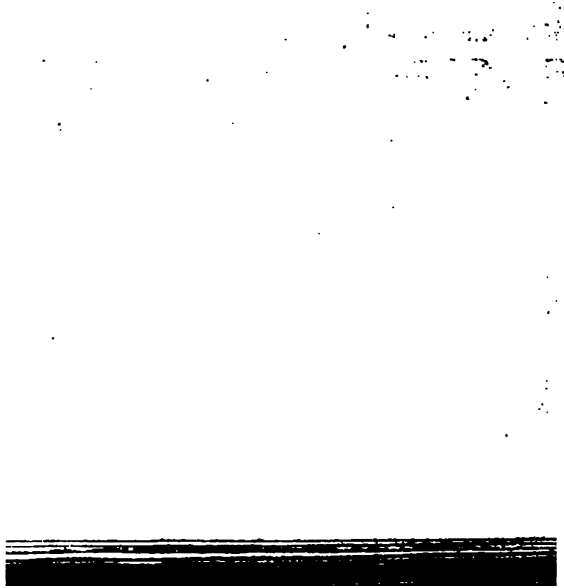

Trois, deux, un.

6. ILLIERS en Beauſſe, d'or à ſix annelets de gueules. 3. 2. 1.

V

Vairé.

1. GOURVINEC en Bretagne, vairé d'or & de ſable.

Verſé.

2. ARLANDES en Dauphiné, d'azur au croiſſant verſé d'or ſur une étoile d'argent.

Vêtu.

3. BENTOUX dans le Gapençois, d'or à une trefle de ſinople, vétu de gueules.

Virolé.

4. HORNES au Païs-bas, d'or à trois trompes de gueules, virolées d'argent.

Vivré.

5. SART au Païs de Valois, de gueules à la bande vivrée d'argent.

LA BAUME MONTREVEL en Breſſe, d'or à la bande vivrée d'azur.

MASCRANY à Lyon & à Paris de gueules à trois faces d'argent au chef auſſi couſu de même chargé d'un aigle d'argent, couronné d'or accoſté à dextre d'une clef d'argent en pal & accoſté & feneſtré d'un heaume de coſté de même, & ſur le tout un petit écuſſon d'azur à une fleur de lys d'or par conceſſion de nos Rois.

Vuidé.

6. Buffevent en Dauphiné, d'azur à la croix clechée, vuidée & fleuronnée d'argent.

Volant.

7. Noel en Languedoc, d'azur à la colombe volante d'argent en bande, bequée & membrée d'or, à la bordure componée d'or & de gueules.

Il eſt peu d'armoiries, où pluſieurs attributs ne ſe trouvent joints enſemble : car il n'y a rien dans les armoiries qu'il ne faille exprimer en blaſonnant, en ſorte que ceux-mêmes qui n'en voyent pas les figures, & qui entendent le blaſon ſe les puiſſent repreſenter comme elles ſont.

Ainſi pour blaſonner les armoiries.

De la Hutterie en Lorraine, vous direz, d'argent au lion de ſable, *mantelé* de même, à deux lions *afrontez* d'argent.

Comitin originaire de Siracuſe, où leur premier nom étoit Belviſo, & leur ſobriquet Comitino, le petit Comte, établis depuis en Champagne, d'argent à ſix yeux au naturel, deux à deux ſur deux lignes en pal, 2. 2. 2.

Combles originaires d'Aragon établis à Mets, & en autres lieux de Lorraine, ou du Barrois, écartelé d'or &

de gueules, d'azur & d'argent, à la croix de ſinople *bordée* de ſable, une étoile d'or ſur le *quartier* de gueules.

Cossart d'Espiez en Beauvoiſis, de gueules à la croix *anchrée* d'or, *chargée* de cinq anchres d'azur.

Losada en Galice, d'argent à deux lezards de ſinople, *étendus l'un ſur l'autre en contrebande* ou en barre, & chargez d'une *cotice alezée* d'or.

Escodea en Perigord de.... à quatre chiens *courans* & *diffamez*; c'eſt-à-dire, ſans queuë, & ſans oreilles, l'un ſur l'autre, ou *ſurpoſez* qui eſt le terme le plus propre pour exprimer ces poſitions de 2. 3. ou 4. animaux ainſi diſpoſez, de même les 3. Clefs de la Ville d'Avignon ſont *ſurpoſées* en faſce.

Il y a auſſi quelques plantes & d'autres animaux particuliers en certains Païs dont on ne connoît ordinairement ni le nom, ni la figure, non plus que de certains inſtrumens, & de quelques autres choſes moins uſitées dans le commerce du monde. En voici une vingtaine d'exemples, qui ſerviront à juger des autres.

Entre les exercices militaires il y a un jeu qui ſe nomme la quintaine. C'eſt une courſe qui ſe faiſoit anciennement

avec la lance contre un écuſſon attaché à un pivot mobile, qui tournoit quand on ne donnoit pas juſtement au milieu de l'écu, comme à la courſe du faquin, qui eſt preſque la même, ſinon qu'au faquin il y a une figure humaine qui tient le bouclier, & qui en ſe tournant frappe rudement celui qui n'a pas touché au point, où elle demeure ferme.

1. Robert Sieur de Lezardieres en Poitou, d'argent à trois *quintaines* de gueules.
2. Le Païs de Holſtein, de gueules à une feuille d'ortie ouverte, ou étenduë d'argent. Ceux qui n'ont pas connu cette figure, comme La Colombiere & quelques autres ont blaſonné ces armoiries de gueules à l'écuſſon d'argent flanqué de feüilles d'œillet, & de trois cloux de la paſſion. Ce ſont les armoiries parlantes de Netelenberg, dont Adolphe Comte de Schovvenberg reçut l'inveſtiture de Sigebert Evêque de Minden. *Adolphus Comes factus*, dit la Chronique des Comtes de Schovvenberg écrite par Hermant de Lerbeze, *velut induſtrius futura proſpiciens, generoſitatem erga ſe conſiderans mon-*

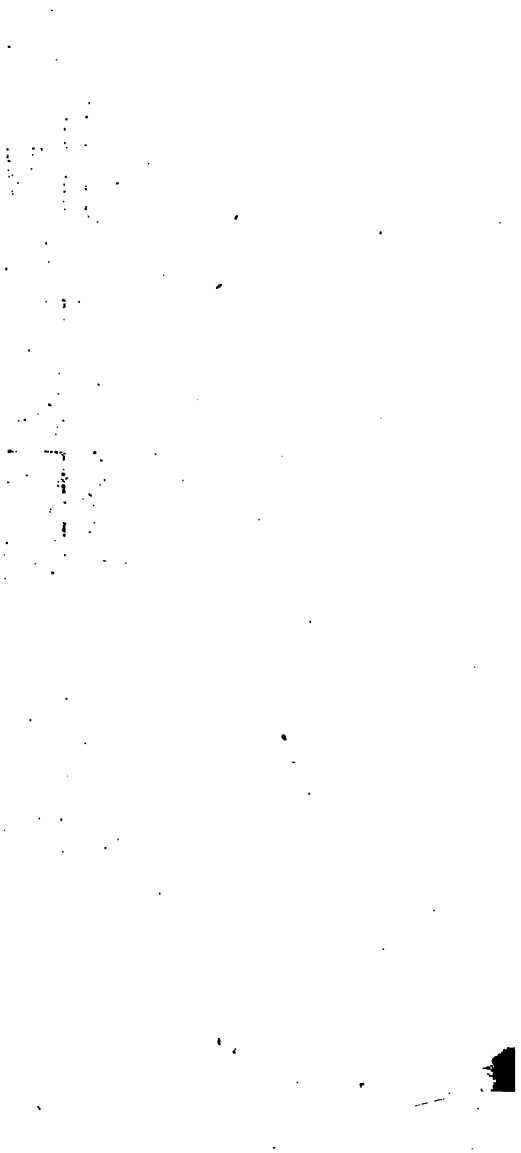

Quintaines
Ortie
Estuy de Grosse
Pheon
1
2
3
4
Robert
Chaimdns
holstein
Corne
Basle
Corniere
Sidney
fers de moul
5
6
7
8
Chantelle
Crampons
Tiepolo
Crancelin
V Loe
bonne albanois
hameçon alou
9
10
11
12
Lieutaud
monnoyes
V Vegeleben
Chapeau de fer
Vaux
Pentalpha
mayenthal
boutero les
13
14
15
16
Chartres
Pignon
V Eisenhut
dard a Corniere
Stahlor
rondeles
V Secbach
roue S.te Cathern
17
18
19
20
Quinson
V Lassota
marechal
Gentils

tem qui olim mons uricarum ſive Netelemberg Teutonicè dicebatur in feudo recipit Camerarius Epiſcopi per ſucceſſionem perpetuis temporibus factus.

3. La Ville de Bâle d'argent à un étui de croſſe de ſable. Il ſeroit difficile de deviner cette figure, ſi on ne ſavoit d'ailleurs ce que c'eſt. L'armorial allemand de Sibmacher dit, page 10. Baſel *ein Vveiſſer Schilde das Zeichen darin Schvvarts*, Un écu blanc & ce qui eſt dedans noir. Ce qui n'eſt pas d'un grand ſecours pour ceux qui veulent apprendre à blaſonner.

4. Sidney Comtes de Leiceſtre en Angleterre, d'or au *Pheon* d'azur. C'eſt un fer de dard de trois branches, dont les deux côtez ſont endentez.

5. Cantelle, Maiſon éteinte en Berry.... de..... à trois doubles chainons entrelaſſez en croix, deux à deux à la bordure engrêlée.

La Maréchale de Hôpital, Françoiſe Mignot, d'or au chevron d'azur à trois doubles chaînons entrelaſſez en ſautoir, au chef de gueules à une table de diamant en triangle, en pointe d'argent.

6. Tiepolo à Veniſe, d'azur à une cor-

ne d'argent, preſque ſemblable à celle que porte les Doges de Veniſe. Anciennement cette Maiſon avoit pour armoiries d'azur à une tour d'or de trois donjons; mais un de ce nom ayant eu part à quelque conſpiration contre l'Etat, on les obligea tous de changer leurs armoiries & de prendre celles que j'ai blaſonnées. D. Freſchot Religieux Benedictin qui a fait, *Li fregi della nobilta veneta*, les blaſonne ainſi *d'azzurro con una ſtriſcia d'argento, rinvolta in forma di corno ducal.* On me dit à Veniſe que c'étoit une corne de bouc, d'autres une queüe de ſcorpion. Die Pfalenlappen en Alſace porte trois cornes de cette même figure.

7. V. Loë, d'argent à une cornière de ſable, heriſſée aux deux bouts.

8. Borschot en Brabant, d'or à trois fers de moulin d'azur en ſautoir, aléſez, parez, anchez, & ouverts en lozange.

9. Lieutaud à Arles, d'azur à un anneau d'argent, acroché en croix de quatre crampons croiſez & recroiſez de même.

10. V. Vegeleben au Païs de Turinge,

d'argent à la face de ſable, au crancelin de ſinople en bande ſur le tout.

11. Vaux en Bourgogne, d'azur à trois bonnets albanois d'or.

12. Mayental en Franconie, d'azur à un hamezon à prendre des loups, d'argent. Les Allemans le nomment *Vvolffsangel*. Les Stadion, & les Stein de Suabe en portent chacun trois, renverſez les uns ſur les autres en pal.

13. La Ville de Chartres, de gueules à trois pieces de monnoye de ſes anciens Comtes, marquées de C gothiques & de fleurs de lys, au chef couſu de France.

14. Eiſenhut en Suabe, d'argent au chapeau de fer d'azur.

15. Stahler en Suabe, de gueules en *Pentalpha* d'or; c'eſt un entrelas en forme d'étoile à cinq pointes qui fait cinq A entrelaſſez. Les Medecins en ont fait autrefois le ſimbole de la ſanté ſous ce nom de *Pentalpha*.

16. V. Scebach au Païs de Turinge d'argent à trois *bouterolles* de gueules.

17. Jaques Quinſon, Secretaire de René

d'Anjou Roi de Sicile, d'or au pignon d'azur de trois marches, chaque montant, chargé de deux oiſeaux perchez & affrontez de ſable. J'ai donné ſes lettres d'anobliſſement dans la preface du livre de la Chevalerie ancienne & moderne.

18. V. Laſſota en Sileſie, de gueules à un fer de dard aculé en corniére crochuë.

19. Maréchal en Bourbonnois, d'or à trois rondetes d'azur, chargées chacune d'une étoile d'argent. J'ai autrefois mal blaſonné ces armoiries, les prenant pour des diadêmes de ſaints. Mais j'ai depuis reconnu que ce ſont des émaux de l'Ordre de l'Etoile, inſtitué par le Roi Jean, qui ordonna l'an 1351. que chaque Chevalier porteroit une étoile blanche dans une rondete d'azur.

20. Gentils en Limoſin, d'azur au chevron d'or accompagné de trois roües de ſainte Catherine de même; c'eſt-à-dire, armées de raſoirs, une épée nuë en pal, la pointe en haut, brochant ſur le tout.

Quand il ſe trouve ainſi dans les armoiries des figures extraordinaires dont on ignore le nom, il ne faut pas

les blazonner au hazard, comme l'on veut ; mais s'informer des perſonnes intelligentes pour ſçavoir ce que c'eſt. On peut auſſi conſulter les noms des perſonnes qui les portent. Car fort ſouvent ces armoiries qui ont des figures inconuës, ſont des armoiries équivoques aux noms.

D. Pourquoi vous ſervez-vous de ce terme *brochant ?*

R. Parce qu'en faiſant les ouvrages de broderie ſur les cotes d'armes, ces ouvrages ſe faiſoient avec des broches, comme on tricote les bas de ſoye, & de laine, & cela ſe nommoit *brocher.* Ainſi toutes les fois qu'une piece eſt poſée ſur une autre, fut-elle une faſce, un chevron, une croix, ou un ſautoir, elle ſe nomme toûjours aprés celles ſur leſquelles elle eſt miſe.

D. D'où vient que les bordures & les cantons ne ſe nomment qu'aprés les autres pieces ?

R. C'eſt que le plus ſouvent ces bordures & ces cantons ne ſont que des briſures, & des additions aux armoiries. Comme aux armoiries du Duc d'Anjou, qui ſont d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules, cette bordure eſt briſure.

D. D'où vient que cette bordure d'Anjou, est de gueules sur azur. Ne fait-elle pas des armes fausses ?

R. C'est qu'anciennement les armoiries de France étoient des fleurs de lys sans nombre, qui faisoient un semé, & un champ indifferent à recevoir metal ou couleur.

XXIV. LEÇON.

D. QUelles sont les armoiries les plus nobles ?

R. Celles qui marquent les Maisons les plus anciennes, & les plus illustres, de quelque maniere que ces armes soient disposées.

D. Y a-t-il des marques auſquelles on puiſſe connoitre cette antiquité ?

R. Non pas dans les armoiries qui sont arbitraires en leur premiere conceſſion, ou en leur premier uſage. Mais on peut le connoitre par les ſceaux, & par les anciens monumens, où ſe trouvent ces armoiries.

D. Quelle antiquité donnez-vous aux armoiries ?

R. Six cens ans tout au plus ; parce que ce ne fut qu'a l'onziéme ſiecle

que les armoiries commencerent à ſe fixer.

D. Ne portoit-on pas auparavant des figures ſur les cottes d'armes, & ſur les boucliers.

R. Oüi : mais ce n'étoient que des deviſes perſonnelles & de fantaiſie, que chacun prenoit & quitoit comme il vouloit.

D. Elles n'étoient pas donc des marques de nobleſſe comme à preſent ?

R. Non : Tous les ſoldats en portoient indifféremment auſſi-bien que les Princes, & les Chevaliers : les Princes les changeoient ſouvent, & d'ailleurs nous ne voyons pas qu'elles fuſſent de couleurs reglées & déterminées, elles ne paſſoient pas toûjours des peres aux enfans, & les freres en portoient de differentes.

D. A quelle occaſion ſe fixerent les armoiries ?

R. A l'occaſion des Tourhois, & des combats à la barriére, où la Nobleſſe s'exerçoit.

D. Falloit-il être gentil-homme pour faire ces exercices ?

R. Oui ; & c'eſt de-là qu'eſt venu l'uſage de faire les preuves de nobleſſe.

D. Comment ſe font ces preuves ?

R. Par témoins, par titres, & par enquêtes ou information. C'eſt pour cela que ceux qui alloient aux Tournois, portoient des lettres de leurs Souverains, & de leurs Seigneurs qui faiſoient foy de leur nobleſſe, menoient avec eux des héraults qui tenoient les regiſtres des Maiſons nobles & de vieux Chevaliers, qui leur ſervoient de parrains, & qui rendoient les mêmes témoignages.

D. Vous avez dit que c'étoit des étoffes, & des habits qui ſe faiſoient anciennement à bandes, à faces, à burelles, & échiquetez, ou lozangez, qu'étoit venu l'uſage de la plûpart des armoiries.

R. Oüi : parce que c'étoit principalement aux Tournois que ſe portoient ces ſortes d'habits. C'eſt pour cela même qu'il y a tant de merletes en armoiries.

D. Pourquoi cela ?

R. Parce que les merletes étant des oiſeaux de paſſage, qui changent de païs comme les hirondelles, & qui vont ſur mer & ſur terre, elles étoient le ſimbole de ces avanturiers voyageurs, qui alloient courre divers païs.

D. Pourquoi n'ont-elles ni bec ni pied en blaſon ?

R. Parce qu'on les repreſentoit le plus ſouvent ſur des étoffes rayées, ou burelées dont les galons, ou bureles, couvroient les extremitez de ces oiſeaux.

D. C'eſt donc pour cela qu'il y a tant d'armoiries faſcées, ou burelées avec des merletes diverſement diſpoſées, ou en orle, quatre, trois, deux, une. Ou quatre, quatre &c.

R. C'eſt pour cela même.

XXV. LEÇON.

D. TOut l'art du Blaſon conſiſte-t-il à connoître ces figures de diverſes eſpeces, naturelles, artificielles, heraldiques, chimeriques, & à expliquer en termes propres leurs émaux ou couleurs, leurs ſituations ou poſitions, leurs diſpoſitions, & leur nombre.

R. Ce n'eſt qu'une partie de l'Art, & les premiers Elemens.

D. Que faut-il donc apprendre aprés cela ?

R. La Methode qu'il faut tenir pour blaſonner une armoirie.

D. Quelle eſt cette Methode ?

R. Il faut commencer par le champ ou ſol, & dire telle Maiſon porte d'or, d'azur, d'argent, de gueules, de ſable, &c. ſuivant l'émail ou la couleur du fond, & de là paſſer aux figures principales, comme ſeroit d'azur à trois fleurs de lys d'or.

D. Toutes les Nations obſervent elles cette methode ?

R. Non: les Italiens & les Eſpagnols, & ſouvent les Allemans commencent à blaſonner par la figure principale & nomment aprés l'émail ou la couleur du champ. Ainſi les Eſpagnols diſent, *Leon de Plata en campo azul*, Lion d'argent en champ d'azur. Et les Italiens *Torre dóro in campo nero*. Tour d'or en champ de ſable.

D. Qu'apellez-vous figures principales par leſquelles il faut commencer en blaſonnant. Celles qui occupent la place la plus honorable de l'écu, & qui ordinairement les premieres frappent les yeux; comme un Aigle, un Lion, une Tour &c. & ſur tout les pieces que l'on nomme honorables.

R. Il y en a de deux eſpeces, celles qui ſont du premier ordre, & celles qui ſont du ſecond.

D. Quelles ſont celles du premier ordre ?

R. *Le Chef.*

La Faſce.

Le Pal.

La Bande.

La Barre.

La Croix.

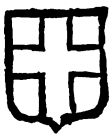

Le Sautoir.

La Bordure.

La Champagne.

Le Chevron.

D. Quelles ſont les pieces honorables du ſecond Ordre ?

R. *Le Canton.*

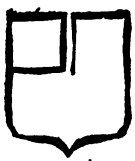

L'Orle.

La Pile.

Le Giron.

Le Pairle.

Le Treſcheur.

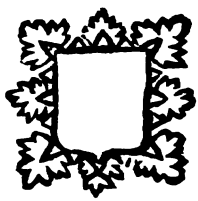

Les Hameydes.

D. Pourquoy nomme-t'on ces pieces honorables ?

R. Parce qu'elles ſont du plus bel uſage du Blaſon, & que pluſieurs Maiſons illuſtres & des plus diſtinguées, ont porté & portent encore pour leurs armoiries ces pieces ſimples. Un chef, une faſce, une bande, un pal, un chevron, une bordure, un canton, un pairle, des girons, un ſautoir, une croix, & des hameydes ſans aucune autre figure.

D. Vous ne m'avez rien dit des hameydes ?

R. Elles ſont les armoiries d'une Maiſon de Flandres de ce nom. Et ce ſont trois chantiers de cave ſur leſquels on place les tonneaux, qui ſe nomment *hames* en Flamand.

D. Il

D. Il faut donc toûjours commencer à blaſonner par ces figures honorables ?

R. Non pas indifferemment ; car il y en a quelques-unes qui ne ſe nomment qu'après d'autres figures, qui occupent la place principale.

D. Démêlez-moi, je vous prie, ces differences ?

R. Le chef, la bordure, l'orle, le treſcheur, & le canton, quand il y a d'autres figures qui occupent le milieu de l'écu, ne ſe nomment qu'après ces figures.

On dit par exemple. *Bobier* en Auvergne, d'or au lion, d'azur au chef de gueules.

D. Feroit-on la même choſe ſi le lion prenoit ſur le chef auſſi-bien que ſur le champ.

R. Non : Car alors le chef fait partie du champ, & vous diriez par exemple.

BRULLY en Normandie, d'argent au chef d'azur à un lion de gueules, couronné & armé.

D. Quelle methode avez-vous pour diſtinguer tant de figures bizarres qui compoſent les armoiries ?

R. Il faut examiner ſi ce ſont des fi-

gures naturelles, ou artificielles, particulieres à certains Païs : il faut tâcher de l'apprendre de ceux qui ſont de ces païs-là, ou des livres qu'ils ont écrits, pour ne pas tomber dans les erreurs, dans leſquelles ſont tombez les Etrangers en blaſonnant nos armoiries. Les Eſpagnols & les Portugais ont pris nos lambeaux pour des bancs, & les Italiens pour des râteaux, & reciproquement nous avons pris les feüilles de peuplier pour des cœurs en pluſieurs armoiries d'Allemagne : & ceux qui n'ont pas connu ce que c'étoit que le crequier des Crequis en ont fait un chandelier à ſept branches.

Il y a en Languedoc auprés de Narbonne une Maiſon originaire d'Aragon nommée *Exea*, qui porte de ſable à une barriere ou champ clos d'or, & une bordure échiquetée d'argent & de gueules de deux tires. Les anciennes armoiries de cette Maiſon étoient un échiqueté d'argent & de gueules ; mais depuis qu'un de cette Famille eut vaincu en un combat en champ clos un Anglois, on lui donna cette barriere pour armoiries, & il retint les anciennes en bordure.

D. Il n'y a que l'uſage, qui puiſſe

nous faire connoître ces armoiries extrodinaires.

R. Cela eſt vrai. Mais il y en a d'autres, qui ſont plus aiſées à expliquer.

D. Quelles ?

R. Celles qui ſe font par de ſimples traits, mais irréguliérement conduits.

D. Comment cela ?

R. Souvenez-vous que je vous ai dit, que par quatre lignes on pouvoit expliquer les figures heraldiques, c'eſt-à-dire le parti, le coupé, le tranché, l'écartelé, &c.

D. Je m'en ſouviens, & ce ſont les lignes à plomb ou perpendiculaire |

Horizontale. —

Et les deux *Diagonales.* \ /

R. Je veux vous en donner des exemples & commencer par les *Tiercez* qui ſe font en faſce, en pal, en bande, & en barre par deux traits tirez dans ces quatre ſens differens, c'eſt-à-dire par ces quatre eſpeces de lignes dont voici les figures.

tiercé en faſce. *tiercé en pal.* *tiercé en bande.* *tiercé en barre.*

D. Ne ſont-ce pas ces armoiries que vous nommez partitions & repartitions.

R. C'eſt cela même. Elles ſe nomment partitions, quand il n'y a qu'un ſeul trait, qui fait le coupé, le parti, le tranché ou le taillé. Et repartitions quand il y a deux traits qui font ou les *tiercez*, ou les *écartelez*. Je dis écartelez, parce que l'écartelé eſt de deux manieres, en croix, & en ſautoir. L'écartelé en croix qui ſe nomme ſimplement écartelé, ſe fait par deux traits croiſez, qui partagent l'eſcu en 4. quartiers égaux.

L'Ecartelé en ſautoir, ſe forme avec les deux lignes diagonales croiſées en ſautoir.

De ces quatre lignes jointes enſemble ſe forme le parti, coupé, tranché, taillé dans un même eſcu.

Voici quelques exemples de ces Armoiries de partitions.

La Ville de Metz porte parti d'argent, & de ſable.

Trotti de la Ville d'Alexandrie dans le Milanois, coupé d'or & d'azur.

Capponi à Florence, tranché de ſable ſur argent.

Le Canton de Zurich en Suiſſe, taillé d'argent & d'azur.

Sainte Colombe en Beaujolois, écartelé d'argent & d'azur.

Blanc en Dauphiné, écartelé en ſautoir d'azur & d'argent.

Geſterchingen en Allemagne, tiercé en pal de gueules d'argent & d'azur.

Polano à Veniſe, tiercé en face d'or, d'azur & d'argent.

Nompar en Guyenne, tiercé en bande d'or, de gueules & d'azur.

Turlinger en Allemagne, tiercé en barre d'or de ſable & d'argent.

Abſperg à Ratisbonne, tiercelé en mantel d'azur, d'argent, & de gueules.

Brieſe, tiercé en gouſſet de ſable, d'argent, & de gueules.

Negendanck, tiercé, embraſſé à droite de gueules d'argent & d'or.

Wals, tiercé en girons en barre de ſable, d'argent & de gueules.

Priſen, tiercé en pairle d'argent, de ſable & de gueules.

Die Mengentzer, tiercé en girons gironnans ou arrondis de gueules, d'argent, & de ſable.

V. Tale, écartelé en équerre d'argent & de gueules.

Von Elershofen, écartelé en girons gironnant d'argent & de ſable.

Sintzenofen, coupé, tranché, taillé d'argent, & de gueules.

Grolée en Breſſe, parti, coupé, tranché, taillé d'or & de ſable.

XXVI. LEÇON.

D. OUtre ces partitions qui tiennent toutes lieux de figures dans le Blaſon y en a-t-il d'autres?

R. Oüi : qui ne ſervent qu'à la diſtinction des quartiers des Alliances, de Patronage, de Conceſſion, &c.

Les figures ſuivantes en fourniſſent des exemples.

parti, *coupé,* *tiercé,* *écartelé,*

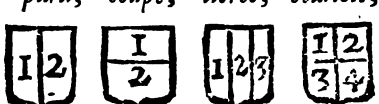

coupé de 2. *coupé mi-parti*

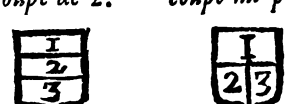

parti le 1. écartelé, le 2. coupé. *parti de 2. coupé d'un.* *patri d'un coupé de deux.* *parti de 2. coupé de 2.*

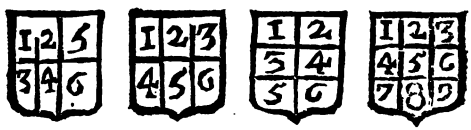

D. Pour compter les quartiers differens des écartelures, & pour les blaſonner par ordre, faut-il ſuivre celui qui eſt marqué par des chiffres?

R. Oüi : Au parti on dit ſimplement, M. porte de... parti de... ou M. porte parti au 1. de.... qui eſt de.... au 2. de.... qui eſt de... M. porte de... coupé de... de même tiercé, ou parti de deux, ou coupé de deux, qui font trois quartiers au 1. de... au 2. de... au 3. de... voyez cy-aprés Luzignan.

Pour l'écartelé, ſi tous les quartiers ſont differens, on dit au 1. de... au 2. de... au 3. de... au 4. de... Si le 1. & le 4. le 2. & le 3. ſont ſemblables, on dit au 1. & au dernier de... au 2. & 3. de... ainſi des autres à proportion.

D. Pour les armoiries compoſées de pluſieurs quartiers, quelles regles obſervez-vous?

R. Je diſtingue l'ordre de ces quar-

ciers en premier, ſecond, troiſiéme, & quartieme pour les ſimples ecartelez. Pour les ſix, huit, dix, douze, & ſeize quartiers, il y a d'autres meſures à prendre.

D. Quelles meſures?

R. Il faut d'abord conſiderer ſi tous les quartiers ſont differens, & s'il y en a qui ſe rapportent & qui ſoient ſemblables. S'ils ſont tous differens, on prend tous ceux qui ſont en haut pour les premiers, & après ceux-là on paſſe à ceux qui ſont en bas par l'ordre naturel d'un, deux, trois, quatre, cinq, ſix, &c.

D. Donnez-m'en un exemple?

R. En l'ecu de Lorraine qui eſt de huit quartiers. Le 1. eſt de Hongrie, le 2. d'Anjou ancien qui eſt Naples, le 3. de Jeruſalem, le quatrieme d'Arragon. Ce ſont les quatre quartiers les plus hauts.

Le cinquieme d'Anjou moderne, le ſixieme de Gueldres, le ſeptieme de Juliers, le huitieme de Bar. Et ſur le tout de Lorraine.

D. Quand les quartiers ſe rapportent que faites-vous?

R. Quand le 1. & le 2. ſont ſemblables, & le 2. & le troiſieme ſe mê-

mes, nous disons au [illegible] & 3. de...

D. Que nommez-vous [illegible] tout ?

R. Le quartier, ou l'écusson qui est au milieu des écartelures, & quand cet écu du milieu est encore écartelé avec un sur le tout, ce dernier se nomme sur le tout du tout.

D. Quel ordre observe-t-on pour la disposition de ces quartiers ?

R. Il y a divers usages, quelques-uns placent les premiers, les plus nobles & les plus illustres, comme dans les armoiries de Lorraine les quatre Royaumes sont en haut sur quatre Duchez, qui sont en bas. Car Hongrie, Naples, Jerusalem & Arragon sont Royaumes. Anjou, Gueldres, Juliers & Bar sont Duchez.

D. Pourquoi Lorraine qui n'est que Duché est-il sur le tout ?

R. Parce que ce sont les armoiries propres de la Maison, qui doivent ordinairement tenir le lieu le plus considerable.

D. Pourquoi dites-vous ordinairement ?

R. Parce qu'il y a des occasions où elles doivent ceder. Comme les derniers Rois de Navarre avant le Pere de

Henry IV. portoient trois quartiers en haut ſur quatre en bas au 1. de Navarre, qui étoit leur Royaume, au 2. d'Albret, qui étoit de leur Maiſon, écartelé de France & de gueules pur. De France par conceſſion, & de gueules pour l'ancien Albret, au 4. d'Arragon. Le 4. qui étoit le premier d'en bas étoit écartelé de Foix & de Bearn. Le cinquiéme écartelé d'Armagnac & de Rhodés. Le ſixiéme d'Etampes de France au bâton componné, au dernier de Sicile.

XXVII. LEÇON.

D. Y A-t-il d'autres meſures à garder ?

R. Oüi : ſelon la nature des quartiers de conceſſion, de ſubſtitution, de pretention, &c.

D. Que voulez-vous dire par ces quartiers de conceſſion, de ſubſtitution & de prétention ?

R. J'entens autant d'eſpeces differentes d'armoiries.

D. Combien en faites-vous donc d'eſpeces? R. J'en reconnois ſept eſpeces differentes. D. Quelles ſont ces eſpeces?

R. 1. Les armoiries des Maiſons, ou des Familles.

2. Les armoiries des dignitez, emplois, ou fonctions.

3. Les armoiries de concession, d'adoption ou agrégation.

4. Les armoiries de patronage.

5. Les armoiries de prétention.

6. Les armoiries des fiefs, des domaines, & des substitutions.

7. Les armoiries des communautez, corps ou compagnies.

D. Je connois les armoiries des Maisons ou Familles. Mais qu'appellez-vous armoiries de dignitez ?

R. Celles qui sont attachées à certaines dignitez ecclesiastiques, militaires, ou civiles ; comme par exemple les armoiries de la dignité papale sont les clefs & la thiare. Ce sont les armoiries que portoit le Pape Nicolas V. qui n'en avoit point d'autres.

Le Camerlingue de la sainte Eglise, & les Generaux des armées de l'Etat Ecclesiastique ou les Gonfanonniers portent les clefs ; & nos pairs Ecclesiastiques Ducs de Rheims, de Laon, de Langres : Comtes de Noyon, de Châlon, & de Beauvais, ont des armoiries de leurs Eglises & de leurs Pairies.

D. Quelles ſont les armoiries de conceſſion ou d'adoption ?

R. Ce ſont celles des Souverains ou en tout ou en partie qu'ils permettent à leurs ſujets, ou à d'autres perſonnes de porter : ainſi la Maiſon d'Albret écarteloit de France, la Maiſon d'Eſte, des Ducs de Modene & de Ferrare, porte auſſi un quatier de France par conceſſion de nos Rois : les grands Ducs de Toſcane portent un tourteau des armoiries de France. Les Pics en Italie portent le nom & les armoiries de Savoye par agregation, & cet uſage eſt aſſez commun en Italie.

D. Les armoiries de patronage que ſont-elles ?

R. Celles des Papes que portent les Cardinaux par reconnoiſſance d'avoir été élevez à la pourpre.

Les uns les écartelent avec les leurs, d'autres les portent en chef, d'autres ſur le tout. La plûpart des Villes font le même des armoiries de leurs ſouverains. Paris, Lyon, Troyes, Roüen, Orleans, Meaux mettent en chef les armoiries de France.

D. Quelles ſont les armoiries des fiefs, & des domaines ?

R. Celles de diverſes Terres que poſ-

ſedent les Souverains & les Princes, comme nos Rois portent de France & de Navarre.

Les Rois de la grande Bretagne, d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande. Les Rois d'Eſpagne, de Caſtille, de Leon, d'Arragon, de Sicile, &c. Ajoûtez à cela les armoiries de ſubſtitution pour les terres que l'on a par heritages à condition d'en porter les noms & les armes, comme le Duc de Leſdiguieres, qui eſt de la Maiſon de Blanchefort, porte par ſubſtitution les armoiries de Bonne, de Crequi, d'Agout, de Veſc, de Monlaur, de Montauban, &c.

D. Quelles ſont les armoiries de pretention ?

R. Des marques du droit qu'on prétend avoir ſur certains fiefs, terres ou domaines. C'eſt ainſi que les Rois d'Angleterre portent les armoiries de France ; les Ducs de Savoye des Royaumes de Chipre, de Jeruſalem, de Saxe, de Veſtphalie & d'Angrie, parce que cette Royale Maiſon pretend deſcendre des anciens Ducs de Saxe.

D. Quelles ſont les armoiries des Communautez ?

R. Celles des Republiques, des Villes, des Academies, des Ordres Reli-

gieux, des Corps des Métiers en certaines Villes, &c.

D. Outre ces armoiries de diverſes eſpeces, n'y a-t-il rien dans le blaſon qui marque ces dignités, ces emplois, ces alliances, & ces prétentions ?

R. Il y a les ornemens, & les marques d'honneur qui accompagnent les armoiries.

D. Quelles ſont ces marques d'honneur & ces accompagnemens ?

R. Les Couronnes, les Ordres de Chevalerie, les marques des emplois, les ſuports, les caſques, les cimiers, & les lambrequins.

D. Les Couronnes que diſtinguent-elles ?

R. Les Souverains & les dégrez ſuperieurs de Nobleſſe : le Pape, les Empereurs, les Rois, les Ducs, les Marquis, les Comtes & les Barons.

D. Quelles ſont les marques de la dignité papale dans les armoiries ?

R. La thiare & les clefs. La thiare eſt un bonnet haut & rond qui enfile les trois couronnes, & qui a deux pendans, comme les mitres. Les clefs ſe paſſent en ſautoir derriere l'écu ou au-deſſus ſous la thiare.

D. Chaque Souverain a-il une cou-

Dignitez Politiques page 206

ronne particuliere ?

R. Oüi : Celle des Empereurs eſt un bonnet ouvert au milteu avec une couronne & deux pendans. Les Rois de France ont une couronne fermée d'un double ceintre qui porte une fleur de lis. Il y a auſſi des fleurs de lis tout au tour du cercle d'en bas.

Celle des Rois d'Angleterre eſt fermée avec une croix au-deſſus, des fleurs de lis & des croix autour du cercle.

La conronne des Rois d'Eſpagne eſt fermée à fleurons.

D. Comment ſont faites les couronnes ducales ?

R. Elles ſont de feüilles d'ache, ou de perſil, c'eſt-à-dire de fleurons refendus.

D. Et celles des Comtes ?

R. De groſſes perles rangées ſur un cercle d'or.

D. Celles des Marquis ?

R. Mêlées de fleurons & de perles, c'eſt-à-dire, de quatre fleurons l'un au milieu, deux aux extremitez & des perles entre deux.

D. Les Vicomtes comment les portent-ils ?

R. De quatre perles ſeulement au milieu & aux extremitez.

D. Et les Barons ?

R. Ils mettent une eſpece de bonnet, ou de cercle avec des bandes de perles qui entortillent ce cercle ou bonnet par bandes.

D. Les Gentilhommes qui ne ſont pas titrez, comment timbrent-ils leurs armoiries ?

R. D'un caſque.

D. De combien de grilles doit être ce caſque ?

R. Il eſt infferent ; anciennement ils étoient tous fermez, & tournez du côté droit, & c'étoit ainſi que s'expoſoient les armoiries aux fenêtres les jours de Tournois.

D. A preſent comment en uſe-t-on ?

R. On le met ouvert & de front pour les Souverains, de front, mais grillé pour ceux qui ont commandement dans les armées, pour les Gouverneurs de Province, & pour ceux qui ſont chefs des Compagnies; les autres les portent tournez. Mais il faut avouer qu'il y a une infinité d'abus en ces uſages que ni vous ni moi ne corrigerons pas.

D. Les Eccleſiaſtiques peuvent-ils mettre le caſque ſur leurs armoiries ?

R. Quelques Prelats qui ſont Sei-

Cardinal Pape Archeuesque

Le Camus Innocent XII Montmorin
Eueque Abbes Abbes Regulier

Bochart de Camps Bochu.
Sacristain de Prieur Protonotaire
St Denis

Cognet Bauat Pianelle
de Mercelop Prieure
Abb esse Abb esse

Dalbert Mornay de Cheury
de Chaulnes

neurs temporels le mettent, les Electeurs Eccleſiaſtiques en mettent autant qu'ils ont de fiefs qui leur donnent ſeance dans les cercles. Quelques Evêques en France le pratiquent. L'Evêque de Cahors, l'Evêque de Dol en Bretagne, l'Evêque de Gap en Dauphiné le met à côté & l'épée d'un autre côté. L'Evêque de Modene en Italie fait la même choſe.

XXVIII. LEÇON.

D. COmment timbrent les Eccleſiaſtiques leurs armoiries?

R. Les Cardinaux dans toute l'Italie n'y mettent que le chapeau de quelque naiſſance qu'ils ſoient, & quelque dignité qu'ils ayent, & le Pape Innocent X. leur a défendu par une Bulle d'y mettre la couronne.

D. En France on en uſe autrement.

R. Il eſt vrai. Le Cardinal de Richelieu, qui étoit Duc & Pair, & qui ſe faiſoit nommer Cardinal Duc, & qui d'ailleurs étoit admiral & Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, mettoit ſur ſes armoiries la couronne ducale, le manteau fourré d'hermine & armoyé

ſur le replis embraſſoit l'écu, l'anchre de l'Amirauté paſſoit derriere, & le cordon bleu avec la croix de l'Ordre du S. Eſprit étoit tout au tour. A ſon exemple les Cardinaux Princes, & les Cardinaux Ducs & Pairs Eccleſiaſtiques ont fait la même choſe en ce Royaume.

D. Les Cardinaux ne mettent-ils preciſément que le chapeau ?

R. Ceux qui ſont Archevêques ou Legats du S. Siege mettent la croix derriere l'écu. Les Grands Prieurs de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, ou les Commandeurs mettent la croix de Malte Les Cardinaux Eſpagnols, qui ont autour des armoiries de leurs Maiſons des bannieres & des guidons, les retiennent, comme le Cardinal Porto-Carrero.

D. Quelles ſont les marques de la dignité des Archevêques ?

R. La Croix, & le Chapeau.

D. De combien de houpes ſont les chapeaux ?

R. Il eſt indifferent. Celui des Cardinaux n'en avoit anciennement qu'une liée ſous la pointe de l'écu, & puis deux, une de chaque côté : aujourd'hui on leur en donne quinze, treize

aux Archevêques, onze aux Evêques, ou ſept.

D. De quelle couleur ſont ces chapeaux ?

R. Rouges pour les Cardinaux, vers pour les Archevêques & Evêques, noirs pour les Protonotaires, & autres dignitez au-deſſous des Evêques.

D. Les Evêques ne portent-ils que le chapeau ?

R. Ils mettent la croſſe & la mitre, & des couronnes à ceux qui ſont Princes, Ducs, Comtes, & Seigneurs temporels.

D. Et les Abez que portent-ils ?

R. La croſſe & la mitre, quand ils ſont mitrez & croſſez : aujourd'hui par abus tous les Abez commendataires, qui n'ont nulle juridiction portent l'une, & l'autre.

D. N'y a-t-il point d'autres marques d'honneur pour les Eccleſiaſtiques ?

R. Il y en a quelques-unes d'un uſage aſſez moderne, un bourdon pour les Prieurs, un bâton de chœur pour les Chantres des Cathedrales, &c.

D. Et pour les dignitez militaires, quelles en ſont les marques ?

R. Deux épées à côté des armes pour le conneſtable, deux bâtons fleurdeli-

ſez, & paſſez en ſautoir derriere l'écu pour les Maréchaux de France. Deux canons aculez ſous l'écu pour le grand Maître de l'artillerie, des cornettes de Cavaliere autour du caſque ou de la couronne pour le general de Cavalerie; des drapeaux pour le Colonel de l'Infanterie.

D. Pour les grands Officiers n'y a t-il point de marques?

R. Le Chancelier met aujourd'hui un mortier d'or rebraſſé d'hermines, un manteau fouré d'hermine, & les deux maſſes de la Chancellerie qui ſe portent devant lui en cérémonie; ce qui eſt moderne. Le Chancelier Seguier eſt le premier qui ait pris ces ornemens à la perſuaſion de Vulſon la Colombiere.

Le grand Ecuyer porte deux épées en fourreau ſemées de fleurs de lys avec la ceinture.

Tous les autres ornemens pour le grand Aumonier, grand Panetier, grand Echanſon, grand Maître, &c. ſont des inventions nouvelles, qui ne ſe pratiquent pas ordinairement.

D. Pour les dignitez de la robbe n'y a-t-il rien de particulier?

R. Les Preſidens au Mortier ſe ſont

mis en poſſeſſion de porter le caſque de front, le mortier au-deſſus de velours noir avec un galon d'or, les premiers Preſidens en mettent deux, un manteau rouge fourré de petit gris.

D. Pour les Ordres de Chevalerie qu'obſerve-t-on ?

R. Le grand Maître de Malte comme Prince met la couronne ducale, & le manteau écartelé des armoiries de la Religion.

Les Commandeurs mettent derriere l'écu la croix à huit pointes avec un chapelet, & les armoiries de la Religion en chef. Les Chevaliers de S. Jaques portent l'épée ou croix de l'Ordre, toute droite derriere l'ecu. Ceux d'Alcantara, d'Avis, de Calatrava, & les Chevaliers Teutoniques font la même choſe.

D. Et pour les autres Ordres de Chevalerie ?

R. Tous les Chevaliers entourent leurs armoiries des colliers du S. Eſprit, de S. Michel, de la Toiſon d'or, de S. Maurice de Savoye, de S. Lazare, de l'Annonciade, de S. Eſtienne de Florence, du precieux Sang de Mantoüe, de l'Elephant de Dannemarch, &c. Les anciens Chevaliers militaires mettoient

l'épée ou droite, ou en travers derriere l'écu, ou à côté.

D. Pour les armoiries des femmes que doit-on obſerver ?

R. Les Reines mettent leurs couronnes, les Ducheſſes, les Marquiſes & les Comteſſes font la même choſe. Les palmes ſont le ſimbole de l'amour conjugal, les nœuds d'amour font la même choſe. La Cordeliere pour les veuves fait voir qu'elles ont le corps délié, & qu'elles ſont devenuës libres.

Les femmes partagent leurs armoiries avec celles de leurs maris comme leurs moitiez, ou acolent deux écus

Les filles mettent leurs armoiries dans des lozanges, avec une guirlande autour.

D. Et les Abeſſes comment les doivent-elles porter ?

R. Selon l'ancien uſage ſimplement avec la croſſe, & le chapelet. Aujourd'hui elles mettent des couronnes qui ſentent fort la vanité. Les plus modeſtes mettent la couronne d'épines, ou le chapelet.

D. Eſt-ce là tout ce qu'on peut dire du blaſon ?

R. Oüi, ce me ſemble, pour une ſimple methode de l'Art de blaſonner, &

Cheualiers.

S Esprit. S Michel. Toison.

ır vous la rendre encore plus aiſée,
veux bien vous reciter en peu de
rs ce que j'ai appris touchant le Bla-
ı.

BREGÉ DU BLASON EN VERS.

E Blaſon compoſé de diferens émaux
N'a que quatre couleurs, deux pa-
nes, deux metaux,
les marques d'honneur qui ſuivent la
naiſſance,
ſtinguent la Nobleſſe, & ſont ſa re-
compenſe.
:, argent, ſable, azur, gueules, ſino-
ple, vair,
ermine, au naturel, & la couleur
de chair,
ief, pal, bande, ſautoir, face, barre,
bordure,
ievron, paille, orle, & croix de di-
verſe figure,
pluſieurs autres corps nous peignent
la valeur,
ns metal ſur metal, ni couleur ſur
couleur.
ports, cimier, bourlet, cri de guerre,
deviſe,

Colliers, manteaux, honneurs, & marques de l'Egliſe,
Sont de l'art du Blaſon les pompeux ornemens,
Dont les corps ſont tirez de tous les Elemens,
Les aſtres, les rochers, fruits, fleurs, arbres & plantes,
Et tous les animaux de formes differentes,
Servent à diſtinguer les Fiefs & les Maiſons,
Et des Communautez compoſent les Blaſons.
De leurs termes précis énoncez les figures,
Selon qu'elles auront de diverſes poſtures.
Le Blaſon plein échoit en partage à l'aîné,
Tout autre doit briſer comme il eſt ordonné.

XXIX. LEÇON.

D. LE dernier vers me laiſſe un doute que je n'entens pas.

Tout autre doit briſer comme il eſt ordonné.

Que veut dire cela ?

R. Cela veut dire qu'il y a dans le Blaſon

Blaſon des armoiries pleines, & des armoiries briſées. Les armoiries pleines ſont le partage du ſeul aîné d'une Maiſon Noble ; & tous les autres les doivent differencier en quelque-choſe pour marquer qu'ils ne ſont que puînez & cadets.

D. Pourquoi cela ?

R. Pour obſerver dans les grandes Maiſons l'ordre des ſubſtitutions, & des degrez directs ou collateraux ; afin que l'ordre de ces ſubſtitutions ne puiſſe être troublé.

D. Comment ſe pratiquent ces differences ?

R. De pluſieurs manieres. 1. en ajoûtant quelques pieces aux armoiries qui ne les alterent point. Comme un lambel, une étoile, un annelet, une bordure, une bande, un bâton, une cottice, &c.

D. Donnez-m'en des exemples ?

R. Tres-volontiers. Nous avons en France Monſeigneur le Dauphin qui pour ſe diſtinguer du Roi écartele les armoiries de France des armoiries de Dauphiné.

Monſeigneur le Duc de Bourgogne écartele de Bourgogne ancien.

Monſeigneur le Duc d'Anjou briſe

d'une bordure de gueules.

Monſeigneur le Duc de Berri, d'une bordure engrêlée.

Monſeigneur le Duc d'Orleans, d'un lambel d'argent.

Monſeigneur le Prince, d'un bâton alezé de gueules entre les trois fleur-de-lys.

Monſeigneur le Prince de Conti ajoûtoit pour ſubriſure une bordure de gueules.

Quelques puînez briſent en écartelant des armoiries de leurs Meres.

D'autres en changeant les émaux ou couleurs de quelques pieces du blaſon.

D'autres en retranchant quelques pieces.

Enfin tout ce qui met quelque difference aux armes pleines eſt cenſé briſure.

Il y en a quelques-uns, qui alterent les pieces principales. Comme dans la Maiſon de Loras en Dauphiné dont les armoiries ſont de gueules à la faſce lozangée d'or & d'azur.

Une branche au lieu d'une faſce porte une bande lozangée, & une autre écartelée de toutes les deux.

D. Vous avez dit, ce me ſemble, que Monſeigneur le Dauphin, & Monſeigneur le Duc de Bourgogne briſent les armoiries de France.

Abbaisse

1 2 3 4

Bocroz el Chappelain Cybo Montconi

5 6 7 8

Dufaing Beuilaqua Canalieri Buocafoco

9 10 Abboule

Harleston Vschreibersdorf Assalene Melat

13 Accollé 17 14

Rohan Vidoni

15 16

du Bellay Austriche Biscia

R. Il eſt vray : & j'ay autrefois fait imprimer une lettre ou diſſertation en forme de lettre ſur ce ſujet, que je veux vous repeter pour vôtre inſtruction.

MONSIEUR,

Puiſque vous deſirez de ſçavoir quel eſt mon ſentiment touchant la maniere dont Monſeigneur le Duc de Bourgogne doit porter ſes armoiries, je vous répondray ſelon les maximes, & les loix de la Science Heraldique, qu'il les doit porter écartelées de France & de Bourgogne : & voici les raiſons ſur leſquelles j'appuye mon ſentiment.

La premiere eſt qu'il y a une grande difference entre les armoiries des Etats & celles des Maiſons. Les armoiries des Etats ne conviennent uniquement qu'à celui qui eſt Chef & Souverain de l'Etat, de quelque maniere qu'il le ſoit ou par élection, ou par droit de ſucceſſion, ou par conquête.

Ainſi le ſeul Empereur porte les armoiries de l'Empire, ce que ſes Enfans ne peuvent faire, parce qu'ils ne ſont pas Empereurs. Ils peuvent porter les armoiries d'Auſtriche, de Haſpourg, de Stirie, de Carinthie & des autres Païs heredi-

A l'égard de celles de France,
ſeul les peut porter pleines, comm
Souverain : & cela eſt ſi conſtant
vant S. Loüis qui fixa les fleurs
pour tous les Princes du ſang roy
différentes briſures, tous les Prin
Sang de France ne portoient aupa
que les armoiries de leurs appa
Robert de France fils de Loüis l
porta les armoiries de Dreux ave
tre de Comte, & Pierre de France f
re les armoiries & le titre de Cou

Les anciens Ducs de Bourg
quoique deſcendus d'un Roi de F
n'en prirent jamais les armoiries

Olivier de la Marche qui
ſervice des derniers, & qui a éc
hiſtoire, dit en l'introduction d

de fleurs de lys. Car j'ai ſçu par Sire Jean de S. Remi, Chevalier, du tems qu'il fut Roi d'armes de la Toiſon d'or, & l'un des renommez en l'Office d'armes de ſon tems, que tous les Fils de France doivent porter ſemé de fleurs-de-lys, & n'appartient à nul d'apporter que trois fleurs-de lys ſeulement, ſi non celui qui eſt Roi de France, ou l'heritier apparent portant les lambeaux.]

Voilà la déciſion du cas propoſé, puiſque l'heritier apparent doit porter les lambeaux, comme les portent l'Infant aîné d'Eſpagne, l'Infant de Portugal, & le Prince de Piedmont fils aîné de la Royale Maiſon de Savoye.

On a quitté en France les lambeaux pour les Enfans aînez, parce que l'écartelure des armoiries de Dauphiné a fait une différence notable ſelon Jean de S. Remi, qui dit parlant des lambeaux. " Si la difference n'eſt ſi grande en l'écu " qu'elle ſoit à tous manifeſte & con- " noiſſable.

Avant la donnation du Dauphiné Jean de France Fils de Philippe de Valois portoit le titre de Duc de Normandie, & écartèloit de Normandie, comme on voit encore à Chartres ſur des ornemens d'Egliſe.

Les lambeaux demeurerent aux Maiſons d'Anjou, & d'Orleaas, branches des puinez, parce qu'ils etoient les plus proches heritiers aprés le fils ainé, qui briſoit d'autre maniere.

La ſeconde raiſon qui ſemble établir cet uſage, eſt que ſi aujourd'hui Monſeigneur le Duc de Bourgogne portoit les armoiries pleines de France, il paroîroit plus proche de la Couronne que Monſeigneur ſon Pere, qui les porte écartelées de Dauphiné; & s'il falloit ſuivre l'uſage des Loix Heraldiques à la rigueur, Monſeigneur le Duc de Bourgogne devroit porter écartelé contrecartelé de France, de Dauphiné & de Bourgogne, comme François de France, Dauphin de Viennois & Duc de Bretagne, fils de François I. portoit écartele contrecartelé de France & de Dauphiné, de France & de Bretagne, comme on voit à à la porte de la Parroiſſe de S. Severin, où ſes armoiries ſont attachées au col d'un lion. Monſeigneur le Duc de Bourgogne eſt préſomptivement heritier du titre de Dauphin plûtôt que de celui du Royaume, dont il n'eſt qu'au ſecond degré.

3. Les nôs des Enfans de France, & des Princes du Sang ſont une eſpece de briſure à laquelle les armoiries ſont atta-

chées. Quand Monſieur Frere unique du Roi portoit le titre d'Anjou, il en portoit les armoiries de France à la bordure de gueules, & aprés la mort de feu Monſieur Gaſton Jean-Baptiſte de France Duc d'Orleans on lui donna le nom d'Orleans, & les armoiries d'Orleans, de France au lambel d'argent. D'où j'infere conſéquemment que le Roi aïant donné à Monſeigneur Loüis de France ſon Petit fils le titre de Bourgogne, il lui en a auſſi donné les armoiries qui ſont affectées à ce titre, comme les deux autres enfans de France portent le nom & les armoiries d'Anjou & de Berri.

Les armoiries de Bourgogne que doit porter Monſeigneur Loüis de France à raiſon de ce titre ſont les ſeules bandes d'or & d'azur à la bordure de gueules. Car ce qu'on nôme Bourgogne moderne de France à la bordure componée, eſt dit abuſivemẽt, puiſque ces armoiries n'ont jamais été celles de Bourgogne, mais celles de Jean Duc de Bourgogne Comte de Nevers, fils de Philippe le Hardi, qui durant la vie de ſon Pere briſa les armoiries de France d'une bordure componée d'argent & de gueules, que ſa Poſterité retint. Car Philippe le Hardi, comme a remarqué Olivier de la Marche, porta

ſimplement ſemé de France & écartelé de Bourgogne. Cet exemple du fils aîné de Bourgogne qui briſoit du vivant de ſon pere, eſt une autre preuve que Monſeigneur le Duc de Bourgogne ne doit pas porter les armoiries pleines de France: La différence que l'on prétend établir par la Couronne ouverte bien diverſe de la Couronne fermée, n'eſt pas une différence ſelon les loix heraldiques, qui veulent que les briſures ſoient dans le corps même de l'armoirie.

4. Les trois fleurs-de-lys ſont tellement les armoiries du Royaume affectées au Roy ſeul, que les conceſſions qu'on en a faites, n'ont jamais été des armes pleines en un écuſſon. La conceſſion des Medicis eſt ſur un tourteau, celle d'Eſte eſt avec la bordure endentée, la Maiſon d'Eſtaing les porte avec un chef d'or, les Gentiens en bande, & la Maiſon de l'Hôpital n'a qu'une fleur de lys dans un petit écuſſon. Quand on en concede trois, on les met en bande, en face, en pal, ou en chef, & avec d'autres pieces.

L'Abbaye de S. Denis met un cloud de la paſſion entre les fleurs-de-lis: l'Abbaye de S. Germain des Prez un petit écuſſon de trois tourteaux. Les Pairs Eccleſiaſtiques les ont briſées de croix, de croſſes & de ſautoirs.

Pour les Filles de France on leur a permis de porter les armoiries pleines, parce que les portant en lozange tout le tems qu'elles ſont filles, ces lozanges ſont une eſpece de briſure d'autant plus grande que la Loi ſalique exclud les filles de la ſucceſſion à la Couronne. Quand elles ſont mariées, leurs armoiries jointes à celles de leurs maris, & partagées par la moitié ſelon l'ancien uſage, ſe diſtinguent aſſez ſans qu'il ſoit neceſſaire de leur donner d'autre briſure. On voit ainſi les armoiries d'Anne de France fille du Roi Loüis XI. mariée avec Pierre de Bourbon, parties avec celles de ſon mari dans un écu à lozãge rempli de trois fleurs-lys, mais la cottice de Bourbon paſſe ſur une fleur de lys, & ſur une moitié de celle d'embas, l'écu étant diviſé par une ligne.

Meſdames Jeanne de France & Bonne de France Filles du Roi Charles V. n'ont chacune qu'une fleur de lys dans une lozange ſur leurs tombeaux dans l'Egliſe de l'Abaye de S. Antoine des Champs lés-Paris.

Voilà, Monſieur, quel a été juſqu'à preſent l'uſage des armoiries pour les Enfans des Souverains, ſur quoi je ne décide rien, ne m'appartenant pas de le faire; je vous expoſe ſeulement l'ancien

usage, & ce qui m'a obligé de le ſuivre pour ne rien faire contre les regles d'un art que j'enſeigne en cette methode.

XXX. LEÇON.

D. VOus m'avez donné une aſſez ample connoiſſance de l'art du Blaſon, & une méthode facile de déchifrer toutes ſortes d'armoiries. Faites-moy maintenant la grace de m'apprendre en quoy conſiſte la Science du Blaſon.

R. Pour parvenir à la connoiſſance parfaite de cette Science, il faut s'accoûtumer à connoître les Familles par leurs armoiries & les armoiries par les Familles : à ſçavoir rendre compte des cartelures, & des divers quartiers qui compoſent les armoiries, ou par alliance, ou par ſubſtitution, ou par prétention, ou par conceſſion, &c. & s'inſtruire des principales Maiſons de l'Europe, & de leurs armoiries.

D. Comment ſe peut acquerir cette connoiſſance ?

R. Il faut commencer par les armoiries de toutes les Maiſons ſouveraines, & de leurs domaines, comme ſont les deux Empires d'Orient & d'Occident,

& les Royaumes de France, de Navarre, de Caſtille, de Leon d'Arragon, de Portugal, d'Angleterre, d'Ecoſſe, d'Irlande, de Pruſſe, de Pologne, de Suede, de Dannemarck, de Naples, de Sicile, &c.

Des Maiſons d'Auſtriche, Lorraine, Savoye, d'Hollande, de Suiſſe, de Veniſe, de Genes, de Luques, de Haſpourg, de Saxe, de Baviere, de Wirtemberg, de Medicis, de Gonzague, de Farneſe, de Mecklebourg, de Bade, de Brandebourg, de Heſſe, &c. Des Provinces, des Republiques, des Etats les plus celebres, &c. parce que ce ſont ces armoiries qui ſe preſentent tous les jours dans les monnoyes, dans les étendarts, dans les ſceaux, & dans les Actes publics.

D. Aprés qu'on a acquis cette connoiſſance, à quoy faut-il s'attacher ?

R. Il faut commencer à connoître les armoiries les plus ſimples, comme ſont les armoiries où il n'y a qu'un chef, qu'une faſce, qu'une bande, qu'un pal, qu'un chevron, qu'une croix, qu'un ſautoir, &c.

D. Donnez-m'en des exemples.

R. Saluces en Piedmont, d'or au chef d'azur. Châteauneuf en Dauphiné de même.

Gand en Flandres, de ſable au chef d'argent.

Avaugour en Bretagne, d'argent au chef de gueules.

La Foreſt d'Armaillé, d'argent au chef de ſable.

Chaſtelier, d'or au chef de ſable.

Gamaches, d'or au chef d'azur.

Vintimille, de gueules au chef d'or.

Tende de même.

D. Qui ſont ceux qui portent une ſeule faſce ?

R. Auſtriche, Boüillon, Vianen, Louvain, Pot-Rhodes, Bethune, Sainte Maure, Villiers la Faye, Bouton Chamilly, Guefault d'Argenſon, Cicon, & quelques autres.

D. Comment les diſtinguez-vous ?

R. Auſtriche, Boüillon, Louvain, & Vianen portent tous quatre de gueules à la faſce d'argent. La Poype en Breſſe & en Dauphiné de même. Norry de même.

Pot-Rhodes, d'or à la faſce d'azur.

Bethune, & Sainte Maure, d'argent à la faſce de gueules.

Blot Gilberte, d'azur à la faſce d'argent.

Bouton-Chamilly, en Bourgogne de gueules à la faſce d'or.

Auger en Champagne, d'azur à la faſce d'or. Amandre en Bourgogne de même.

Villiers la Faye en Bourgogne, d'or à une faſce de gueules. Denis en Tieraſche de même.

Guefault d'Argenſon, d'argent à la faſce de ſable.

Grachaux en Franche-Comté, & Cicon, d'or à la faſce de ſable. Maurs de même.

Balathier en Champagne, de ſable à la faſce d'or.

D. Qui ſont ceux qui portent des bandes ?

R. Ligne en Flandre, Longvy en Bourgogne, d'azur à la bande d or.

Le Roy Chauvigny, d'argent à la bande de gueules. Le Plantei de même en Breſſe.

Nedonchel en Beauvoiſis, & Tourneba en Normandie, d'azur à la bande d'argent. Duval en Champagne de même.

Noailles en Limoſin, Tonnerre en Bourgogne, Châlon la-même, Menou en Nivernois & Touraine, de gueules à la bande d'or.

Gomiecour en Flandres, & Gonnelieu en Normandie, d'or à la bande de

ſable. Briord en Breſſe de même.

La Riviere, de ſable à la bande d'argent.

La Barge, en Auvergne d'argent à la bande de ſable.

La Balme de Mares en Dauphiné, & la Baulme Saint-Amour en Bourgogne d'or à la bande d'azur.

Didier en Champagne, de gueules à la bande d'argent.

D. Donnez-moi des exemples de ceux qui ont un pal.

R. Il eſt plus rare que les bandes & les faſces.

Bolomier en Dauphiné & Breſſe, de gueules au pal d'argent.

Biedma en Eſpagne, d'or au pal de gueules.

Meyſeria en Breſſe, de ſinople au pal d'argent.

D'Eſcars, de gueules au pal de vair.

Hugues de Grandmenil Lord de Hinckley en Angleterre, portoit de gueules au pal d'or.

D. Les ſimples chevrons ſont-ils frequens?

R. Il y a un bon nombre de Maiſons qui en portent, & pluſieurs Maiſons éteintes qui l'ont porté.

D. Quelles?

R. Eſchalard la Boulaye, d'azur au chevron d'or. Gorrevod en Breſſe de même. Belanger en Poitou de même. Tivarlan de même.

Nettancourt en Champagne, de gueules au chevron d'or. Monthoux au Genevois d'or au chevron de gueules.

Chalet au païs de Vauds, de ſable au chevron d'argent.

Luirieux en Breſſe, d'or au chevron de ſable.

Treviſani à Veniſe, d'or au chevron d'azur.

Colombier ſur Morges, d'azur au chevron d'argent.

Savorgnan à Veniſe, d'argent au chevron de ſable.

Renier là même, parti d'argent & de ſable au chevron de l'un à l'autre.

Montarbi, & Nogent en Champagne, de gueules au chevron d'argent.

D. Qui ſont ceux qui portent des ſautoirs?

R. Gerente en Provence, d'or au ſautoir de gueules. Chini de même.

La Guiche en Bourgogne, de ſinople au ſautoir d'or.

Angennes de ſable, au ſautoir d'argent.

Du Freſnoy d'or, au ſautoir de ſable.

Meſſey en Mâconnois, d'azur au ſautoir d'or.

Brignac en Bretagne, de gueules au ſautoir d'argent. Chaſſaut en Bourgogne de même.

Autry au Barrois, de gueules au ſautoir d'or.

Oſſignies, de gueules au ſautoir d'argent.

D. Pour les croix, quel moyen de les démêler ?

R. Il eſt vrai qu'il y en a un grand nombre de différentes, dont vous avez des exemples dans la methode ; mais ſans vous arrêter d'abord à remarquer ces différences, attachez-vous aux croix ſimples que nous appellons croix plaines, & vous trouverez que les armoiries de Savoye & de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem ſont de gueules à la croix d'argent.

Mortagne Nivelle, d'azur à la croix de gueules.

Mery, d'azur à le croix d'argent. Saint Gelais de même : Pape en Dauphiné de même.

Barbaſan, d'azur à la croix d'or.

Brianſon en Dauphiné, de même.

Aſpremont en Lorraine, d'argent à une croix de gueules. S. George, dont

Il y a eu un Archevêque de Lyon, de même.

Albon en Lionnois, de ſable à la croix d'or.

Laye Meſſimieu en Dombes, d'argent à une croix de ſable.

La Porte en Dauphiné, de gueules à la croix d'or. Alinge en Savoye de même.

Vaugrigneuſe en Breſſe, de ſinople à la croix d'or.

Arnais au païs de Vauds, d'argent à la croix de ſable.

Sainte Croix de Pagni, d'or à une croix de ſinople, &c.

D. Les figures de partition, ou qui ſe font par de ſimples traits, ſont-elles du bel uſage du Blaſon ?

R. Oui, ſans doute : & pluſieurs Maiſons celebres de divers endroits de l'Europe en portent de cette maniere. Elles ſont cependant plus frequentes en Italie qu'ailleurs.

D. Pourriez-vous m'en donner quelques exemples ?

R. J'ai dequoi vous ſatisfaire à commencer par le parti, le coupé, & le tranché.

Ramſau au Païs de Holſtein, d'or parti d'azur.

Ebrard Saint Sulpice, d'argent parti de gueules.

De Lonnay en Touraine, parti d'or de gueules.

Paſſaggi à Genes, coupé d'or ſur azur.

Falarmonica là même, coupé d'or ſur ſable.

Gauffridi en Provence, tranché de gueules ſur argent.

Capponi à Florence, tranché de ſable ſur argent.

Le Charron en Lionnois, tranché d'or & d'azur.

Medaillan Montataire, tranché d'or & de gueules.

D. Et pour les écartelures?

R. J'en ai bon nombre à vous donner.

Tournemine en Bretagne, écartelé d'or & d'azur.

Mouſſy le vieil, ou les Bouteillers de Senlis. Chaugy en Bourgogne, Noyelle aux Pais-bas. Du Saix en Breſſe. Theſan en Languedoc. Beauvoir en Dauphiné. Gontaut Biron écartelé d'or & de gueules.

Lens en Picardie, écartelé d'or & de ſable.

Arel en Bretagne, Buſſy en Bourgogne écartelé d'argent & d'azur.

Sainte Colombe en Beaujolois de

même. Crevant, Humieres, & Brigneul de même.

D. L'écartelé en ſautoir eſt-il plus rare ?

R. Beaucoup plus rare. Il y en a neanmoins quelques exemples.

D. Quels ſont ces exemples ?

R. Blanc en Dauphiné écartelé en ſautoir d'argent & d'azur.

Bagny a Florence, écartelé en ſautoir d'or & d'azur.

Bazu en Bourgogne écartelé en ſautoir d'argent & de ſable.

D. Aprés avoir appris ces armoiries de figures ſimples, quelles jugez-vous à propos que je doive remarquer ?

R. Celles qui ont les mêmes pieces d'hermine & de vair, & celles qui ſont engrêlées, échiquetées, ondées, bandées, chevronnées, &c. car tout cela contribuë à fixer l'imagination ſur ces ſortes de figures.

D. Faites-moi la grace de m'en donner des exemples ?

R. Tres-volontiers.

Montgaſcon de gueules, au chef de vair. Fougerolles de même.

Eſcars, de gueules au pal de vair.

Bours, de gueules à une bande de vair.

Annebaut, de gueules à la croix de vair.

Arod en Beaujolois, d'or à la face vairée.

Illigni, de gueules à l'orle de vair.

Varax en Breſſe, écartelé de vair & de gueules.

Ognies en Picardie, de ſinople à la face d'hermine.

La Chapelle, de gueules à une face d'hermine.

Montbrun en Normandie, d'azur à la bande d'hermine.

La Palla en Breſſe, de gueules à la croix d'hermine.

La Riviere en Guienne, & Ghiſtelles au Païs-bas de gueules au chevron d'hermine.

D. Voilà de quoi remplir la memoire d'un bon nombre de Maiſons par leurs armoiries?

R. Vous pouvez aprés cela vous accoûtumer inſenſiblement à connoître les Maiſons qui portent faſcé, paſſé, bandé, burelé, echiqueté, lozangé, fretté, fuzelé, &c. & les chefs, les bandes, les faſces, les croix, échiquetées, lozangées.

D. Cette méthode eſt aiſée, & ſoulage l'imagination.

R. Il eſt vrai ; mais ſi vous voulez vous en rendre l'uſage encore plus facile, il faut vous même deſſiner ces armoiries, & y mettre les couleurs & les noms ; vous verrez par expérience que cela contribuëra beaucoup à fixer l'imagination.

D. Quelles ſont les plus difficiles à retenir ?

R. Celles qui ont trop de reſſemblance les unes avec les autres, & qui ſont trop multipliées.

D. Qui ſont-elles ?

R. Toutes celles d'un ſeul Lion. Car le nombre en eſt ſi prodigieux, qu'il y a peut-être plus de ſix cens Maiſons qui ne portent qu'un Lion. Ainſi vous en trouverez trente qui portent d'azur au lion d'or, de gueules au Lion d'argent, d'argent au Lion deſable, &c.

D. Que faut-il faire pour ne pas y être trompé ?

R. Il faut obſerver cinq ou ſix choſes qui vous aideront à les diſtinguer.

1. Qu'il y a des Lions ſeuls, qui ſont écartelez avec d'autres armoiries.

Les Alberts de Luines écartelent le Lion de leurs armoiries avec les macles de Rohan.

Les Durfort, Duras, ou Durasfort écartelent le leur avec un quartier d'argent à la bande d'azur.

Celui de la Cauchie en Boulonois eſt écartelé avec Eſtrée.

Celui de Grammont avec les faſces ondées de Toulongeon, & les dards d'Aſte.

2. Il y a des differences à obſerver en ces Lions : celui de Luxembourg, & celui de Bournonville ont la queuë double, fourchée & paſſée en ſautoir. Ce ſont ces différences qui diſtinguent Luxembourg, ou Limbourg, ou Boheme, qui portent de gueules au Lion d'argent à la queuë fourchée & paſſée en ſautoir d'avec Cliſſon, Grammont en Bugey, Ponceton, &c. qui portent de gueules au Lion d'argent : cette queuë double & fourchée eſt la différence.

C'eſt la même difference entre les armoiries de Bournonville & de la Chaiſe en Forêts : ils portent l'un & l'autre de ſable au Lion d'argent couronné, armé, & lampaſſé d'or. Mais celui de Bournonville a la queuë fourchée, ce que n'a pas l'autre. De cette Maiſon ſont M. le Comte de Souſternon, & M. le Comte de la Chaiſe, Capitaine de

la Porte du Louvre, M. le Marquis ſon fils, & feu le R. P. de la Chaiſe Confeſſeur du Roi, ſon frere.

3. Il y a des Lions aſſez diſtinguez d'eux-mêmes pour être reconnus, comme les Lions d'hermines, de vair, les Lions échiquetez, lozangez, bandez coupez, poſez, partis, écartelez.

4. Il y a des ſituations & des diſpoſitions qui ne ſervent pas moins à diſtinguer les armoiries & à les rendre ſingulieres comme les Lions accroupis, couchez, paſſez en ſautoir, adoſſez, affrontez, mis l'un ſur l'autre.

D. Que dites-vous des armoiries parlantes, ou équivoques aux noms?

R. Qu'elles ſont preſque les plus anciennes, & qu'il n'en eſt point de plus aiſées à retenir.

D. Quelles ſont les Maiſons de France qui ont des armoiries parlantes.

R. Les quatre celebres de Picardie, Ailly, Mailly, Tanques & Crequy. La Tour d'Auvergne, la Tour du Pin, la Tour S. Vidal, la Tour de Gouvernet, Ray, Pontevez, Pontis, Pontac, Orgemont, Roquelaure, Arpajon, Maugiron, Pellevé, Virieu, le Loup, Berbiſy, la Croix, Tiercelin, Chevrier S. Mauris, Salmes, Retel, Nogaret,

Martel, Mauleon, du Lion, Hom
Grueres, Fougeres, Fouquet, Da
Perron, Diane, Bureau, Breſſe, Bru
Apchier, &c.

D. Dans les autres Païs y a-t-
armoiries parlantes ?

R. Elles ſont en tres-grand no
en Italie, en Eſpagne, en Allema
en Angleterre.

D. Quelle autre induſtrie me d
rez-vous pour avancer dans la S
du Blaſon ?

R. Il faut s'accoûtumer à diſti
les Maiſons de même nom, & le
ſons différentes qui portent les
armes.

D. Me pourriez-vous donn
exemples des premieres ?

R. Pluſieurs.

La Tour d'Auvergne, ſemé de
à la tour d'argent.

La Tour du Pin en Daupha
gueules à une tour d'argent crem
trois pieces, feneſtrée d'un m
même.

La Tour Landry, d'or à la f
gueules cremelée de deux pieces
dentées.

Livron en Champagne, d'ar
trois faſces de gueules à un Roc d

er, de même au franc quartier du
f. Livron en Savoye, une bande avec
x cotices.
uillier en Champagne, d'azur à trois
uilles d'or, & Luillier à Paris d'a-
à trois paniers d'or.
Clermont Tonnerre, ou Clermont-
lart en Dauphiné, de gueules à deux
s d'argent addoſſées & paſſées en
toir.
Clermont Lodeve, d'or à trois faſces
gueules au chef d'hermines.
Clermont Galerande ou Clermont
mboiſe, d'azur à trois chevrons
r.
ramont ou Grammont au Bugey, de
ules au lion d'argent.
Grammont de Dauphiné, de gueules
lion d'or.
rammont en Franche-Comté, d'azur
ois têtes de reines de carnation cou-
nées d'or
rammont en Guyenne, d'or au lion
zur.
). Quelles ſont les Maiſons qui ont
armoiries ſemblables ſans être for-
de même ſang, & ſans avoir le me-
nom ?
R. Chabanes en Bourbonois, Bau-

gé en Breſſe, d'Aubigny & Montai[illegible] portent tous quatre de gueules au Li[illegible] d'hermine armé, couronné & lampa[illegible] d'or.

Des Roches Baritaux, Broüilly en Picardie, Sared au Maine, Bolacre en Nivernois, le Normand, de ſinople au Lion d'argent.

Foras en Savoye, Billy à Paris, Recourt en Flandres, Villers là même d'or à la croix d'azur.

Thezan en Languedoc, Noyelle en Flandre, Du Saix en Breſſe, Chaugy en Bourgogne, Eſtrac ou Aſtarac en Guyenne, Policeni à Veniſe, écartelé d'or & de gueules.

Montezan en Anjou, Polloud S. Agnin en Lionnois, Neuville, Hamelincourt, Soüaſtre, d'or freté de gueules.

Rohaut-Gamaches, Dinteville en Bourgogne, le Roux en Guyenne, de ſable à deux Leopards d'or.

Damas en Bourgogne, Aubuſſon en la Marche, Villeneuve en Limoſin, Stainville en Lorraine, Beauçay en Poitou, Bernieules, Vauglans, Couſans, d'or à la croix anchrée de gueules.

Bellefourriere Soyecourt. Marſas, & Du Pas, de ſable ſemé de fleurs-de-

lys d'or. Brillac en Touraine, & Quebriac d'azur à trois fleurs de-lys d'argent.

Pleſſis Richelieu en Poitou, Baſſompierre en Lorraine, & Chaſteaugontier, trois Maiſons differentes, portent toutes trois d'argent à trois chevrons de gueules.

Vantadour en Limoſin. Sanzay en Poitou. Du Puy Vatan en Berry, Auxy Monceaux en Picardie, Kergournadec en Bretagne. Courcelles en Poitou. Ternant échiqueté d'or & de gueules. Marnueil en Brie. Sonzier en Dauphiné La Touche en Bretagne de gueules à trois beſans d'or.

D. Quelles autres armoiries faut-il remarquer ?

R. Toutes celles qui ſont ſingulieres, comme les deux Dragons monſtreux d'Ancezune, le Maſſonné des Marillacs, la croix & les quatre ombres de Soleil des Hurault, les deux faſces & les deux ſerpens de Refuge, la Guivre de Milan, le Crequier de Crequy. Les armoiries de Goulaine parties d'Angleterre & de France, & un grand nombre d'autres auſſi diſtinguées.

D. Eſt-ce là tout ce qu'il faut re-

marquer pour acquerir la ſçience du Blaſon ?

R. La principale choſe eſt d'obſerver les armoiries écartelées des grandes Maiſons, & d'aprendre les cauſes de ces divers quartiers.

D. Quelles ſont-elles ?

R. Il y en a pluſieurs. Les plus ordinaires ſont les alliances honorables avec les princes, avec les grandes Maiſons du Royaume, ou avec les Maiſons étrangeres, les ſubſtitutions, les pretenſions, &c. dont vous trouverez des exemples dans pluſieurs livres.

XXXI. LEÇON.

D. TOut l'artifice du Blaſon autant que je le puis concevoir par ce que vous m'avez enſeigné juſqu'ici, conſiſte principalement à ſçavoir bien énoncer en termes propres tout ce qui ſe voit dans les armoiries.

R. Oüi ſans doute. Et c'eſt pour cela même qu'il faut s'exercer à déchifrer celles qui paroiſſent les plus embarraſſées. C'eſt ce que n'ont pas obſervé la plûpart de ceux qui ont décrit les armoiries. Et l'un des meil-

1
2
3
4
Darot
Caupenc
Gozon
Kerguen
5
6
7
8
Papacoda
Toraldo
Iardennois
Pongrats
9
10
11
12
Balassa
Glatigny
Palfi
Le Duc
13
14
15
16
Iouuenell
Sforciati
Abbenbrouch
Preuost
17
18
19
20
Kagg
Touges
Messeme
Shwartzhen

leurs avis que je vous puiſſe donner, eſt de ne recevoir jamais d'armoiries d'aucune Maiſon, ſans en voir les figures, parce que autrement vous les renverſeriez la plûpart, ſi vous en jugiez ſur ces deſcriptions mal énoncées.

D. Je profiterai de vôtre avis, & ſi j'en fais jamais de recüeil, je prendrai ſoin de les faire ſur des figures bien ſûres.

R. Je veux vous en donner le plus d'exemples que je pourrai des plus difficiles & des plus curieuſes.

D. Vous me ferez plaiſir.

1. DAROT en Poitou, de ſable à deux cignes *afrontez*, *acolez* de leurs cols, *entrelaſſez* d'argent, tenant chacun au bec un anneau d'or, leurs têtes *contournées*.

Voila quatre termes néceſſaires pour blaſonner regulierement ces armoiries.

2. CAUPENE en Guyenne, d'azur à ſix *pennes* ou plumes d'autruche d'argent, *acolées* & *paſſées en ſautoir* par le pied, *deux & deux en chevrons renverſez*.

3. GOZON en Roüergue, de gueules à la bande d'azur, *bordée* d'argent,

le *bord* de l'écu *denticulé* de même.

4. KERGUEN en Bretagne, d'azur à la croix *alezée*, le pied *ouvert en chevron* d'argent, accompagnée de trois coquilles de même.

5. PAPACODA à Naples, de ſable au Lion d'or, la queüe *retrouſſée* ſur la tête, & *tenuë* entre les dents.

6. TORALDO au Royaume de Naples, d'argent au mont de ſinople, à cinq *coupeaux arrondis en gauderons*, & plus *élargis* que le pied de la montagne, *chargée* d'un lion d'or, qui eſt *briſé* d'un lambel de gueules.

7. LARDENNOIS au Stavelo Païs de Liege, d'argent à un *Tortil* ou guillochis de deux piéces entrelaſſées en rond & étenduës en face d'azur, acoſté de deux jumelles de ſable.

8. PONGRATS en Hongrie, d'argent à l'aigle à deux têtes de ſable, chargé en cœur d'un grand triangle, aſſis ſur un de ſes côtez d'azur, rempli d'une couronne d'or d'où ſort un bras mouvant vers le chef, la main de carnation, le bras vétu de gueules.

9. BALASSA en Hongrie, de.... à un rencontre de taureau enfermé dans un dragon en rond & mordant ſa

queüe. Ces dragons que j'ai remarquez en plus de vingt armoiries diferentes de Hongrie, d'Allemagne & d'Italie étoit un ordre de Chevalerie établi par l'Empereur Sigiſmond ſous le nom & la protection de S. George. La Colombiere & Paillot, qui en ont vû un dans l'armorial Allemand autour de l'écu des Vvartembergs l'ont mal pris pour un ſupport, puiſque c'eſt la marque d'un Ordre; comme les croiſſans de René d'Anjou Roi de Sicile, qui ſont au deſſous des armoiries des Chevaliers du Croiſſant. Quelques-uns metoient une petite croix ſur la tête du dragon, comme j'ai vû en un écuſſon de la Maiſon *Puſterla* de Milan.

10. GLATIGNI en Normandie, d'azur à un gouffre ou trait *recercelé* de trois tournans en ligne ſpirale d'argent.

11. PALFI en Hongrie, d'azur à un cerf iſſant d'or d'une demi roüe de même ſur un mont de Sinople.

12. Le Duc en Normandie, de gueules au dauphin contourné d'argent, *entravaillé* dans une jumele d'azur en bande. J'ai tiré ces armoiries d'un Armorial M.S de Normandie par Hector. Le Breton Sr de la Doineterie.

13. Houvevel au Païs d'Overiſſel, d'argent à trois bornes ou bures de ſable, *aboutées* ou appointées en cœur, & miſes en pairle.

14. Scorciati ou Scoriati à Naples, de gueules à une dépoüille de lion d'or entortillée à une épée de même miſe en bande, au chef de France.

15. Abenbrouch. en Hollande, de gueules à un caleçon d'argent : ce ſont des armoiries parlantes.

16. Prevot en Normandie, d'azur au lion d'or, tenant de trois pates un ſabre, la poignée en haut, la pointe en bas.

17. Kagg en Suede, d'azur à une pile renverſée d'or en bande.

18. Touges au Païs de Cominge, de gueules à deux beſans d'or, l'un ſur l'autre.

29. Messemé en Touraine, de gueules à une étoile de cinq palmes d'or.

30. Shwvartschonung, d'or à une agrafe ou boucle, gringolée en croissant de sable.

XXXII. LEÇON.

D. Les quatre traits que vous m'avez donné pour regles generales des figures heraldiques, peuvent-ils me servir à décrire les figures les plus irregulieres ?

R. Oüi : Si vous les considerez bien de la maniere dont ils sont tirez par demi lignes tirées, & retirées en divers sens. Parce que c'est des demi lignes que se forment la plûpart des autres figures : j'appelle demi lignes celles qui ne vont pas d'un bord de l'écu à l'autre à passer par le milieu : ces demi lignes sont en divers sens, les émanches, l'émanché, les pointes, les girons, les entures, les vivres, le palissé, &c. Les pieces retraites ou alesées, pals alesez, bandes retraites, les chevrons &c.

Il faut donc observer deux choses, la premiere de quelles sortes de lignes

ſont compoſées ces figures extraordinaires, ſi c'eſt de lignes perpendiculaires, horizontales, ou diagonales, &c. Et de quel ſens ces lignes ſont tirées. Secondement ſi ces figures ont des noms particuliers dans le blaſon, ce qui ſe peut voir par celles que j'ai données. Si elles ont des noms particuliers, il faut retenir ces noms en blaſonnant, comme ſeroit enté, chapé, émanché, freté, lozangé, échiqueté, tiercé en bande, faſce, &c. Si elles n'ont point de nom particulier, il faut conſiderer les figures dont elles approchent davantage, comme ſont les croix, les lozanges, les fretes, les girons, les entures, les quartiers, les piles, les pairles les chevrons, & s'ajuſter à ces noms, en expliquant les differences de plis, de retours, de canelures, d'entrelas, &c.

Divers exemples de la pratique, & de la Methode de blaſonner par l'ordre des traits & des lignes.

1. FROMBERG en Baviere, mi-coupé, mi-parti vers la pointe, & recoupé d'argent & de gueules.

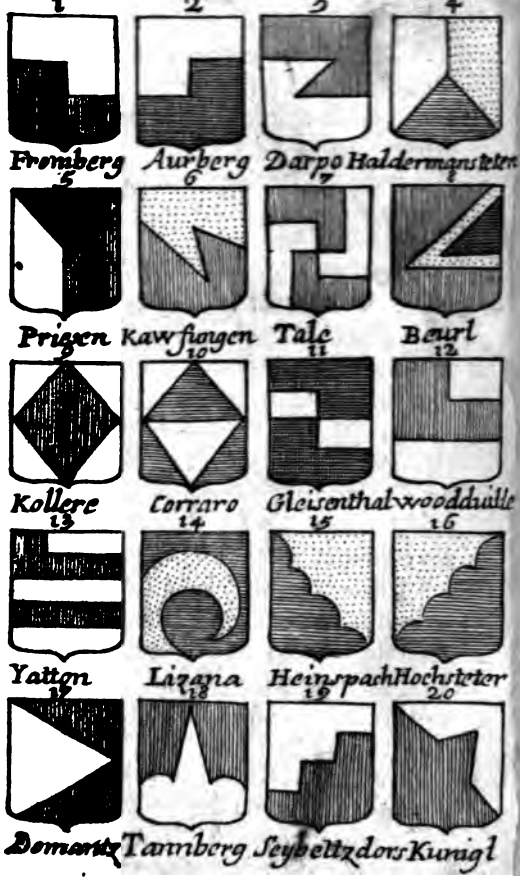
1
2
3
4
Fromberg
Aurberg
Darpo
Haldermanstetter
5
6
7
8
Prigen
Kawfiorgen
Talc
Beurl
9
10
11
12
Kollere
Corraro
Gleisenthal
wooddaille
13
14
15
16
Yatton
Lizana
Heinrpach
Hochstetter
17
18
19
20
Domentz
Tannberg
Seybeltzdorf
Kunigl

On voit ici que je prends les demi traits l'un qui coupe à demi vers le chef, l'autre qui partit en décendant vers la pointe, & le troiſiéme qui recoupe.

2. Ausberg en Baviere, micoupé en pointe, miparti, & recoupé vers le chef.

3. DArpo, micoupé en chef, failli en taillant, & recoupé vers la pointe de gueules & d'argent.

4. Haldermanſteten en Suabe, parti d'argent & d'or, enté en pointe d'azur.

5. V. Prieſen en Miſnie, tiercé en pairle d'argent, de ſable & de gueules.

6. Kavvfungen en Miſnie, mi-tranché au-deſſous du chef, mitaillé en remontant vers le chef, & retaillé au flanc de l'écu d'or & de gueules.

7. V. TALE au Païs de Brunſvic, écartelé en équerre de gueules & d'argent.

8. BEURL en Stirie, de gueules à un coude en triangle d'or, mouvant de l'angle feneſtre de l'écu en traverſe, & recoupant en burele, rempli de ſable : autrement de gueules à une pointe de giron d'or, mou-

vante du flanc ſeneſtre de l'écu depuis le chef & chargée d'une autre pointe de ſable.

9. KOLLERE en Pomeranie, de gueules vêtu d'argent, ou d'argent à une grande lozange de gueules, aboutiſſante aux quatre flancs de l'écu.

10. CORRARO à Veniſe, coupé d'argent & d'azur, vêtu de l'un à l'autre, ou coupé d'argent & d'azur, à une grande lozange de l'un à l'autre aboutiſſante au quatre flancs de l'écu.

11. GLEISENTHAL en Miſnie, de ſable à une face d'argent, déjointe au milieu de l'écu, une moitié hauſſée vers le chef, l'autre abaiſſée vers la pointe, & acollées par le bout.

12. VVOODVILLE en Angleterre, d'argent à la faſce-canton à dextre de gueules.

13. YATTON là même, d'argent à deux faſces de gueules, la plus haute à dextre faſce-canton.

14. Lindeczu lizana, d'azur au giron d'or mouvant du canton dextre de la pointe en forme de croiſſant verſé vers la ſeneſtre d'or.

15. HEINSPACH, tranché, canelé d'or & d'azur.

16. Die Hochsteter en Autriche, taillé, canelé d'or & d'azur.

17. Domantz en Silesie, d'argent, embrassé de gueules de seneſtre à droite

18. Tanberg en Baviere, de gueules à une pointe d'argent, mouvante de deux coupeaux ronds.

19. Seybolsdorf en Baviere, taillé, pignonné d'argent & de gueules de trois pieces.

20. Kunige en Tirol, tranché d'argent & de gueules, fiché ſur l'argent.

Il n'eſt pas moins neceſſaire d'obſerver la diſpoſition des figures que leur poſition & leur ſituation.

La diſpoſition ſuppoſe pluſieurs figures de même, ou de diverſe eſpece.

Il y en a de même eſpece, qui rempliſſent également tout l'écu; comme le faſcé, le paſſé, le bandé, le barré, le burelé, le coticé, le vergeté, le freté, l'échiqueté, le lozangé, les points équipollez, le fuſelé, &c. dont vous avez des exemples dans l'Alphabeth des termes.

Les autres figures ſe mettent 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20.

Une ſeule figure ſe place ordinairement au milieu de l'écu, comme.

1. De la Porte la Meilleraye, de gueules au croiſſant d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermine, ou ſimplement au croiſſant d'hermine.

La ſituation de ce croiſſant, ni ſa poſition ne s'expriment point, parce qu'elles ſont naturelles.

La diſpoſition naturelle de deux figures eſt d'être l'une ſur l'autre, comme.

2. Rouhaut, de ſable a deux leopards d'or, ſans dire l'un ſur l'autre, parce que c'eſt leur diſpoſition naturelle.

La diſpoſition naturelle de trois figures en armoiries eſt d'être 2. & 1. comme.

3. Courtenay, d'or à trois tourteaux de gueule.

La diſpoſition naturelle de quatre figures eſt d'être deux deux comme.

4. Beauvau, d'argent à quatre lionceaux de gueules, armez, lampaſſez, & couronnez d'or.

Quelques-uns ajoûtent *cantonnez* ou mis en écartelure, ce qui eſt inutile, puiſque c'eſt la ſituation naturelle des lions, & la diſpoſition natu-

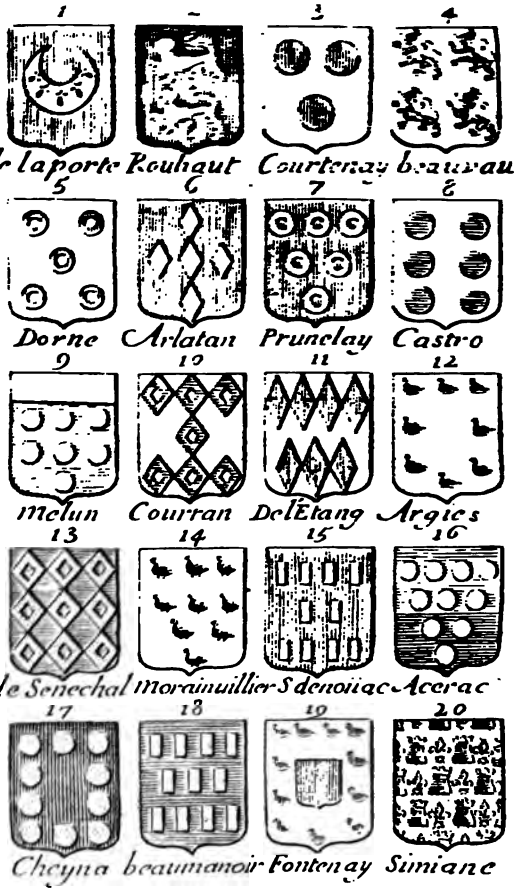
1
2
3
4
le laporte
Rouhaut
Courtenay
beauvau
5
6
7
8
Dorne
Arlatan
Prunclay
Castro
9
10
11
12
Melun
Courran
DelEtang
Argics
13
14
15
16
le Senechal
Morainvillier
S denoiiac
Acerac
17
18
19
20
Cheyna
beaumanoir
Fontenay
Simiane

relle de quatre figures.

La disposition naturelle de cinq figures est d'être mises en sautoir, comme.

5. Dorne en Lorraine, d'argent à cinq annellets.

Quelques-uns ajoûtent en sautoir.

Ces cinq figures peuvent aussi être mises en croix, comme.

6. Arlatan à Arles en Provence, de gueules à cinq lozanges en croix, ou à la croix de cinq lozanges.

Six figures se mettent, trois, deux, une, comme.

7. Prunelay en Normandie de gueules à 6. annelets d'or 3. 2. 1. ou les uns sur les autres en deux pals, comme.

8. Castor d'argent, à six tourteaux d'azur, 2. 2. 2.

Sept figures se disposent en divers sens. 1. trois & une, comme.

9. Melun, d'azur à sept bezans d'or 3. 3. 1. au chef de même, ou trois, une, trois, comme.

10. Courran, d'or à sept macles 3. 1. 3. ou quatre & trois, comme.

11. De l'Etang de Breüil d'Andesigny en Poitou, d'argent à sept fusées de gueules, ou sept lozanges 4. & 3.

Huit figures se posent en orle, comme

12. Argies, d'or à l'orle de huit merletes de ſable.
Neuf figures ſe poſent 3.3.3.

13. Le Senéchal de Kercado en Bretagne, d'azur à neuf macles d'or, 3. 3. 3.
ou trois trois, deux, un.

14. Morainvillier, d'argent à neuf merletes de ſable. 3.3.2.1.
Dix figures ſe peuvent poſer en divers ſens quatre, trois, deux, une comme.

15. Saint Denoüac en Bretagne, de gueules à dix billettes d'or. 4.2. 4.
Quatre, trois, deux, un,

16. Acerac de Rieux Sourdiac, d'azur à dix bezans d'or. 4. 3. 2. 1.
En orle.

17. Cheyna, de ſable à dix bezans d'or, poſez en orle.
Onze figures ſe peuvent poſer quatre, trois, quatre.

18. Beaumanoir Lavardin, d'azur à onze billettes d'argent. 4. 3. 4.
En orle.

19. Fontenai, d'or à l'écuſſon de gueules, & onze merletes de même en orle.
Douze figures ſe mettent quatre, quatre, & quatre. Treize, quatorze,

quinze, ſeize, dix-ſept, dix-huit, dix-neuf & vingt figures ſe poſent de divers ſens.

Enfin on les nomme ſemées, non pas quand elles paſſent le nombre de 20. comme ont dit quelques-uns, mais quand elles rempliſſent tellement l'écu à égales diſtances, qu'il s'en perd des moitiez & des extremitez dans tous les bords de l'écu. Ainſi on dit:

20. Simiane en Provence & en Dauphiné, d'or ſemé de fleurs de lys, & de tours d'azur, alternativement

A ces diſpoſitions regulieres des figures multipliées, il faut joindre les diſpoſitions des figures, qui ont une eſpece de longueur, & des côtez differens, qui font naître divers termes dans le Blaſon, à l'égard de ces diſpoſitions.

1. Deux figures de cette ſorte peuvent être paralleles en pal comme les deux troncs d'*Orgello*, ci-devant ſous le mot *ébranché* numero 37. de la lettre E. de l'alphabet des termes.

2. Ou l'une ſur l'autre comme les deux lions du Monſtier de *Merinville*, ſous le mot Paſſant n. 19. de la lettre P.

3. Ou paralleles adoſſées comme les deux clefs de *Clugni*, ſous le terme Adoſſé n. 54. de la lettre A, où il y en a trois autres exemples.
4. Elles peuvent auſſi être afrontées, comme vous verrez ſous ce terme n. 56. 57. 58. 59.
5. Ou paſſées en ſautoir, comme les maſſes de *Gondy*, ſous le terme *lié*. Les épées de *Boutin*, ſous le terme *Garni*.
   Les lys des Delbene, &c.
6. Ou appointées en pointe, & en chevron renverſé, comme les deux épées d'Armes ſous le terme *appointé*, n. 93. Elles pourroient auſſi être miſes en chevron comme les piles renverſées d'Aquin, n. 94.
7. Guillart à Paris, de gueules à deux bourdons de pelerins d'argent, mis en chevron accompagnez de trois montjoyes de pelerins de même. Ces montjoyes ſont des monceaux de pierre qui marquent les chemins.
8. Trois figures longues ſe peuvent mettre paralleles en pal, comme les flambeaux de la Fare. Sous le mot *allumé*, n. 77. les trois pieux de *Fiquemont*, n. 61. de la lettre A.
9. En bande l'un ſur l'autre comme les

trois tiſons des *Tiſoni*, n. 78.

10. En poignée, comme les trois fléches des *Suramont*, n. 17. de la lettre E.

11. En faſce l'un ſur l'autre, comme les trois leopards de *Caumont*, & les trois feüilles de cie de *Coſſé*.

12. Elles peuvent être miſes en pairle ou en Y. comme les trois fleurs de lys de *Dieloldſtein*, n. 95.

Quatre figures longues ſe placent en divers ſens.

13. Les unes ſur les autres en faſce, comme les quatre lions d'*Eſcodeca*.

14. Etenduës en ſautoir comme les quatre chaînes d'*Alberti*, liées en cœur à un anneau.

15. En chevron comme les 4. piles appointées & renverſées d'*Aquin* en D'auphiné; n. 94. de la lettre A.

16. Couchées dans le ſens des 4. flancs d'un grand lozange comme *Don Vela*. n. 97. la même lettre.

17. Cinq peuvent être placées en étoile, comme *Meſſémé*.

18. Six adoſſées & aculées, comme les ſix plumes d'Autruche de *Caupene*.

19. Et les Canons de *Guipuſcoa*. n. 46.

20. Les figures qui ont longueur peu

vent être ſemées, quoi qu'elles ne ſoient pas en grand nombre. Les faux des Thomaſſins d'Aix en Provence qui ſont au nombre 48. de la lettre A ſont ſemées.

Quand les figures ſont de différente eſpece, il y a plus de difficulté à blaſonner regulierément, parce qu'il faut obſerver celle qui tiennent lieu de champ, ou de ſeantes partitions, & qui doivent être nommées les premieres, & avant celles qui ſont brochantes, ou qui les chargent ou qui les accompagnent; comme.

1. De Refuge, d'argent à deux faſces de gueules, & deux ſerpens d'azur tortillez, ou ondoyans en pal, & affrontez brochant ſur le tout.
2. Beauvillier en Berry, d'argent à trois faſces de ſinople, accompagnées de ſix merletes de gueules 3. 2. 1.
3. Chambes Monſerau en Anjou, d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent au lion de même couronné d'or.
4. Eſtrées, d'argent freté de ſable de ſix pieces, au chef d or chargé de 3. merlettes de ſable.
5. Choiſeul en Champagne, d'azur à la croix d'or cantonnée de vingt bil-

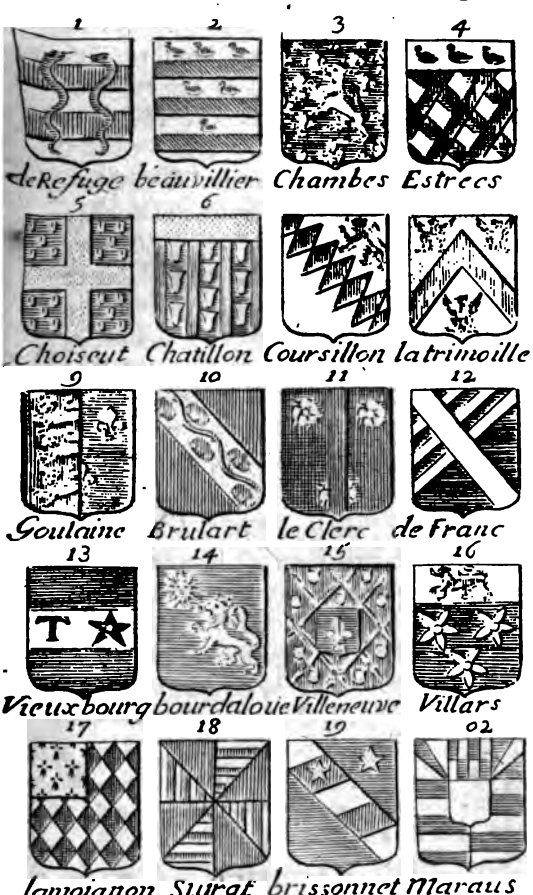
1
2
3
4
deRefuge
beauvillier
Chambes
Estrees
5
6
Choiseut
Chatillon
Coursillon
latrimoille
9
10
11
12
Goulaine
Brulart
le Clerc
de Franc
13
14
15
16
Vieux bourg
bourdaloue
Villeneuve
Villars
17
18
19
02
lamoignon
Surat
brissonnet
Maraus

lettes de même, de cinq en cinq sautoir en chaque canton.

6. Châtillon sur Marne, de gueules à trois pals de vair, au chef d'or.

7. Coursillon Marquis de Dangeau, d'argent à la bande de fusées couchées de gueules, à un lion de sable courant le long de la bande.

8. La Tremoüille, d'or au chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes d'azur, bequées & membrées de gueules.

9. Goulaine en Bretagne, parti de la premiere moitié d'Angleterre, de gueules à trois demi leopards d'or, l'un sur l'autre, & de la seconde moitié de France, d'azur à une fleur de lys d'or, & une demie mouvante de la partition.

10. Brulart, de gueules à la bande d'or chargée d'une traînée tortillée de sable, & de cinq barils de même, trois d'un côté, & deux de l'autre alternez.

11. Le Clerc Fleurigny, d'où sont sortis un Chancelier de France sous Charles VI. & Charles VII. & deux Commandeurs de Malthe, qui servent utilement la Religion, de sable à trois roses d'argent, & un

pal de gueules, brochant ſur la roſ
d'en bas.

12. De Francs en Mâconnois, d'azur à une tierce d'argent miſe en barre, au canton dextre de l'écu, & une cotice d'argent brochant ſur le tout.

13. Vieux-bourg, d'azur à la faſce chargée à dextre d'un T. de ſable, & à feneſtre d'une molette de même.

14. Bourdalouë en Berry, d'azur au lion d'or, couronné & regardant un ſoleil de même, au canton dextre du chef.

15. Villeneuve en Provence, de gueules freté de lances d'or, les claires voyes remplies d'écuſſons de même & ſur le tout un écuſſon d'azur à une fleur de lys d'or.

16. Villars en Lionnois, dont le Duc de ce nom, d'où ſont ſortis cinq Archevêques de Vienne en Dauphiné, d'azur à trois molettes, d'or au chef d'argent, chargé d'un lion paſſant de gueules.

17. Lamoignon originaires du Nivernois, lozangé d'argent & de ſable, au franc canton d'hermine.

18. Suirot en Poitou, gironné de gueules & d'argent de huit piéces, le 1.

& 4. giron d'argent chargez de trois pals de gueules, le 2. & 3. de trois faſces de même.

19. Briſſonnet, d'azur à la bande componnée d'argent & de gueules de ſix pieces, le premier compon. de gueules, chargé d'une étoile d'or & ſeneſtré d'une autre de même, au canton ſeneſtre du chef.

20. Marans ou Preſſigny, faſcé, contrefaſcé d'argent & d'azur, au chef pâlé, contre pâlé de même, flanqué d'azur, à deux girons d'argent, & ſur le tout, un écuſſon de gueules. Un vieux Armorial imprimé l'an 1530. dit *d'or & d'azur au chef parti.*

Au chef palé contre palé feſſé contrefeſſé,
A deux cantons gironné
Et un écu d'argent parmy
Sont les armes de Preſſigny.

XXXIII. LEÇON.

D. APrés m'avoir ſi bien enſeigné les principes de l'Art Heraldique, & de la ſçience du Blaſon, je voudrois bien en connoître l'uſage & la pratique pour toutes le perſonnes, qui ont droit de porter des armoiries,

& qui ſont de conditions diverſes dans l'Ordre de la Nobleſſe.

R. C'eſt-à-dire, que vous voulez aprendre les diverſes eſpeces d'ornemens, qui accompagnent les armoiries, & qui marquent les dignitez, & l'état ou la condition des perſonnes. Je veux vous ſatisfaire ſur ce point. Et vous donner les armoiries du Pape, des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, des Abbez, des Prieurs, des Protonotaires, & autres Eccleſiaſtiques, du grand Maître de Malthe, des Pilliers de l'Ordre, Grands-Croix, Commandeurs &c. des Chevaliers Teutoniques, des Chevaliers de Chriſt, de Saint Lazare, des anciens Commandeurs de S. Antoine, &c.

D. Ce ſont là les dignitez eccleſiaſtiques. Je voudrois qu'enſuite vous me donnaſſiez les politiques, & les militaires. Des Empereurs, des Rois, des Princes, des Chefs des Republiques, des Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes, Barons, Seigneurs, &c. des Chevaliers, Premiers Preſidens, Preſidens à Mortier, des Chevaliers des Ordres du Roi, des Chevaliers de S. Loüis, des Anciens Chevaliers, des Connêtables, des Maréchaux de France, du grand

grand Maître de l'artillerie, du Colonel de l'Infanterie Françoiſe, du General de la Cavalerie : du grand Eſcuyer, &c.

R. Sur tout cela je n'ai que des exemples à vous donner, c'eſt-à-dire, des figures où ces ornemens ſoient repreſentez avec la maniere de les déchifrer.

D. C'eſt cela même que j'attends de vous, avec la pratique des armoiries des perſonnes nobles du ſexe.

R. C'eſt-à-dire des Dames. Celles des Imperatrices, des Reines, des Princeſſes, des Ducheſſes, des Marquiſes, des Comteſſes & des Baronnes ont les mêmes ornemens que leurs maris. Je veux dire quant aux couronnes, manteaux, &c. Car il y a des ornemens qui ne leur conviennent pas, comme ſont les caſques, les colliers des Ordres de Chevalerie, &c. Cependant les Femmes des Maréchaux de France quand elles portent leurs armoiries accolées à celles de leurs maris, mettent les bâtons en ſautoir derriere les deux écus accolez, & les Chancelieres font la même choſe des maſſes.

D. Et les filles comment doivent-elles porter les leurs ?

R. Elles ont pris la coûtume en France de les mettre en lozanges. Cet uſage eſt venu des Païs Bas.

D. Les Abbeſſes, les Prieures, & les Religieuſes comment les portent-elles ?

R. Indifféremment ou en lozanges, ou dans un écuſſon. Les Abbeſſes les accollent d'une croſſe, d'un chapellet, d'une couronne d'épines, d'une guirlande de fleurs.

D. Les Veuves n'ont-elles point de marques particulieres ?

R. Elles y mettent aſſez ſouvent des cordelieres.

D. Et les Femmes mariées ?

R. Des Palmes qui ſont le ſimbole de l'amour conjugal.

D. Venons maintenant aux exemples, ſi vous le voulez bien ?

R. Je le ferois tres-volontiers, mais pour vous délivrer de la peine d'apprendre ce grand nombre d'exemples, & pour ne pas groſſir ce Livre, vous n'avez qu'à prendre le jeu de Cartes du Blaſon, où vous trouverez des exemples de toutes ces pratiques differentes pour la France, l'Italie, l'Eſpagne & l'Allemagne, &c. Je n'aurai à vous donner ici que des exemples de

la pratique & de l'uſage des Perſonnes du ſexe. Auſſi bien l'une des manieres d'apprendre aiſément le Blaſon, & de connoître les armoiries de pluſieurs Maiſons eſt de vous divertir en joüant à ces divers jeux faits pour l'inſtruction de la jeuneſſe.

XXXIV. LEÇON.

D. VOus m'avez parlé des armoiries des communautez, dont vous avez fait, ce me ſemble, une eſpece differente de celles des Maiſons. Je voudrois bien en ſçavoir l'uſage ?

R. Vous avez raiſon de vous en informer, puiſqu'elles font une partie conſiderable du Blaſon. Elles ne ſont pas néanmoins des marques de nobleſſe comme celles des Familles, mais ſeulement des marques de diſtinction, qui ſervent à les faire connoître.

D. Quelles ſont ces Communautez ?

R. Je les diſtingue en deux eſpeces, de Communautez eccleſiaſtiques, & de Communautez ſeculieres, & laïques, parce que toute Communauté eſt un corps compoſé de pluſienrs membres.

CNEIUS POMPEIUS CNEI FILIUS, SEXTI NEPOS, MAGNUS III. PROCONSUL, IMPERATOR, &c. C'étoient ces noms qui étoient parmi les Romains le caractere de leur Nobleſſe.

D. Comment cela ?

R. Parce que les eſclaves n'avoient qu'un nom CAIUS. *Abaſcantus*, *Tyro* & quelques autres noms barbares. Les Affranchis en avoient deux, parce que celui qui les affranchiſſoit leur donnoit ou ſon nom, ou quelque autre nom. Les Ingenus en avoient trois, comme *Marcus Tullius Cicero*, auſquels quand on ajoûtoit *Marci Nepos*, *Marci Pronepos*, *Lucii Abnepos*, on marquoit autant de degrez d'ingénuité.

D. Quand eſt-ce que les Communautez ont pris ces marques de diſtinction, à quelle occaſion, & quelles ſont les plus anciennes ?

R. Vous me faites trois demandes qui demandent autant de réponſes differentes.

Je commence par la plus ancienne des Nations qui eſt la Juive, qui fut diſtinguée en douze Tribus dont les fils de Jacob furent les chefs. Quand ces Tribus ſortirent de l'Egypte pour aller

habiter la Paleſtine, elles marcherent en corps d'armée, & ſe firent des ſignes & des étendars pour ſe reconnoître, & pour empêcher la confuſion en leurs campemens & en leurs marches. La Tribu de Juda portoit un lion, &c.

D. Etoient-ce des armoiries?

R. Non pas à les prendre comme celles dont on uſe à preſent, puiſqu'elles n'étoient pas des marques de nobleſſe, qui euſſent des couleurs fixes comme les émaux du Blaſon: Mais ſimplement des ſignes pour diſtinguer les Tribus. Cependant Bara & quelques autres Blaſonneurs en ont voulu faire la premiere origine des armoiries.

D. Les Grecs, & les Romains qui en portoient ſur leurs boucliers & en leurs ſignes militaires, n'en firent-ils pas de veritables armoiries?

R. Non: parce que tous les ſoldats d'une même legion, ou d'une même cohorte avoient tous les mêmes figures ſur leurs boucliers, quoiqu'ils fuſſent de diverſes familles, & ſouvent de diverſes nations.

Voilà les plus anciennes deviſes de diſtinction, qui ont ſervi de modele aux armoiries des Communautez; car

les Peuples, les Nations, les Republiques, les Tribus & les Villes ſe diſtinguerent par ces ſortes de ſignes, ſoit dans leurs monnoyes, ſoit dans leurs étendars, ſoit dans leurs ouvrages publics.

D. Me pourriez-vous aſſigner des cauſes generales des armoiries des Communautez ?

R. Oüi ; & plus aiſément que de celles des Familles. Car pour commencer par celles des Egliſes, la plûpart portent les Images de leurs ſaints Titulaires, ou les Hieroglyphiques de ces Saints. Un tres-grand nombre d'Egliſes de ce Royaume dediées à S. Pierre portent des clefs pour armoiries. Celles qui ſont dediées à S. Pierre & à S. Paul joignent une épée aux clefs comme l'Abaye de Cluny. Les Chapitres & les Egliſes qui ont S. Laurens pour Patron ont un gril ; les Egliſes de Sainte Catherine une roüe armée de raſoirs & une épée. Les Egliſes dediées à nôtre Dame la figure de la Sainte Vierge. Celles de S. Jacques un bourdon & des coquilles. Les Congregations de Saint Auguſtin un cœur ardent percé de fléches, qui ſont les ſimboles du zele &

des ardeurs de ce Saint. L'Abaye d'Esnay dediée à S. Martin, un S. Martin.

D. N'en ont-elles point de conformes à leurs noms; comme sont les armoiries que l'on nomme parlantes?

R. Ce sont les plus communes particulierement pour les Villes, les Provinces, & quelques Eglises. La Ville de Lyon un lyon, celle de Tours des tours, Grenade une grenade, Florence une fleurs-de lys, Leon en Espagne un lyon, l'Abbaye de Pontigny un pont & un nid sur un arbre, la Ville de Munich en Baviere *monachium*, un Moine, l'Abbaye de Chelle une échelle, &c. plusieurs Villes portent les premieres lettres de leurs noms. Soissons deux S S antiques. Rion en Auvergne un R. Brignole en Provence un B. Montargis une M. L'Abbaye de Montmartre deux MM. La Ville de Rome son ancienne devise de quatre lettres en bande S.P.Q.R.

Plusieurs autres ont pour leurs marques leurs portes, leurs ponts, leurs tours, leurs ports, leurs châteaux ou citadelles. Carcassonne en Languedoc une de ses portes, Ville-Franche en Beaujolois une porte avec sa tour.

Bourdeaux ſon port, Trevoux Capitale de Dombes ſa Tour, la Ville de Liege ſon Perron, Anvers ſon Port, pluſieurs Villes de Hollande leurs Canaux.

D. N'y en a-t-il point qui ait retenu pour armoiries leurs ſingularitez ?

R. Un tres-grand nombre. La Ville de Chartres trois de ſes anciennes Monnoyes ; Segovie ſon beau pont ; la Ville de Carpentras l'un des clous de Nôtre Seigneur, formé en mors de bride, par l'Empereur Conſtantin qu'elle a dans ſon Egliſe Cathedrale. Cologne trois Couronnes, parce qu'elle a les Corps des trois Rois. Niſmes a pris le revers de ſes anciennes Medailles d'un Crocodille lié à un palmier avec ces mots Col. Nem. *Colonia Nemauſenſis.* Le Chapitre de N. D. de Chartres, d'azur à une tunique ou chemiſe d'argent, parce qu'il y a dans le Treſor de cette Egliſe une chemiſe ou tunique de N. D.

D. Quels ſimboles ont choiſi les Univerſitez, les Colleges, & les Academies qui font profeſſion de Literature, & de ſçience ?

R. Des figures convenables à leurs

études, des Livres ouverts ou fermez, des paroles de l'Ecriture, ou des Anciens.

L'Univerſité de Paris a pour armoiries un bras, ou main ſortant d'une nuée au chef de l'Ecu qui tient un livre au milieu de trois fleurs-de-lis avec ces mots. *Hîc & ubique terrarum*, pour marquer le pouvoir qu'elle donne à ſes Docteurs de lire & d'interpreter à Paris, & en tous les endroits du monde.

L'Univerſité d'Oxfort a le Livre de l'Apocalypſe à ſept ſeaux ouvert, & l'on lit ſur ſes deux faces *Dominus illuminatio mea* ; ce livre eſt entre trois couronnes, parce qu'elle reconnoit trois Rois pour ſes fondateurs Alfred, Richard, & Henry VII. Elle met auſſi derriere l'Ecu ſix maſſes d'argent en ſautoir, qui ſont celles que portent ſes bedeaux quand elle marche en cérémonie.

La Maiſon de Sorbonne qui eſt du corps de l'Univerſité de Paris, porte les armes de ſon fondateur Robert Sorbon, c'eſt une roüe de fortune par alluſion à *Sors bona*, les rais de cette roüe ſont fleurdeliſez, & elle accompagne ce

corps de ces mots d'un Pſeaume *Vox tonitrui tui in rota*, pour faire alluſion à ſes cenſures & à ſes déciſions.

D. Les Academies, qui ſont des aſſemblées libres de perſonnes qui font profeſſion d'Eloquence, de Poëſie, d'Hiſtoire, de Critique, & d'autres belles Lettres, ont-elles auſſi des armoiries ?

R. Elles ſe contentent d'avoir des deviſes particulierement en Italie, où chaque Academie en a une generale, & chaque Academicien une particuliere, qui a quelque rapport à la generale. Ils ſe font même des noms academiques par rapport à ſes deviſes.

L'Academie Françoiſe établie par le Cardinal de Richelieu, a pour deviſe une couronne de laurier avec ces mots *à l'immortalité*. Monſieur Charpentier, qui en a été Doyen prît pour la ſienne un jeune laurier qu'une main arroſe avec ces mots qui font l'anagramme de ſon nom latin *Carpentarius* SPERANTI CURA, par lequel il a voulu témoigner qu'il aſpiroit comme ſes Confreres à l'immortalité. Tout ainſi qu'un Jardinier cultive & arroſe de jeunes plantes dans l'eſpe-

rance, qu'elles lui donneront un jour du fruit. Monſieur Chapelain avoit pris pour la ſienne un oiſeau qui s'elance vers le ciel avec ces mots de Virgile *Viamque affectat olympo.*

D. Les Corps des Meſtiers ont-ils des armoiries ?

R. Ils ont des marques pour ſe diſtinguer les uns des autres, mais on ne doit pas les appeller armoiries, puiſques ces marques n'ont rien de Militaire, ni qui tienne de l'uſage du Blaſon, au contraire les Corps des Meſtiers ſe diſtinguent ou par les inſtrumens de leurs arts, ou par quelques-uns de leurs ouvrages. Les Tailleurs par des ciſeaux, les Boulangers par de longues pailes chargées de pains, les Bouchers par des coûteaux & des couperets, ou par des bœufs, & des moutons, les Tiſſerans par des navettes. Les haches, les douloires, les marteaux, les équerres, les compas, ſont les marques de quelques autres.

D. Je conçois bien maintenant que ſemblables figures ne peuvent pas proprement être nommées armoiries ; puiſque la définition des armoiries que vous avez donnée ne leur peut conve-

nir, n'étant pas des marques d'honneur données ou autoriſées par le Souverain, & compoſées de figures & d'émaux déterminez pour diſtinguer les Maiſons, & pour marquer la Nobleſſe ?

R. Vous raiſonnez fort bien ; car rien de tout cela ne leur convient que d'être marques de diſtinction.

D. A quoi ſervent donc ces marques ?

R. Elles ſervent à diſtinguer ces Corps, & comme ils ſont parmi eux des Statuts, des Reglemens, qu'ils ont des lieux où ils s'aſſemblent, des Confreries, des Chapelles, & que la plûpart de ces Corps ſont obligez de faire des actes publics, ils ont des ſceaux, & des cachets, qui ſont la plûpart des armoiries, ou deviſes, qu'ils font mettre ſur leurs édifices & aux lieux de leurs aſſemblées, porter par leurs Bedeaux, Valets, Mandeurs, Sergens, Huiſſiers, Meſſagers, &c. Imprimer à la tête de leurs Statuts, Regles, Ordonnances, Mandemens, Livres, Placards, Theſes, Concluſions, &c.

D. Vous avez nommé entre les Communautez Eccleſiaſtiques les Ordres Religieux, ces Communautez ont-

elles des armoiries?

R. Comme S. Paul a dit qu'il y a des armes ſpirituelles, dont il veut que les Chrétiens ſoient revétus, les Ordres Religieux, qui font profeſſion d'embraſſer la perfection évangelique, s'engagent par vœux à ſe revêtir de ces armes ſpirituelles & à s'en ſervir d'une maniere plus parfaite que le reſte des Fideles. Ainſi j'ai vû dans une Egliſe de S. François un écuſſon avec une croix & deux bras paſſez en ſautoir ſur cette croix, l'un nud, & l'autre vétu de la manche de l'habit de l'Ordre, les deux mains percées, pour marquer les ſtigmates, & ces mots *Hæc ſunt arma militiæ noſtræ.*

Enfin pour vous délivrer de la peine de me faire pluſieurs demandes ſur ces armoiries des Communautez, je veux vous en dire en divers articles ce que j'en ai pû remarquer.

Des Corps du Clergé, Chapitres, Egliſes Cathedrales, Collegiales & Parroiſſes.

Comme ces Egliſes ont une juriſdiction particuliere, elles en portent les marques en leurs armoiries.

L'Egliſe d'Embrun, qui eſt Archevêché, porte un Pallium acôté de la croſſe & de la mître.

L'Egliſe de Sens, une croix cantonnée de 8. clefs.

L'Egliſe de Beauvais, une croix cantonnée de 4. clefs.

L'Abbaye de S. Medard de Soiſſons, porte pour marque de ſa fondation royale & de ſa juriſdiction, de gueules à une croſſe d'or, & un guidon avec ſon haſte d'argent adoſſez, & acôtez de deux fleurs de lys d'or.

Pluſieurs Egliſes Cathedrales ont retenu pour armoiries la figure de leur Egliſe, ou la façade, ou le clocher, celle d'Avignon a un dôme d'Egliſe.

Le Chapitre de S. Juſt de Lyon, parce qu'il a juriſdiction dans le quartier appellé de S. Juſt, & de S. Irenée, & même ſur quelques villages voiſins, a pour armoiries le lyon des anciens Comtes de Lyon, avec une bordure chargée de bezans, qui ſont les plaques, ou meteaux dont on ſe ſert dans les Egliſes Collegiales pour les diſtributions.

L'Egliſe de Palerme porte de gueule à l'aigle imperiale de deux têtes cou-

ronnées d'or. *Ut Panormitana Eccleſia præ cæteris primaria ſit, & dignitatis in temporalibus & ſpiritualibus primum obtineat locum.* Dit le decret de l'Empereur Frederic II. né à Palerme, rapporté par Sancetta.

Le Chapitre de Lyon compoſé de Chanoines Comtes de Lyon, porte un lyon & un griffon affrontez, pour marque de ſes deux juriſdictions temporelle & ſpirituelle, le lyon eſt couronné d'une couronne de Comte, pour marque de leur dignité de Comtes de Lyon, & le griffon animal compoſé moitié aigle, moitié lyon, eſt le ſimbole des deux parties de cette Ville, dont un côté étoit de l'Empire qui a l'aigle pour ſimbole, & l'autre étoit du Royaume dont les anciens Comtes, qui l'étoient auſſi du Foreſt avoient un lyon pour armoiries. Anciennement ce Chapitre faiſoit porter en ſes proceſſions outre la bannière d'un lyon, deux griffons, dont je donnerai les raiſons dans l'Hiſtoire de Lyon, quand je parlerai de cet auguſte Corps.

Il y a des Chapitres, qui ont pris des armoiries par rapport à divers évenemens, ou diverſes circonſtances de leur fondation.

Le Chapitre de Langres, porte de gueules au gand d'argent, pour avoir eu l'inveſtiture de Roland-pont par Roland neveu de Charlemagne en leur donnant un de ſes gands.

L Egliſe de Lisbonne, a une barque, ſur la prouë & la poupe de laquelle ſont deux corbeaux en memoire de la barque qui y porta miraculeuſement le corps de S. Vincent depuis le cap qui a encore aujourd'hui le nom de ce Saint, & qui anciennement ſe nommoit le promontoire ſacré des Algarves D. Alonſe Enriqués premier Roi de Portugal mit ce ſacré depôt dans l'Egliſe Cathedrale, qui en fit ſes armoiries auſſi bien que la Ville de Lisbonne „ En memoria „ de la nave que año 1173. milagroſa- „ mente conduxo el divino cuerpo de ſan „ Vincente Martir Patron ſuyo deſde el „ cabo aſſi dicho, antiguamente pro- „ montorio ſacro del Argarve, colocada „ en la Catedral por el primero Re; D. „ Alonſo Enriquez, dit l'Hiſtorien.

Il y a pluſieurs Egliſes, & Chapitres qui portent à cauſe des Reliques inſignes qu'elles ont, des armoiries qui ont rapport à ces Reliques.

L Egliſe de Compoſtelle a pour ar-

moiries le ſepulcre de S. Jacques, dont elle pretend avoir le corps.

Des Ordres Religieux.

Il y a pluſieurs ſortes d'Ordres Religieux, des Anacoretes, des Moines, des Mendians, des Chevaliers ou Ordres Militaires, des Hoſpitaliers, des Clercs Reguliers.

Les Chartreux qui ſont Anacoretes & Solitaires, pour montrer qu'ils étoient crucifiez au monde, & que le monde leur étoit crucifié, ont pris un globe ceintré qui repreſente le monde & une croix au deſſus.

Les Carmes, & les Dominiquains, portent un chapé de deux couleurs de leurs habits.

L'Odre de S. François, deux bras croiſez l'un de J. C. nud & celui de S. François vétu, tous deux avec les Stigmates aux mains.

La Congregation de S. Maur, des Religieux Benedictins, le mot *Pax* dans une couronne d'épines, parce que Saint Benoît leur Fondateur appaiſa une tentation violente dont il étoit preſſé, en ſe roulant tout nud ſur les épines.

Les Camaldules, qui ſont Anacorettes comme les Chartreux, ont retenu une viſion de S. Romuald leur Fondateur, qui vit ſes Religieux comme des colombes qui beuvoient dans un Calice.

Les Ordres militaires de Chevaliers ayant été inſtituez pour les Croiſades & pour la défenſe des Lieux ſaints, ont porté des croix différentes. Les Templiers une croix noire ſur leur habit blanc. Ceux de S. Jean de Jeruſalem la croix de S. Jean Baptiſte ou de la banderole de l'Agneau Paſchal d'argent ſur gueules. Ceux de S. Maurice, la croix treflée que l'on appelle de Saint Maurice.

Les Religieux de S. Antoine anciens Hoſpitaliers des Invalides, une croſſe ou bequille changée depuis en un tau ou croix potencée.

Les Théatins Clercs reguliers, une croix du Calvaire ſur trois monticules, pour avoir commencé leur Congregation le jour de l'Exaltation ſainte Croix.

Les Peres Minimes ont retenu le mot *Charitas*, diſtingué par ſes trois ſyllabes l'une ſur l'autre dans un écu rayo-

nant, comme un Ange le donna ou le fit voir à S. François de Paule leur Fondateur.

Les Chevaliers du S. Sepulchre, des Croix de Jeruſalem, marques de leur pelerinage.

Les Confreries ont auſſi leurs armoiries. Celle du S. Sacrement a la figure d'une hoſtie ſur un calice, & nous voyons aux proceſſions de la Fête-Dieu cette armoirie attachée aux flambeaux des Confreres, & aux grandes torches qui ſe portent en cette ceremonie. Les Penitens du Crucifix ont la figure d'un crucifix. Ceux du Confalon portent une croix patée de deux couleurs.

La Confrerie de la Trinité, a l'image de la Trinité, & parce que le College de Lyon fut fondé des deniers & des biens de cette Confrerie établie dans l'Egliſe de ſaint Nizier à Lyon, & appliquez à la fondation de ce College par le Roi François I. qui ordonna que les biens des Confreries du Royaume, qui étoient mal adminiſtrez fuſſent convertis à d'autres uſages utiles au Public, comme ſont les Hôpitaux & les Colleges, Symphorien Champier gentilhomme Lionnois, habile Mede-

neutres entre les Guelfes & les Gibelins, dont les uns favoriſoient le parti du Pape & de l'Egliſe, & les autres celui de l'Empereur.

Ainſi pluſieurs cauſes differentes ont concouru à former les armoiries des Villes. Quelques-unes les ont par conceſſion des Souverains pour récompenſe de leur fidelité.

Pluſieurs Villes du Royaume ont un chef de fleurs de lys par cóceſſion de nos Rois. Le Roi Charles V. n'étant encore que Dauphin, mais Regent du Royaume, pendant la priſon du Roi Jean ſon pere pris par les Anglois en la bataille de Poitiers, donna à la Ville de Peſenas en Languedoc, qui lui avoit été fidele, un quartier des armoiries du Dauphiné.

La Ville de Madrid, qui eſt le Siege des Rois d'Eſpagne, a des armoiries triplement parlantes. Elle porte d'argent à un ours au naturel rampant contre un Amandier de ſinople qui ſe nomme en Eſpagnol *Madrono*, avec une bordure d'azur chargée de ſept étoiles d'or, qui ſont les étoiles de la conſtellation de l'ourſe celeſte, dite en Latin *Carpentum*, & par le vulgaire nommée le Chariot

Chariot, parce qu'elle en a la figure. Ce qui faiſoit alluſion à l'ancien mot latin de Madrid appellé *Mantua Carpentanorum* ou *Carpentanea*. L'Auteur *de la poblation de Eſpaña* dit *las ſiete eſtrellas conſtellacion dicha carro, que alude a geroglifico de la orla.* Cette Ville prend en ſes titres la qualité de tres-ancienne, noble & couronnée Ville de Madrid, Siege des Rois Catholiques, depuis que Charles-Quint lui donna ces titres d'honneur avec permiſſion de mettre la couronne royale ſur ſes armoiries. " La muy antiqua noble y coronada " Villa de Madrid ſilla de los Catholi- " cos Reyes traë eſcudo timbrado de " corona merced de Carlos-Quinto " iunto con el appellido coronada. "

La Ville de Tolede qui avoit anciennement pour armoiries deux mondes & deux étoiles, porte à preſent la figure d'un Empereur aſſis ſur un trône avec l'épée nuë en une main & un globe imperial en l'autre, & ſe nomme *la Imperial Toledo.*

Quelques-unes ont affecté de ſe diſtinguer par les choſes dont elles abondent. *Bourges* en Berri, païs abondant en troupeaux de moutons, en porte trois *Oullioules* en Provence, prés de Toulon,

Païs rempli d'Oliviers, en porte un. La Ville de Vienne en Dauphiné, a pour armoiries un grand Orme qui étoit autrefois en une de ſes places publiques, ſur lequel elle met une hoſtie avec un calice, parce que la feſte du ſaint Sacrement y fut inſtituée au tems d'un Concile, & met au tour ces mots : *Vienna Civitas Sancta.*

Quelques Païs ont retenu les marques de leurs inventions, & de leurs découvertes. La Principauté d'Amalfi où fut trouvée l'invention de la Bouſſole en a pris une.

Les armories équivoques aux noms des Provinces, des Villes & des Communautez ſont des plus frequentes, les Royaumes de Leon, de Caſtille, de Galice ont un lion, un château & un calice ou coupe couverte ; la Ville de Retel trois têtes de rateaux : Turin un taureau : Horn en Hollande un cornet. La Ville de Rheims qui s'écrivoit Rains, ou Raim, un rameau ou branche d'arbre.

Les Villes Maritimes ont pris des vaiſſeaux, des poiſſons, des ports, des phares, & des inſtrumens de navigation, de peſche, & de marine. Dieppe un vaiſſeau : Dunquerque un dau-

phin : Enchuſe des harens.

Le Païs de Querci dont Cahors eſt la capitale, ſituée ſur une riviere, porte de gueules au pont à cinq arches d'argent ſur une riviere d'azur, des tours élevées ſur le pont, & chacune ſurmontée d'une fleurdelis d'or.

Chaſtillon ſur Seine en Bourgogne, porte de gueules au chaſteau à quatre tours crenelées d'argent, maſſonnées de ſable.

Semur en Auxois, d'azur à la tour d'argent chargée d'un petit écuſſon de Bourgogne ancien ; c'eſt ſon ancienne tour.

Pluſieurs Villes de Hollande ont des paux, des faces & des bandes pour marquer leurs canaux, des ſautoirs pour repreſenter leurs digues.

Si nous recherchons les cauſes de ces marques de diſtinction que les Communautez ont choiſies, je veux dire du choix qu'elles ont fait de certaines figures, nous en trouverons autant de differentes que j'en ai remarqué autrefois, à l'égard des armoiries de la Nobleſſe. Car il y en a qui ſont des conceſſions des Princes & des Souverains. Comme celles de la Ville du Havre de Grace, qui ſont une ſale,

mandre & des fleurs de lis, parceque François I. ayant donné à cette Ville naissante les droits de communauté, lui donna en même tems sa devise de la salemandre, & les fleurs de lis.

Les Païs de bois, de forêts, de montagnes ont des arbres, des animaux sauvages, des montagnes, des rochers, la Ville de Pignerol bâtie en un païs de Montagnes couvertes des Pins qui lui ont donné son nom, en a un pour support de ses armoiries d'argent à trois fasces de sable attachées à un pin. La Ville de Vannes en Bretagne à cause du Château de l'Hermine, & de la devise de ses anciens Ducs, porte de gueules à une hermine au naturel, accolé d'un mantelet d'hermine doublé d'or voltigeant sur son corps.

Les Villes qui portent les noms de quelques Saints, ou qui en ont les Reliques, ou des Eglises Cathedrales qui leur sont dediées, ou à quelques-uns de nos Misteres, en ont retenu les marques, les simboles, les instrumens de leur martire, ou d'autres signes qui en marquent les emplois, les miracles, la sainteté. S. Quentin en Picardie a le bust de ce saint Martyr avec deux gros cloux sur ses épaules instrumens de

ſon Martire. L'Abbaye de S. Benigne de Dijon, deux lances d'or en ſautoir, la pointe ou fer d'argent, ſurmontées d'un madrier, inſtrumens du Martyre de ce Saint.

L'Abbaye de ſaint Denis en France, porte un clou de la Paſſion entre trois fleurs de lis, parce qu'elle a une partie de l'un de ces cloux. Saulieu en Bourgogne, une épée, dont S. Andoque ſon Patron fut décolé. La Ville de Lima au Perou, dont les Eſpagnols ſe mirent en poſſeſſion le jour de l'Epiphanie ou des Rois, trois couronnes & l'étoile qui conduiſit ces Mages. S. Jean de Maurienne, un bras de S. Jean Baptiſte, dont elle a un des doigts. Le Chapitre de Beſançon de S. Jean & de S. Etienne, l'aigle le ſimbole de l'Evangeliſte, & un bras des Reliques du Martir. Veniſe qui eſt ſous la protection de ſaint Marc, le lion aiſlé, ſimbole de cet Evangeliſte.

Pluſieurs Villes ont pris une croix pour leurs armoiries pour diverſes raiſons. Les Villes maritimes, parce qu'elles la portent en leurs pavillons de Vaiſſeaux. Marſeille a une croix d'argent ſur azur; Toulon une croix d'or. Quoique la Ville d'Ambrun ne

ſoit pas Ville Maritime, toutefois parce qu'elle eſt la Capitale des Alpes Maritimes, elle a les mêmes armoiries que Marſeille.

Une autre raiſon de ces croix ſont les guerres que les Villes d'Italie ſe faiſoient les unes contre les autres durant les factions des Guelfes & des Gibelins, celles qui étoient des Guelfes & qui tenoient pour le Pape, regardoient ces guerres comme une eſpece de Guerres ſaintes, parce que les Papes publierent des croiſades contre celles qui tenoient pour les Empereurs. Elles avoient des chariots tirez par des bœufs, ſur leſquels étoit élevé un grand mât, auquel étoit attaché le Pavillon ou l'Etendard de la Ville, au tour duquel toutes les troupes ſe rangeoient & ſe rallioient, parce que quand ce char étoit pris, on ſe tenoit pour vaincu.

Les Portugais, les Eſpagnols & les Hollandois ont donné des armoiries aux Provinces, aux Villes, aux habitations & aux compagnies qu'ils ont dreſſées pour le Commerce des Indes. Les Iſles Canaries ont une mer & cinq Iſles, trois mouvantes du flanc ſeneſtre de l'écu, & deux du flanc ſeneſtre en

oppoſition ou échiquer.

Les Iſles Orientales ont un vaiſſeau entre deux colonnes avec ce mot *plus ultra*, ſur le vaiſſeau dans un liſton volant entrelaſſé aux colonnes, & un petit écuſſon de Caſtille & de Leon en chef.

Les Iſles Occidentales un coupé de.... à la Sphere d'or ſur les armories de Portugal.

Quelques Empereurs, quelques Rois de Danemarck & quelques Rois de Suede ont mis dans leurs ſceaux & dans leurs monnoyes un cercle des armoiries de leurs Provinces, ou de leurs Villes principales autour de leurs armoiries. Et dans leurs funerailles on a coutume de porter autant de banieres differentes, qu'ils ont de Royaumes, de Provinces, & de grands fiefs. Cela s'eſt pratiqué pour les Ducs de Lorraine, comme on peut voir en la relation des Funerailles de Charles II. Duc de Lorraine.

Ce ſont ces armoiries de Communautez que les Herauts portent ſur leurs cotes d'armes, avec les noms des Provinces, Etats, & Communautez qu'ils repreſentent.

Les Chevaliers Teutoniques mettent

ordinairement les armoiries de leurs Maiſons au milieu d'un écuſſon de celles de l'Ordre au cœur de la croix.

Les Abbez en Allemagne accolent ſouvent à l'Ecu de leur Famille celui de leurs Abbayes. A quoi les Electeurs Eccleſiaſtiques ne manquent jamais pour celles de leurs Egliſes qui ſont la marque de leur dignité. Les Evêques Princes font auſſi la même choſe.

La plûpart des grandes Confreries font porter aux convois funebres des Confreres des flambeaux avec des écuſſons ou cartouches des armoiries de la Confrerie.

Nos Parlemens n'ont d'autres armoiries que celles du Roi, qu'ils font mettre dans leurs placards, dont ils ſellent leurs Arrêts, & qu'on voit dans leurs jettons, où ils ajoûtent ſeulement quelques legendes differentes, auſſi-bien que les Chambres des Comptes, le grand Conſeil, & quelques Cours ſubalternes.

La Chambre des Communes du Parlement d'Angleterre a ſes armoiries d'une maſſe & d'une clef. Les Conſeils d'Eſpagne ont les leurs, celui de l'Inquiſition a une croix avec une branche de laurier d'un côté & une épée de l'autre.

Celui de la Cruzada, une croix potencée & une bordure. Celui des Indes les deux colonnes de la deviſe de Charles-Quint ſur une mer avec un vaiſſeau entre-deux & ces mots *plus ultrà*, un petit écuſſon de Caſtille & de Leon audeſſus.

Les armoiries des Communautez accolées & écartelées.

Comme pluſieurs Communautez Eccleſiaſtiques & Seculieres ont des Chefs, des Seigneurs, & des Souverains qui les gouvernent, pluſieurs de ces Chefs, de ces Seigneurs & même de ces Souverains font gloire de joindre aux armoiries de leurs Maiſons celles de ces Communautez pour marquer leur ſuperiorité. Tous les Rois Electifs le pratiquent ainſi; parce que les Royaumes auſquels ils ſont appellez ont leurs armoiries propres, ſur leſquelles ils placent celles de leurs Maiſons. Ainſi Henry de Valois étant Roi de Pologne mit les armoiries de France en cœur de l'Aigle de Pologne. Les Rois Sigiſmond, Uladiſlas, Caſimir, Michel Coributh, & Jean Sobieski ont fait la même choſe. La Maiſon d'Au-

triche fait la même choſe de ces armoiries, qu'elle place ſur l'eſtomac de l'aigle à deux têtes de l'empire.

Nos Pairs Eccleſiaſtiques ont longtems écartelé leurs armoiries avec celles de leurs Egliſes, ou Pairies.

Quelques Cardinaux tirez des Ordres Religieux écartelent les armoiries de leurs Maiſons, de celles de leur Ordre. Le Cardinal Bona qui avoit été Feüillant, écarteloit de celles de Citeaux.

Quelques autres Cardinaux de l'Ordre de S. François & de l'Ordre de S. Dominique, ont porté en chef ſur leurs armoiries celles de leur Ordre.

Les Grands Maîtres de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem écartelent des armoiries de l'Ordre, les Commandeurs les mettent en chef.

Quelques Chanoines Reguliers de l'Abbaye, de S. Victor de Paris, ont porté en chef les armoiries de l'Abaye qui ſont un rai pometé & fleuronné.

Les Comtes de Lyon font ſervir de ſupports aux armoiries de leurs Maiſons le lion & le griffon du Blaſon de leur Egliſe.

Fin de la Matiere.

TABLE

DES NOMS DES MAISONS dont les Armoiries ſont contenuës en cet Ouvrage.

A

ABenbourg . . . 248
Aſperg, . . . 127
Acerac, . . . 256
Achei, . . . 127
Agout, . . . 170
Aguerre, . . . 163
Aillon, . . . 76
Albret, . . . 52
Alberti, . . . 192
Albon, . . . 233
Aligre, . . . 6
Allegrin, . . . 76
Alinge, . . . 233
Altan, . . . 132
Ambel, . . . 129
Amandre,
Ambrun Egliſe, . . . 126

TABLE

Amelot, 6
Anceſune, 127
Angennes, 231
Angenouſt, 167
Anglure, 152
Anjou, 183
Annebaut, 236
Antioche, 164
Apchon, 172
Aquin en Dauphiné, 133
Arbaleſte, 123
Arc, 151
Arel, 134
Argies, 256
Argentré, 129
Arlandes, 175
Arlatan, 255
Armes, 232
Arnays, 233
Arod, 236
Arpajon, 145
Arpe, 251
Arquinviliers, 166
Artois, 141
Aſſalenc, 121
Aſperg, 121
Aſpremont, 232
Avaugour, 228
Aubigné, 241
Auby, 252

Aubuſſon, 242
Aumont, 123
Aubert, 251
Auſtrice, 228
Autry, 232
Auvergne, 157
Auger, 129
Autberg, 240
Auxi, 243

B

BAdancourt, 124
Baglione, 135
Bagni, 235
Bailleul, 167
Balaſſa, 246
Balathier, 229
Banes, 161
Barbaſſan, 232
Barbu, 168
Bardel, 174
Bardonanche, 174
Barrillon, 140
Bart, 173
Baſe, 152
Baſle, 179
Baſſompierre, 243
Bataille, 156
Baudry, 132
Baugé, 241
Bavignan, 167

Baulande
Bauçai, 242
Bazu, 235
Baujeu, 122
Baumanoir, 256
La Baume Montrevel, 175
Beaumont, 165
Beauvau, 254
Beauvoir, 322
Beauvilliers, 260
Becuti, 145
Beget, 146
Belanger, 317
Bellegarde, 159
Bellegarde des Marches, 138. 155
Bellai, 121
Belot, 138
Bellefouriere, 242
Beon, 122
Berbiſey, 166
Bermond, 122
Bernieules, 242
Bertelas, 163
Bertrand, 134
Bethune, 228
Bevilaqua, 120
Beul, 251
Biedma, 230
Bierley, 78
Billy, 242

Biſcia, 122
Blanlus, 170
Blamont, 127
Blanc, 197
Blandrat, 134
Blot Giberté, 228
Boiſorcan, 165
Boiſchot, 180
Bonne, 147
Bons, 151
Bonlieu, 170
Bontoux, 175
Bonzi,
Bocſoſel, 118
Bohier, 193
Bolacre, 242
Bolomiet, 230
Bologne, 168
Boſſut, 144
Boucherat, 137
Boudric, 156
Boüillon, 228
Bourdonniere, 132
Bourgeois, 153
Bournens, 136
Bournonville, 149.238
Bouton Chamilly, 228
Bourdaloué, 262
Bours, 235
Boutin, 158

Brachet, 136
Brancion, 165
Brianſon, 232
Bretigny, 149
Briese, 197
Brillac, 243
Brignac, 232
Briord, 230
Briqueville, 166
Briſſonnet, 262
Brog, 155
Broglio, 131
Broon, 157
Broüilly, 242
Brulart, 261
Brunecof, 140
Bueil, 156
Buffevent, 175
Builloud, 148
Buocafuoco, 120
Bureau, 169
Buſdraghi, 162
Buſſy, 324

C.

CAdenet, 129
Calac, 165
Cambout, 149
Cambray, 145
Caminga, 145

Campi, 125
Cantelle, 179
Capponi, 197.234
Capranica, 154
Carbonnieres, 133
Caſtro 255
Caſtelane, 149
Cavalieri, 120
Caudenhove, 165
Caumont, 161
Cavupene, 245
Cauchon, 129
Cauvet, 154
Caylar, 173
Ceba, 169
Ceriat, 172
Chalet 231
Chalon, 229
Chambes, 260
Chandos, 127
Chapellain, 119
La Chapelle, 236
Charbonneau, 174
Chartres, 181
Charolois, 143
Chabanes, 241
Chaſtellier, 228
Chaſtillon, 261
Chaſteaugontier, 243
Chaſteauneuf, 227

Changy, 234
Chaſtaigner, Rochepoſay, 169
Chaſteleus, 123
Cheſnel, 149
Cheyna, 256
Chiavaro, 127
Chignin, 162
Chini, 231
Chaſſank, 232
Chiſſey, 173
Choiſeul, 260
Cibo, 119
Cicon, 229
Clere, 166
Clerey, 173
Clermont Tonnerre, Clermont Lodeve, Clermont Amboiſe, } 241
Cluguy, 127-154
Colombier, 231
Coſſon, 127
Combles, 179
Comitin, 176
Compaſſeur, 166
Comte, 172
Conflans, 138
Corraro, 252
Coſſart, 176
Coſſé, 147
Courcean, 148

Cottington, 125
Courcelles, 243
Courſillon, 261
Courtaumer, 333
Courtenay, 254
Courtan, 255
Couſan, 242
Craon, 161
Creton Eſtourmel 173
Crevant, 140.235
Croiſilles, 171
Cubleze, 126
Cujas, 172
Culant, 172
Cupis, 161.172

D

DAillon, 76
Damas, 242
Dannemarch,
Daroth, 245
D'Auby, 142
Dauphins, 137
Dauphin d'Auvergne, 167
Delbene, 135
Deſarmoiſes, 159
Deſcordes, 127
Deſcornais, 156
Des Ecures, 77
Deſpruetz, 190

Des Roches, 242
Des Rollands, 171
Deniſe, 166
Didier, 316
Die Glaubitzer, 172
Die Mengentzer, 197
Die Pfalenlappen, 180
Die Miſtinkoſe, 166
Die Mantzer, 193
Die Schertelin, 125
Die Golſtein, 133
Die Tangel, 144
Dinteville, 242
Domants, 150. 253
Dorgelo, 154
Dorne, 255
Douma, 163
Dragho, 125
Du Bec, 158
Du Cheſne, 144
Du Coin, 153
Du Faure, 152
Dufou, 135
Dugué, 158
Du Lys, 124
Du Pas, 242
Du Saix, 234
Du Val, 229
Dupuy Vatan, 243

E

EBrard Saint Sulpice, 233
Elershoffen, 198
Eiſenhaut, 182
Elterſdorf, 145
Eſcaieul, 145
Eſcars, 230.235
Eſchalard, 231
Eſcodeca, 177
Eſcoſſe, 151
De l'Etang, 255
Exea, 194
Eſparbez, 122
Eſpallart, 141
Eſtourmel, 148
Eſtrac, 242
Eſtrées, 260

F

FAing, 120
Falarmonica, 234
Faouc, 150
Fay, 172
Fenoüil, 158
Feydeau, 265
Fiquemont, 127
Flamen, 130
Fontenay, 256
Foras, 242

Foiſſy, 162
Foucherolles, 235
De Francs, 262
Freſnoy, 231
Francheville, 141
Fromberg, 250
Fredorf, 170
Freyſſing Evêché, 132
Fumillis, 171

G

GAbrieli 147
Gadagne, 152
Gaetani, 159
Galiffet, Dauphiné & Provence,
Gamaches, 228
Gamin, 156
Gand, 228
Gauffridi, 234
Gauthiot, 154
Gentils, 182
Gerentes, 231
Geſterchingen, 197
Ghiſtelles, 236
Girolami, 163
Glatigny, 246
Gleiſenthal, 252
Gleiſpach, 149
Die Godſtein, 133
Gomiecourt, 229
Gondi, 160

Gonnelieu, 229
Gontaut, 234
Gorrevod, 231
Gotafrey, 139
Gougnon, 123
Goulaine, 243
Gourreau, 167
Gourvinec, 157
Gozon, 245
Grachaux, 229
Grammont, 241
Granſmeſnil, 230
Groin, 135
Grolée, 198
Guaſchi, 152
Guefault, 229
Guillart, 258
Guiffrei, 138
Guillem, 157
Guipuſcoa. 126

H

DU Halgoet, 162
Hamelincourt, 242
Harling, 125
Haſtings, 161
Hoſtein, 178
Heinſpach, 252
Heſſe, 137
Horbler, 143
Hornes, 175

Hidermansteten, 251
Die Hochsteten, 253
Hotman, 150
Houvenel, 248
Humieres, 157
Hurleston, 78.120

I

JAquemet, 147
Illiers, 175
Illigny, 236
Illuminati, 126
Im hof, 261
Inspruch, 136
Joibert, 173
Joli, 208
Jonac, 127
Isnard, 123
Juglart, 138

K

KAer, 159
Kagg, 248
Kergournadec, 243
Kerguen, 145
Kaufungen, 251
Kolloret, 252
Kunige, 253

L

LA Balme, 230
La Barge, 230
La Baume, 163

La Chaiſe, 238
La Chambre, 168
La Chaſtre, 78
La Bourdonniere, 132
La Fare, 130
La Foreſt, 228
La Chevalerie, 130
La Guiche, 231
La Hutterie, 186
La Lande, 147
La Moignon, 262
Lambert, 131
La Navarre, 154
Lanograves, 137
La Pallu, 236
La Poype, 228
La Porte, 254
L'archet, 131
La Riviere, 236
Laſſota, 182
Lardenois, 246
Laurens, 78
La Trimoille, 262
Launay, 135
La Touche, 243
La Tour d'Auvergne,
La Tour du Pin, } 240
La Tour Landry,
La Vergne, 141
La Verne, 168

L'Aubepine, 129
Laye, 223
Leaulmont, 159
Le Camus, 153
Le Duc, 248
Le Clerc, 261
Le Charron, 234
Lechereine, 149
Le Févre de Laubiere, 139
Le Févre d'Ormeſſon, 174
Le Gendre, 141
Le Goux, 125
Le Normand, 242
Lens, 234
Le Plantey, 229
Le Roux, 242
Le Roy Chauvigny, 229
Leſay, 128
Liechtenſtein, 152
Leyet, 147
Lieutaud, 180
Ligne, 229
Limbourg, 164
Lindeck, 252
Liobard, 160
Livron, 240
Loe, 180
Lomellini, 146
Lonnay, 234
Longvy, 229
Lorraine, 200

Loſada, 177
Lotine, Lotin, 149
Lovell, 136
Lugo, 131
Ludoviſio, 171
La Guiche, 318
Luyrieu, 231
Luillier, 241

M

MAchiavelli, 131
Maillans, 141
Maillé, 153
Maxloide, 134
Maſcranny, 175
Maynier, 156
Mangot, 141
Manovuſkî, 164
Marnuel, 129
Marans, 267
Maréchal, 182
Marnueil, 243
Maranches, 168
Marſas, 242
Martineau, 166
Maſcarel, 148
Mathias, 161
Mathiley, 164
Mauvoiſin, 165
Medaillan, 234
Medicis, 136

Melat. 121
Melum, 255
Menou, 229
Merea, 145
Merinville, 167
Mery, 232
Meſſemé, 249
Meſſey, 232
Meſtelbach, 128
La Ville de Metz, 196
Meurs, 229
Meyrans, 144
Meyſeria, 230
Mignot, 176
Miolans, 137
Mirou, 139
Miremont, 124
Miſſirien, 152
Molsbach, 130
Moneſtier, 68
Montaigu, 169
Montarby, 231
Montbrun, 236
Montconis, 120
Montezan, 242
Montferrier, 142
Montford, 171
Montainard, 159
Montgaſcon, 235
Monthoux, 231

Morainviller, 256
Morlet, 150
Mortagne, 232
Mouſſy le Vieil, 234
Moucy d'Interville, 186
Mudrſchillier, 170
Murat, 165
Muſterton, 124

N

NEdonchel, 229
Negendanck, 197
Neuville, 242
Nettancourt, 231
Nicolai, 122
Noailles 229
Noël, 276
Nogent, 231
Nompar, 197
Norry, 314
Noyelle, 234

O

OFfignies, 232
Ognies, 236
Onama, 154
Orly, 160
Olfanberger, 143

P

PAlavicini, 229
Palfi, 246
Paola, 143

Papacoda, 245
Pape, 232
Paris, 157
Paſcal, 125
Paſſaggi, 234
Pelckoſen, 151
Penmack, 132
Perleoni, 175
Perrucard, 130
Perrot, 162
Phelippe, 146
Pianerlo, 143
Pingon, 156
Pleſſis Richelieu, 245
Poiſieu, 148
Polano, 197
Policeni, 242
Poilloud S. Agnin, 242
Pontgras, 246
Pons, 137
Pot Rhodes, 228
Pontevez, 161
Pouſſard, 6
Prantanroux, 200
Prevot en Normandie, 248
Prandtener, 144
Preſen, 197. 251
Prunelay, 255
Prunier, 128

Q

Quebriac, 243
Quinſon, 181

R

Razilli, 334
Ray, 169
Ramſavv, 233
Rancrolles, 138
Refuge, 269
Recourt, 242
Regard, 140
Remond, 140
Renierd, 231
Riperda, 137
Robert, 178
Rocaberti, 124
Rochas, 139
Rochefoucault, 139
Rochefort, 138
Rodes, 148
Rohan, 121
Rohault, 254
Ronchaux, 125
Ronchero, 155
Ronqueroles, 247
Roſtaing, 159
Rouhault, 254
Rouvroy, 141
Rubat, 78

Rubei, 52
Rueſdorf, 128

S

SAint Belin, 124
Sainte Colombe, 197
Sainte Croix, 233
Saint Denis, 157
Saint Denoüac, 256
Saint Gelais, 232
Saint Gregoire, 232
Sainte Marthe, 125
Sainte Maure, 228
Saint Paul de Ricaut, 172
Saint Prieſt, 154
Salo, 150
Sallignon, 162
Sanzay, 243
Saluces, 227
Sared, 242
Sarras, 134
Sart, 175
Savorgnan, 231
Savoye, 232
Sautereau, 123
Scarron, 139
Scebach, 181
Schambach, 131
Schamberg, 246
Schovanden, 170

Scoricati, 248
Schresberdorf, 120
Scribani, 174
Seiſſel, 327
Seguiran, 150
Senechal Kercado, 256
Seneret, 241
Servient, 163
Seve, 143
Scuvartſchonung, 249
Seybôldorf, 253
Sidney, 179
Simiane, 256
Sonzier, 243
Stinzenofen, 198
Sonaſtre, 242
Stahler, 181
Stainhauſer, 169
Squarciaſichi, 76
Stainville, 242
Stainkirker, 169
Stroode, 125
Styrie, 133
Suirot, 262
Suramont, 151

T

TAle, 251
Tamberg, 253
Tane, 31
Tarlet, 150

Taſſis,
Tende, 228
Ternant, 243
Teſtu, 160
Thuſan, 234
Thierri, 142
Thomas, 139
Thomaſſin, 165
Thumery, 158
Tiepolo, 179
Tirelli, 145
Tiſoni, 130
Tivarlan,
Tolede,
Tonnerre, 229
Torſay, 140
Toraldo, 245
Touges, 248
Treſſeol, 61
Tournel, 174
Tournemine, 234
Tournier, 130
Tours, 152
Tournebu, 229
Treves, 140
Treviſani, 231
Trouſſel, 78
Troti, 196
Turin, 170
Turlinger, 197

V

Valengin, 242
Vallin, 142
Valpergue, 135
Vantadour, 243
Vals, 197
Varax, 236
Vaugrigneuſe, 133
Vauglans, 242
Vaugué, 147
Vaudetar, 156
Vaux, 181
Vegeleben, 180
Vela, 133
Venaſque, 142
Verderen, 172
Verne, 168
Veſterholt, 143
Weyer, 171
Vianen, 228
Vidoni, 121
Vieubourg, 262
Vieuxchaſtel, 146
Ville-Maiſon, 128
Vignancour, 164
Villages, 153
Villeprouvé, 224
Villars, 262
Villeneuve, 242

Villequier, 78
Villiers la Faye, 229
Vintimille, 228
Villiers, 242
Viole, 139
Viri, 128
Viſemal, 126
Unia, 174
Vogt, 242
Vuodville, 252
Vuals, 197
Vuollovouz, 144
Urtieres, 137

X

XAinttailles, 76

Y

YAtton, 252

Z

ZUrich,

Fin de la Table.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra. SALUT; nôtre Amé JEAN BRUYSET, Libraire à Lyon, Nous ayant fait remontrer qu'il ſouhaiteroit faire imprimer un *Dictionnaire Oeconomique, par le Sieur Chomel. Nouvelle Methode raiſonnée du Blaſon, par le Pere Meneſtrier*; s'il Nous plaiſoit luy accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires: Nous avons permis & permettons par ces preſentes audit BRUYSET de faire imprimer leſdits livres en telle forme, marge, & caracteres, conjointement ou ſeparément, autant de fois que bon luy ſemblera, & de les vendre, faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume, pendant le tems de douze années conſecutives, à compter du jour de la date deſdites preſentes; FAISONS défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & conditions qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de nôtre Obéïſſance, & à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter, ny contrefaire leſdits Livres, en tout ny en partie, ny d'en faire au-

ſans extraits, ſous quelque pretexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de Titre ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit expoſant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amande contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impreſſion deſdits Livres ſera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, en bon papier, en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant de l'expoſer en vente, il en ſera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre Feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Voiſin, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Preſentes. DU CONTENU deſquelles vous Mandons & enjoignons de faire joüir l'Expoſant ou ſes Ayants cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie deſdites preſentes qui ſera imprimée; au commencement ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenuë pour dûment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos Amés & feaux Conſeillers & Sécretaires, foy ſoit ajoûtée comme à l'Original. COMMANDONS au premier nôtre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & neceſſaires, ſans deman-

der autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt nôtre plaiſir. DONNÉ à Paris, le vingt-quatriéme jour du mois de Decembre, l'An de Grace 1715. & de nôtre regne le premier.

PAR LE ROY EN SON CONSEIL,

Signé, FOUQUET.

Regiſtré ſur le Regiſtre, N. 3. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 1017. *No.* 1345. *conformement aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conſeil du* 13. *Aouſt* 1703. *A Paris ce* 2. *Janvier* 1716.

Signé, DELAULNE, *Sindic.*

Le Roi m'ayant accordé le Privilege cy-deſſus pour les Livres, *Dictionnaire OEconomique de Chomel, & Methode du Blaſon du Pere Meneſtrier*, j'ai cédé, & cede, remets & tranſporte ledit Privilege, pour la *Methode du Blaſon*, tant ſeulement aux Sieurs Lions, & Bruyſet, Libraires de cette Ville, pour & par eux en joüir en mon lieu & place, ſans néanmoins par moy entendre que leſdits Sieurs ayent rien à prétendre au Privilege du *Dictionnaire Oeconomique*. A Lyon ce 9. Mars 1716.

BRUYSET.
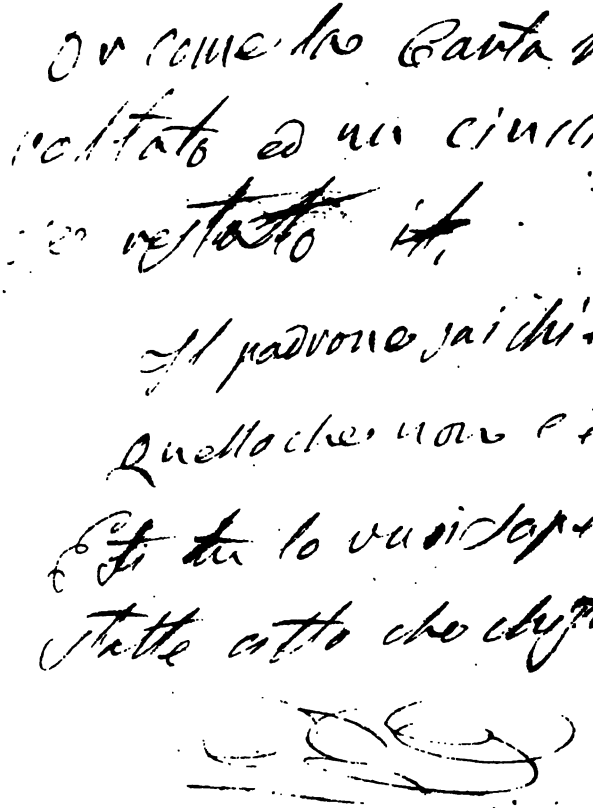
Se tu vorrai sapere
il vero padrone di que
libro volta la Carta e
lo saprai — —